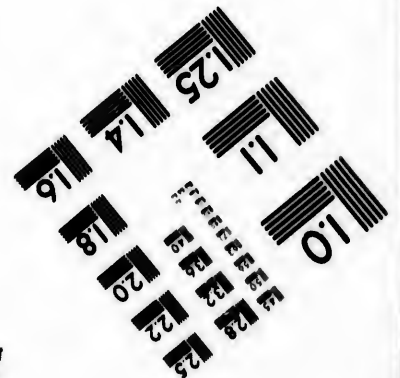
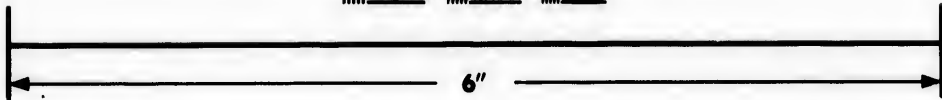
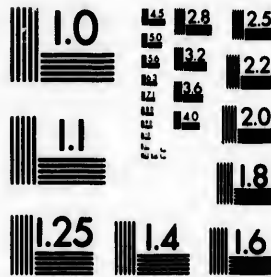


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4303

15 28 25
16 32
18 22
20
118

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
15
16

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

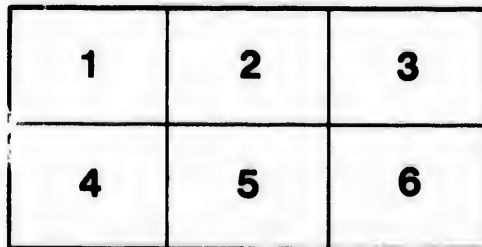
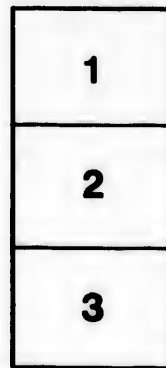
La Bibliothèque de la Ville de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
n à

32X

M

E

G

ENSEIGNEMENT UNIVERSEL.
MÉTHODE JACOTOT.
ÉTUDE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

NOUVEAU
COURS COMPLET
DE
Grammaire Française.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
130 St. George Street
Toronto, Ontario
M5S 1A5

NOUVEAU
CORPS COMPLET
DE

Grammaire Française

1052
G
Pa
M
LM

1072066 42755

**NOUVEAU
COURS COMPLET**

DE

Grammaire Française,

RÉDIGÉ ET PUBLIÉ

D'APRÈS LES DÉCISIONS LES PLUS RÉCENTES

DES

Principaux Grammairiens de France

ET DE L'ACADÉMIE DE PARIS,

Par N. Lemoult et L. Potel,

PROFESSEURS FRANÇAIS.

Dédié à la Jeunesse Canadienne.

**SE VEND A L'INSTITUTION DE
MM. N. LEMOULT ET L. POTEL.**

Montreal:

IMPRIMERIE DE LUDGER DUVERNAVY

.....
1880.



COURS COMPLET

Général de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

de l'Université de Paris

A LA JEUNESSE CANADIENNE.

La littérature française a été tellement illustrée par les docteurs du règne de Louis XIV et par ceux du 18^e siècle, que depuis longtemps déjà les hommes instruits des différentes parties du globe ont voulu connaître une langue qui se pût à tous les tons, à toutes les formes ; qui rend toutes les pensées, anime tous les tableaux, peint toutes les affections ; une langue enfin qui a prêté son harmonie à Racine, et ses foudres à Bossuet.

Lois d'avoir perdu de l'éclat dont elle brillait sous le Grand Roi, la langue française s'est épurée et enrichie chaque jour ; et si la France d'autrefois est justement fière d'avoir produit des Fénelon, des Bourdaloue, des Corneille, des Molière, la France d'aujourd'hui nomme avec orgueil les Delille, les Lebrun, les Chateaubriant, les Casimir Delavigne et tant d'autres qui, dans des genres variés à l'infini, ont égalé et même quelquefois surpassé leurs modèles.

Voilà ce qui a valu à la langue française d'être aujourd'hui la plus répandue de toutes les langues vivantes.

Si l'étude approfondie de cette langue est indispensable pour en apprécier toutes les beautés ; son étude raisonnée ne l'est pas moins aux personnes qui se destinent au commerce, à l'industrie ; ou que leur vocation appelle à remplir des fonctions publiques. Ceux même que leurs goûts portent aux paisibles travaux de l'agriculture ou à l'exercice des arts mécaniques, ont aussi intérêt à bien connaître la langue française ; car il n'est pas un seul des objets formant le vaste domaine des connaissances humaines, sur le quel il n'ait été publié dans cette langue des ouvrages dont l'utilité et le mérite littéraire ne sont nullement contestés.

L'Entraînement naturel de l'esprit humain vers des améliorations, des changemens, des modifications, ayant rendu incomplètes plusieurs Grammaires, excellentes d'ailleurs lorsqu'elles parurent, nous avons pensé qu'il pourrait être utile d'en publier une qui fût en parfaite harmonie avec les règles que nous voulons mettre en pratique dans l'enseignement de la langue française.

Nous n'avons pas eu la présomption de faire une Grammaire, d'établir de nouveaux principes, ni de vouloir confirmer de notre autorité ceux qui ont été posés par les Grands Maitres.— Nous nous sommes renfermés dans un rôle plus modeste, plus conforme à nos faibles talens. Nous avons cherché à réunir autant que possible dans un seul corps d'ouvrage tous les élémens nouveaux reconnus par les plus savans Grammairiens de France et par l'Académie de Paris.

C'est à vous, jeunes Canadiens des deux sexes et de toute origine, que nous faisons hommage de ce premier fruit de nos travaux dans votre pays. En vous le dédiant, nous cherchons à acquitter la dette de reconnaissance que l'accueil, bienveillant de vos pères nous a imposée.

Puisse notre ouvrage concourir pour quelque chose à l'accomplissement des vues grandes et patriotiques de la Législature concernant l'éducation, ce premier besoin des peuples qui sentent leur dignité. Puisse-t-il, en facilitant le développement des idées généreuses dont vos jeunes cœurs sont remplis, contribuer à faire de vous des Citoyens vertueux, éclairés, capables d'apprécier les bienfaits d'une sage liberté, et de justifier ainsi les espérances de la Patrie.

**N. LEMOULT,
L. POTEL.**

1.
doit
2.
donn
comp
3.
de so
4.
sons
5.
mois
comp
6.
role
7.
les c
8.
Q
les
L'y
sou
9
les

e Grammaire,
confirmer de
de Maitres.—
modeste, plus
ché, à réunir
us les élémens
ens de France

s et de toute
r fruit de nos
us cherchons
l, bienveillant
ose à l'accom-
s. Législature
uples qui sen-
éveloppement
remplis, con-
éclairés, ca-
s, et de jus-

MOULT,
TEL.

NOUVEAU
COURS COMPLET
DE
GRAMMAIRE FRANÇAISE.

GÉNÉRALITÉS.

- 1.—**LA GRAMMAIRE** est l'exposé des règles qu'on doit suivre pour parler et écrire correctement.
- 2.—Ces règles, établies par l'usage, servent à donner la connaissance raisonnée des parties qui composent le langage.
- 3.—**PARLER**, c'est exprimer des idées au moyen de sons articulés.
- 4.—On appelle **MOT**, un son articulé ou plusieurs sons articulés, et réunis, exprimant une idée.
- 5.—On appelle **PHRASE**, une réunion de plusieurs mots, qui expriment une pensée et forment un sens complet.
- 6.—**ÉCRIRE**, c'est représenter ou peindre la parole par des caractères qu'on nomme lettres.
- 7.—Il y a deux sortes de lettres, les voyelles et les consonnes.
- 8.—Les voyelles sont : *a e i o u* et *y*.
On les appelle voyelles parce qu'elles représentent les sons de la voix sans le secours d'autres lettres. L'*y* ne diffère pas de l'*i*, cependant il s'emploie souvent pour deux *i*.
- 9.—Les voyelles *a e i o u* ne représentent pas tous les sons de la langue française.

10.—Ces voyelles ne sont qu'au nombre de cinq, et le nombre des sons de la langue française peut être porté à quatorze, savoir : *a é e e i o u eu ou an in ou un et.*

11.—On pourrait ajouter les voyelles longues, comme : *â* dans *pâte* ; *ê* dans *baptême* ; *î* dans *gîte* ; *ô* dans *apôtre* ; *û* dans *jeûne*, &c.

12.—Les consonnes sont : *b c d f g h j k l m n p q r s t v x z.*

Le mot *consonne* signifie qui sonne avec, ou qui accompagne le son : *Ch, gn, gn, qu*, n'étant que des articulations simples, sont également placées au nombre des *consonnes*.

13.—On ne peut articuler les consonnes que lorsqu'elles sont accompagnées de voyelles.

14.—On appelle SYLLABE une ou plusieurs lettres réunies que l'on prononce d'une seule émission de voix. Ex : C'est Dieu qui a fait tout ce qui est.—Chacun de ces mots est d'une seule syllabe.

15.—Une syllabe peut être composée d'une ou de plusieurs lettres. Une lettre formant à elle seule une syllabe, est toujours une voyelle.

EXEMPLES DE SYLLABES D'UNE SEULE LETTRE :

Dieu a l'œil en tous lieux ; le vin d'*Ai* ; la nymphe *Io*.

a, a-î, i-o, forment autant de syllabes qu'il y a de lettres.

EXEMPLES DE SYLLABES DE PLUSIEURS LETTRES :

Ne vois que les gens de bien.

16.—Un mot peut être composé d'une ou de plusieurs syllabes.

EXEMPLES DE MOTS COMPOSÉS D'UNE SEULE SYLLABE :

Chat, rat, bras, cou, bon, bond, grand.

EXEMPLES DE MOTS COMPOSÉS DE PLUSIEURS SYLLABES :

Bon-té, cha-ri-té, pau-vre-té, fé-li-ci-té, o-bé-is-san-ce.

17.—On appelle *DIPHONGUE* la réunion, dans une seule syllabe, de deux sons qu'on prononce sans les séparer; Ex : Dieu, rien, pied, pion, biais, loin, oui, bruit, mien. Ces mots sont d'une seule syllabe; car on ne doit pas prononcer Di-eu, ri-en, pi-ed, pi-on, ou-i, mi-en, &c.

18.—Le mot *diphongue* signifie double son.

19.—Mais quand deux voyelles qui se suivent dans le même mot ne font pas *diphongue* et doivent être prononcées séparément, on place sur la seconde un double point, (..) que l'on nomme *TREMA*.—Ainsi, prononcez Sa-ül, ha-ïr; et non pas sôle, hère.

PARTIES DU DISCOURS:

1.—On distingue dans le langage plusieurs espèces de mots dont on a fait dix classes, appelées **PARTIES DU DISCOURS**. On les a nommées: 1°. *Nom Substantif*; 2°. *Nom Adjectif*; 3°. *Article*; 4°. *Pronom*; 5°. *Verbe*; 6°. *Participe*; 7°. *Préposition*; 8°. *Adverbe*; 9°. *Conjonction*; 10°. *Interjection*.

2.—On appelle **NOMS SUBSTANTIFS**, ou simplement *substantifs*, les mots qui servent à désigner les

êtres et les choses qui existent, sans supposer qu'ils existent. Ex: *Arbre, pierre, cheval, oiseau, homme, soldat.—Faune, Sylvain, Jupiter, Cybèle, Fée, Génie, &c.*

3.—On appelle aussi *substantifs* les noms qui servent à désigner les qualités, les manières d'être ou d'agir, considérées indépendamment des personnes ou des choses dans les quelles elles se trouvent. Ils ont reçu le nom de *substantifs abstraits* ou *méta physiques*.

Ex: *La grandeur, le courage, la force, la faiblesse, la vertu, la justice, la bonté, la droiture, la vérité, &c.*

4.—On appelle *Noms Adjectifs*, ou simplement *adjectifs*, les mots qu'on joint aux *substantifs* pour marquer la qualité des êtres ou des choses que ces *substantifs* désignent.

Ex: *Grand, courageux, faible, fort. Un soldat courageux, un faible enfant, un grand arbre, un beau cheval, écolier docile, élève laborieux, sœur complaisante, &c.*

5.—L'*ARTICLE* est un mot qui se place ordinairement devant les noms *substantifs* pour marquer l'étendue de leur signification. Il sert aussi à faire distinguer le genre ainsi que le nombre de ces noms.

Le, la, les, de, du, de la, des, un, une, &c., sont des *articles*.

6.—Le *PRONOM* est un mot qui se met ordinairement à la place d'un nom *substantif*, il en a la signification et sert à en éviter la répétition.

Je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, &c., sont des *pronoms*.

7.—Le *VERBE* est un mot par lequel on affirme l'existence, l'état ou l'action des personnes et des choses.

8.— **JE** travaille, tu ris, il écrit, nous jouons, vous écoutez, ils obéiront.

9.— On peut mettre devant les verbes, (excepté l'infinitif et à quelques personnes de l'impératif,) des pronoms je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles.

Ex: Je chante, tu chantes, il ou elle chante, nous chantons, vous chantez, ils ou elles chantent.

9.— Le **PARTICIPE** est un mot qui participe de la nature du verbe et de celle de l'adjectif. Comme le verbe dont il est formé, il exprime l'état ou l'action: comme l'adjectif, il peut marquer la qualité des êtres ou des choses.

Ex: Des verbes aimer, respecter, on forme les participes aimant, aimé, respectant, respecté: on dit un homme aimant, un père respecté.

10.— La **PRÉPOSITION** est un mot qui exprime les rapports que deux parties d'une phrase ont entre elles.

Ex: Le frère de Jean ira dans huit jours avec les enfans de la campagne pour sa santé.

De, dans, avec, à, pour, sont des prépositions.

11.— L'**ADVERBE** est un mot qu'on joint aux adjectifs, et plus souvent aux verbes, pour augmenter, diminuer ou modifier l'étendue de leur signification.

Ex: Un enfant bien studieux, très studieux, peu studieux.

Il travaille bien, il travaille peu, il travaille assidument. Ces mots bien, très, peu, assidument, et tous les autres mots semblables sont des adverbés.

12.— La **CONJONCTION** sert à unir les phrases ou les parties de phrases entre elles. Et, mais, car, si, &c., sont des conjonctions.

13.— L'**INTERJECTION** est un mot qui sert à peindre d'un seul trait les affections subites de l'âme. Ce n'est pour ainsi dire qu'un cri que nous arrachent des sensations telles que la joie, la douleur, la crainte,

Étonnement, &c. Ex : Ah ! oh ! eh ! aye ! hélas bon ! si donc ! &c.

14.—Les dix parties du discours sont **VARIABLE** ou **INVARIABLES**. On appelle *variables* celles qui peuvent recevoir divers changemens dans leurs terminaisons. Ce sont : le nom *Substantif*, le nom *Adjectif*, l'*Article*, le *Pronom*, le *Verbe* et le *Participe*.

15.—On appelle *invariables* celles qui ne peuvent recevoir aucun changement. Ce sont : la *Préposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

DU SUBSTANTIF.

1.—Il y a deux sortes de noms *Substantifs* : les noms *substantifs PROPRES*, et les noms *substantifs COMMUNS*.

NOMS SUBSTANTIFS PROPRES.

2.—Le nom qui ne convient qu'à une *seule* personne, à un *seul* lieu ou à un *seul* objet, est un *substantif propre*. Ex : *Napoléon, Georges, César, Paris, Londres, Montréal, la Seine, la Tamise, le St. Laurent.*

NOMS SUBSTANTIFS COMMUNS.

3.—Les noms qui conviennent à tous les êtres d'une *même* espèce, sont des noms *substantifs communs*. Ex : *Arbre, cheval, homme, maison, ville, jambe, bras, &c.*

DU SINGULIER ET DU PLURIEL, OU DU NOMBRE DANS LES NOMS.

4.—Lorsque par un nom on désigne une *seule*

personne ou une seule chose, ce nom est au nombre
singulier. Ex: L'Homme, la fleur, la rose.

5.—Lorsqu'on parle de plusieurs personnes ou de
plusieurs choses, le nom est au nombre pluriel.—
Ex: Les hommes, les fleurs, les roses.

DU GENRE DANS LES NOMS SUBSTANTIFS.

6.—L'espèce humaine est partagée en deux clas-
ses; les hommes et les femmes.

7.—La même division a lieu pour les animaux;
ils sont mâles ou femelles.

8.—Les noms qui les désignent se sont donc
trouvés naturellement partagés en deux GENRES;
le genre MASCULIN et le genre FÉMININ.

9.—Dans le genre masculin sont compris les
hommes et les animaux mâles.

10.—Et dans le genre féminin, les femmes et
les animaux femelles.

11.—On a donné quelquefois des noms différens
aux mâles et aux femelles, quand on a jugé utile de
les distinguer. Ex: Béliet, brebis, bœuf, vache;
taureau, génisse; coq, poule, &c.

12.—Quand cette distinction a paru moins utile,
on a marqué la différence des genres par la termi-
naison. Ex: Lion, lionne; tigre, tigresse;
chien, chienne; chat, chatte, &c.

13.—Quand il a semblé entièrement inutile d'éta-
blir cette distinction, le même mot a servi pour dé-
signer le mâle et la femelle. Comme le moineau,
la bécasse, le corbeau, le rat, l'éléphant, &c.

14.—Tous les autres noms substantifs sont ou
masculins ou féminins, quoiqu'ils ne désignent ni
mâles ni femelles; c'est l'usage qui a établi ces dif-
férences. Ex: Un fauteuil, une table, un bureau,
une chaise, le jeu, la récréation, &c.

15.—D'après la nouvelle appellation, les noms de toutes les lettres sont du genre masculin lorsqu'ils sont employés comme substantifs. On doit donc dire : un *a*, un *h*, un *m*, un *s*, &c.

NOMS QUI SONT DES DEUX GENRES.

16.—Il y a plusieurs noms substantifs, tels que *amour*, *délice*, *orgue*, qui sont des deux genres.— On dit au singulier : un *ardent* amour, un *grand* *délice*, un *bon* orgue ; et au pluriel : *laides* amours, *ses plus chères* délices, *de bonnes* orgues.

17.—Le substantif *orge* est ordinairement féminin. *L'orge est haute* ; voilà de *belles orges*.— Mais *orge mondé* et *orge perlé* sont masculins.

18.—Le nom substantif *gens* s'emploie tantôt avec le masculin, tantôt avec le féminin, tantôt avec les deux genres à la fois.

19.—Après le nom substantif *gens*, l'adjectif qui s'y rapporte se met toujours au masculin. Ex : Ces *gens* sont bien *malheureux* ; les *gens* qui ne travaillent pas sont rarement *heureux*.

20.—L'adjectif qui précède le mot *gens* se met au féminin s'il n'est pas terminé au masculin par un *e* muet. Ex : Les adjectif *bon*, *vieux*, *petit*, *heureux*, ne sont pas terminés par un *e* muet ; on les mettra donc au féminin, et on dira : Les *bonnes gens*, les *vieilles gens*, les *petites gens*, les *heureuses gens*.

21.—Mais le substantif *gens* s'emploie avec le masculin toutes les fois que l'adjectif qui le précède est des deux genres, c'est-à-dire qu'il se termine par un *e* muet. Ex : *Brave*, *honnête*, *jeune*, sont des adjectifs des deux genres terminés par un *e* muet ; on dira donc avec le masculin ; *tous les braves gens*, *tous les honnêtes gens*, *tous les jeunes gens*.

22.—
r un
paré
k : T
en vi
23.—
nres
i ne
tre a
k : Le
se fa
ils e
le jar
24.—
ux gen
k : U
touch
arge e
carpe
OMS
m
Aigle
Aune
Capr
Carp
Car
Coch
Cou
oses

22.—Quoique l'adjectif *tout* ne soit pas terminé par un *e* muet, on le met au *masculin* s'il n'est pas paré de son substantif *gens* par un autre adjectif. Ex: *Tous ces gens sont heureux; tous les gens de bien en vivent honorés.*

23.—Le substantif *gens* s'emploie avec les *deux genres* quand il est à la fois précédé d'un adjectif qui ne se termine pas par un *e* muet, et suivi d'un autre adjectif, d'un pronom ou d'un participe.— Ex: *Les vieilles gens sont prudents; l'homme sage ne se familiarise jamais avec les sottes gens, parce qu'ils en abusent; ce sont les plus sottes gens que je jamais vus.*

24.—Il y a encore des substantifs qui sont des *deux genres*, mais avec des significations différentes. Ex: *Un aune, arbre; une aune, mesure. Un bouton, touche, ornement de sculpture; une cartouche, charge d'arme à feu. Le carpe, partie du poignet; une carpe, poisson, &c.*

DEUX SUBSTANTIFS QUI SONT DES DEUX GENRES,

MAIS AVEC DES SIGNIFICATIONS DIFFÉRENTES.

MASCULINS.

Aigle, oiseau,

Aune, arbre,

Capre, vaisseau armé en

[course,

Carpe, partie du poignet,

Cartouche, ornement de

[sculpture,

Coche, voiture d'eau,

Couple, union de deux

personnes qui se conviennent;

[Un couple d'amis,

FÉMININS.

Une *Aigle*, enseigne; les ai-
[gles romaines.

Une *Aune*, terme de mesure;
[une aune de toile.

Une *Capre*, fruit du caprier;
[sauce aux capres.

Une *Carpe*, poisson d'eau
[douce,

Une *Cartouche*, charge d'une
[arme à feu.

Une *Coche*, entaille faite dans
[le bois; tronc.

Une *Couple*, une couple d'œufs.

Masculins.

- Un *Crêpe*, étoffe claire; signe
[de deuil,
- Un *Enseigne*, l'officier porte-
[enseigne,
- Un *Exemple*, ce qui doit être
[imité,
- Un *Foudre*, grand tonneau;
foudre de guerre; grand
[guerrier,
- Un *Garde*, homme qui garde;
[garde-royal,
- Un *Greffe*, lieu où se gardent
[les registres d'un tribunal,
- Un *Guide*, conducteur,
- Liure*, ouvrage ou partie d'ou-
[vrage imprimé,
- Un *Loutre*, chapeau fait de poil
[de loutre,
- Un *Manche*, poignée d'un in-
[strument, d'un outil,
- Un *Manceuvre*, ouvrier qui tra-
[vailla à la journée,
- Un *Mémoire*, écrit pour de-
mander quelque chose, pour
en conserver le souvenir,
pour y faire penser; *Mémoire*
au Roi; *Compte*; *Mémoire*
[de boulanger,
- Un *Mode*, terme de grammaire,
[de musique,
- Un *Môle*, jetée de pierres à
[l'entrée d'un port,
- Un *Moule*, matière creusée
pour donner une forme à la
[cire, aux métaux, &c.

Féminins.

- Une *Crêpe*, pâte faite et
[mince
- Une *Enseigne*, tableau qu'
met devant une boutique,
[magasin,
- Une *Exemple*, écriture qui
[de mode
- La *Foudre*, le tonnerre.
- Une *Garde*, troupe qui veill
[garde-mala
- Une *Greffe*, branche entée
[un arb
- Une *Guide*, rênes qui servent
à conduire les chevaux.
mot est plus usité au p
- Une *Liure*, valeur monétaire
poids. Dix *livres* sterlin
[cent livres de suc
- Une *Loutre*, animal amphibie
- Une *Manche*, la manche d'
[habit, d'une robe
- Une *Manceuvre*, exercice; or-
mander la manœuvre; ter-
[de marine, corde
- La *Mémoire*, faculté de se re-
souvenir. Alfred exerce
sa *mémoire*; Odilon exerce
[beaucoup la sien
- Une *Mode*, suivre la mode,
[façon, la manie
- Une *Môle*, masse de chair
[forme
- Une *Moule*, coquillage de
[et d'eau dou

n Mou
lies pan Mou
uvre,
de mun Off
l'office
fie ser
offices,
Le Stn Page
vice d

n Pen

n Péri
dernie
scienc

n Plan

n Poè
pour
ment;n Post
Poste

e Pou

e Rel

n Rem

inins.

ate. Inis et f
[mine
tableau qu'
une boutique,
[magas
écriture qui a
[de modè
tonnerre.

oupe qui veill
[gards-mala
ranches entées.
[un arb
nes qui serve
es chevaux.

s usité au p
[ri
leur monétai
liores sterlin
liores de suc
nimal amphib

la manche d'
abit, d'une ro
, exercice ; co
nceuvre ; ter
barjne, corda
culté de se r
fred exerce p
Odilon exe
ucoup la sien

ivre la mode,
çon, la manie
asse de chair
[form
quillage de
[et d'eau dou

Masculins.

n *Moufle*, assemblage de pou-
lies par lequel on multiplie
[la force mouvante,

n *Mousse*, jeune matelot,
Œuvre, recueil d'estampes ou
de musique ; le grand œuvre,
[la pierre philosophale,

n *Office*, charge, emploi :
l'officedivin. Au pluriel, signifie
services. Grâce à ses bons
offices, j'obtins une pension.

Le *St. Office* ; tribunal de

[l'Inquisition,
n *Page*, j' une homme au ser-
vice d'un prince. Il est *page*
[du roi,

n *Pendule*, balancier d'hor-
loge,

n *Période*, dernier degré ; le
dernier *période* de la vie ; les
sciences sont à leur plus haut
[*période*,

n *Plane*, arbre ; platane, pla-
[tanier.

n *Poêle*, espèce de fourneau
pour échauffer un apparte-
ment ; la pièce où il se trouve :
[Dais portatif.

n *Poste*, emploi, place, lieu ;
Poste de cavalerie, d'infante-
[rie, de marchands,

e *Pourpre*, couleur rouge,
[maladie,

e *Relâche*, cessation de tra-
[vail, de peine,

n *Remise*, carrosse de louage,

Féminins.

Une *Moufle*, gros gant de laine
ou de peau où il n'y a que le
[pouce de séparé.

La *Mousse*, écume, plante,

Une *Œuvre*, action, une œuvre
de charité ; en parlant d'ou-
vrages d'esprit, il est tou-
jours au pluriel : les œuvres
[de Fénelon, de Lord Byron.

Une *Office*, lieu où l'on serre
la vaisselle et les comesti-
[bles.

Une *Page*, le côté d'un feuillet.

Une *Pendule*, sorte d'horloge.

Une *Période*, révolution, es-
pace de temps, phrase de
plusieurs *périodes*. Une *pé-
riode* arrondie.

Une *Plane*, outil tranchant à
[deux manches.

Une *Poêle*, ustensile de cuisine
pour faire les fritures. On
[écrit aussi poile.

Une *Poste*, la *poste* aux let-
tres, aux chevaux ; courir la
[*poste*.

La *Pourpre*, étoffe teinte en
[pourpre ; la *pourpre* romaine.

La *Relâche*, lieu où les vais-
seaux abordent pour reposer
les équipages, faire de l'eau,
[des vivres.

Une *Remise*, délai, diminution ;
[lieu où l'on met les voitures.

Masculins.

Féminins.

Un <i>Satyre</i> , demi-dieu chez les [palens,	Une <i>Satyre</i> , espiègle, railleur, ouvrage mordant qui censur [les mœurs
Un <i>Sauve-garde</i> , soldat qui préserv. une maison du pill- [lage,	Une <i>Sauve-garde</i> , protection [lettre qui préserv
Un <i>Somme</i> , sommeil, faire un <i>somme</i> , dormir. J'ai fait un [bon <i>somme</i> ,	Une <i>Somme</i> , fardeau; bête de <i>somme</i> ; quantité d'argent il a gagné de fortes <i>somme</i> . La <i>Somme</i> , rivière de Picar [di
Un <i>Souris</i> , ou <i>Sourire</i> ; rien n'était plus gracieux que le [<i>souris</i> de Napoléon,	Une <i>Souris</i> , petit quadrupède [le chat guetta la <i>souris</i>
Un <i>Tour</i> , faire un <i>tour</i> d'a- dressé, de force, de prome- nade; filer au <i>tour</i> , <i>tour</i> de [tourneur, <i>tour</i> de lit, &c.	Une <i>Tour</i> , bâtiment élevé dont les murs sont ordinairement très épais, et servant à la dé- fense des places fortes; pièce [du jeu d'échecs
Un <i>Triomphe</i> , honneur, vic- toire; les honneurs du tri- [omphe,	La <i>Triomphe</i> , jeu de cartes.
Un <i>Trompette</i> , cavalier, musi- cien qui sonne de la trom- [pette,	Une <i>Trompette</i> , instrument [vent
Le <i>Vague</i> , le <i>vague</i> de l'air, tomber dans le <i>vague</i> , parler [sans suite, sans précision,	Une <i>Vague</i> , flot; les <i>vagues</i> furieuses ont brisé mon na [vire
Un <i>Vase</i> , vaisseau propre à [contenir des liquides,	La <i>Vase</i> , limon déposé par les [eaux; <i>bourbe</i>
Un <i>Voile</i> , ce qui sert à voiler, à couvrir, <i>voile</i> de Religieuse, [de Dame,	Une <i>Voile</i> , toile qui étant enflée par le vent fait marcher un vaisseau, une embarcation [un moulin à vent

Une *chase*, *chase* plaisante; mais avec *quelque chose*
on met quelquefois le masculin; nous disons
Ai-je fait *quelque chose* qui mérite d'être loué? il
a *quelque chose* de plaisant. Cependant nous
disons aussi: *quelque bonne chose*.

MOTS COMPOSÉS.

—Lorsqu'un nom est composé de plusieurs mots réunis en un seul, sans séparation ni tiret, on forme le *pluriel* d'après la règle générale.

EXEMPLES :

Un entrelacement,..... des entrelacements.
 Une entrevue,..... des entrevues.
 Un piédestal,..... des piédestals.

2.—Lorsqu'un nom est composé de deux *substantifs*, ils reçoivent l'un et l'autre la marque du *pluriel*, s'il n'y a aucun mot sous-entendu.

EXEMPLES :

Un chef-lieu,..... des chefs-lieux.
 Un chou-fleur,..... des choux-fleurs.
 Une fourmi-lion,..... des fourmis-lions.

3.—Lorsqu'un *substantif* et un *adjectif* entrent dans la formation d'un mot composé, ils reçoivent l'un et l'autre la marque du *pluriel*, s'il n'y a rien de sous-entendu.

EXEMPLES :

Une aigle marine,..... des aigles-marines.
 Un arc-boutant,..... des arcs-boutans.
 Un bout-rimé,..... des bouts-rimés.
 Un chat-huant,..... des chats-huans.
 Un cordon-bleu,..... des cordons-bleus.
 Un loup-cervier,..... des loups-cerviers.

EXCEPTION:—Cheveau-léger fait au *pluriel*: cheveau-légers. Le *substantif* ne reçoit pas la marque du *pluriel*.

4.—Lorsqu'un *adjectif* précède un *substantif* dans la formation d'un mot composé, ils reçoivent l'un et l'autre la marque du *pluriel*.

EXEMPLES :

Un bas-fond,	des bas-fonds.
Un bas-relief,	des bas-reliefs.
Une basse-cour,	des basses-cours.
Un beau-père,	des beaux-pères.
Une claire-voie,	des claires-voies.
Une courte-pointe,	des courtes-pointes.
Une folle-enchère,	des folles-enchères.

5.—Si deux *adjectifs* entrent seuls dans la composition d'un mot, ils reçoivent l'un et l'autre les signes du *pluriel*.

EXEMPLES :

La douce-amère,	des douces-amères.
La toute-bonne,	des toutes-bonnes.

6.—Dans les noms composés d'une *préposition*, et d'un *substantif* ou d'un *adjectif*, le *substantif* ou l'*adjectif* reçoit le signe du *pluriel*.

EXEMPLES :

Une avant-cour,	des avant-cours,
Un avant-coureur,	des avant-coureurs.
Une arrière-saison,	des arrière-saisons.
Un arrière-fief,	des arrière-fiefs.
Un contre-poison,	des contre-poisons.
Une contre-marche,	des contre-marches.
Un entre-sol,	des entre-sols.
Un entre-côte,	des entre-côtes.
Une haute-contre,	des hautes-contre.
Une basse-taille,	des basses-taille.

7.—Dans les noms composés de deux *substantifs* mais par une *préposition* exprimée ou sous-entendue, le premier des deux *substantifs* reçoit seul le signe du *pluriel*.

EXEMPLES :

Un arc-en-ciel, . . .	des arcs-en-ciel.	
Un chef-d'œuvre, . . .	des chefs-d'œuvre.	
Un bain-Marie, . . .	des bains-Marie.	(Bain de Marie.)
La fête-Dieu, . . .	des fêtes-Dieu.	(La fête de Dieu.)
Un garde-marine, . . .	des gardes-marine.	(Garde de la marine.)

EXCEPTIONS :

Un coq-à-l'âne, . . .	des coq-à-l'âne.	(Passer du coq à l'âne.)
Un tête-à-tête, . . .	des tête-à-tête.	(Entretien en tête-à-tête.)
Un pied-à-terre, . . .	des pied-à-terre.	(Logement où l'on met le pied à terre.)

8.— Les noms propres, quoique composés de *substantifs* et d'*adjectifs*, ne reçoivent pas le signe du *pluriel*.

EXEMPLES :

Le bon-Henri, . . .	des bon-Henri.	(La plante du bon Henri.)
Une dame-Jeanne, . . .	des dame-Jeanne.	(Bouteille de la dame Jeanne.)
Un messire-Jean, . . .	des messire-Jean.	(Poires de messire Jean.)
Un pont-neuf, . . .	des pont-neuf.	(Chanson qu'on chante sur le pont-neuf.)
Un rose-croix, . . .	des rose-croix.	(Chevalier distingué par une rose et une croix.)

9.— Dans certains noms composés d'un *nom de nombre* et d'un *substantif*, le *substantif* seul reçoit la marque du *pluriel*.

EXEMPLES :

- Une mille-feuille, . . . des mille-feuilles. (Terme de botanique.)
 Un demi-dieu, . . . des demi-dieux. (Terme de mythologie.)
 Un semi-ton, . . . des semi-tons. (Terme de musique.)

10.—Les mots composés d'un *verbe* et d'un *substantif*, ou de *deux verbes*, ou d'un *verbe* et d'un *adverbe*, ne reçoivent pas la marque du *pluriel*.

EXEMPLES :

- Un abat-jour, . . . des abat-jour. (Charpente qui diminue l'éclat du jour.)
 Un boute-feu, . . . des boute-feu. (Celui qui met le feu, la discorde.)
 Un tire-balle, . . . des tire-balle. (Instrument pour retirer la balle d'un canon de fusil ou de pistolet.)
 Un laissez-passer, . . des laissez-passer.
 Un oui-dire, . . . des oui-dire.
 Un passe-partout, . . des passe-partout.
 Un réveille-matin, . . des réveille-matin.

11.—Les noms composés de mots *invariables* ne reçoivent jamais la marque du *pluriel*.

EXEMPLES :

- Après-demain, après-midi, avant hier.

12.—Les noms composés qu'on emprunte des *langues étrangères* ne reçoivent jamais le signe du *pluriel*.

EXEMPLES :

- Un auto-da-fé, . . . des auto-da-fé. (Jugement de l'Inquisition.)
 Un mezzo-terme, . . des mezzo-terme. (Terme moyen.)
 Un te-deum, . . . des te-deum. (Cantique d'actions de grâces.)

OBSERVATIONS. — Il n'existe aucune règle fixe sur manière de former le pluriel des mots composés. Nous avons cru, avec quelques auteurs, devoir admettre les plus fondées en raison et en principe.

L's ne se prononce pas dans les mots composés.

DE L'ADJECTIF.

— On appelle NOMS ADJECTIFS, ou simplement *adjectifs*, les mots qu'on joint aux *substantifs* pour marquer la qualité des êtres ou des choses que ces *substantifs* désignent.

— Les *noms adjectifs* n'ont point de genre par eux-mêmes ; mais on leur donne communément une terminaison particulière, lorsqu'ils sont joints à des *noms substantifs féminins*.

RÈGLE GÉNÉRALE.

— Les *noms adjectifs* qui finissent en *e* muet, se terminent au féminin comme au masculin. Ex : Homme *célèbre*, femme *célèbre* ; homme *aimable*, femme *aimable* ; banc *large*, table *large*.

— Quand les *adjectifs* ne sont pas terminés par un *e* muet, on forme ordinairement le féminin en ajoutant cette lettre. Ex : Homme *petit*, femme *petite* ; cheval *blond*, jument *blonde* ; temple *fréquenté*, école *fréquentée* ; raisonnement *suivi*, discussion *suivie*.

— Dans les *adjectifs* suivans, le féminin se forme d'après la règle générale : *Ras*, *rase* ; *discret*, *discrète* ; *secret*, *secrète* ; *devot*, *dévote* ; *idiot*, *idiote* ; *mauvais*, *mauvaise* ; *niais*, *niais*.

RÈGLE PARTICULIÈRE

6.—Dans la plupart des *adjectifs* terminés en *el, et, ol, ul, an, ien, on, ais, os, et, ot*, on double au féminin la dernière consonne, et on fait suivre d'un muet la consonne doublée. Ex: Coup *mortel*, maladie *mortelle*; visage *vermeil*, fleur *vermeille*; bon fruit, bonne orange; mur *épais*, forêt *épaisse*; nul appui, nulle espérance; habit *net*, place *nette*; sot discours, sottie conduite. Le corps de l'homme est *mortel*, son âme est *immortelle*. Homme *chrétien*, femme *chrétienne*; garçon *gros* et *grosse*, fille *grosse* et *grasse*.

7.—On peut rapporter à la même règle le féminin des mots *vieux* ou *vieil*; *fou* ou *fol*; *mou* ou *mol*; *nouveau* ou *nouvel*; *beau* ou *bel*.

Mon vieux ami.	Un homme <i>fol</i> .	Du vin <i>nouveau</i> .	Un lit <i>mou</i> .
Mon vieil ami.	Un <i>fol</i> amour.	Le <i>nouvel</i> an. [molle oisiveté. B]	
Ma vieille amie.	Un tête <i>folle</i> .	Une mode <i>nouvelle</i> . [jour; bel a]	[bre, belle tē]

8.—Les *adjectifs* *frais*, *fraiche*; *tiers*, *tierce*; *bénin*, *bénigne*; *malin*, *maligne*, sont irréguliers.

9.—Dans les *adjectifs* terminés en *c*, on change au féminin *c* en *che*. Ex: *Blanc*, *blanche*; *français*, *française*; *sec*, *sèche*.

10.—EXCEPTIONS: *Public* fait *publique*; *turc*, *turque*; *caduc*, *caduque*; *grec*, *grecque*.

11.—Dans les *adjectifs* terminés par *f*, on change au féminin *f* en *ve*. Ex: *Bref*, *brève*; *naïf*, *naïve*; *vis*, *vive*.

12.—Dans les *adjectifs* terminés par *x*, on change au féminin *x* en *se*. Ex: *Heureux*, *heureuse*; *jaloux*, *jalouse*; *généreux*, *généreuse*.

13.—EXCEPTIONS: *Doux* fait *douce*; *roux*, *rousse*; *faux*, *fausse*.

— Dans un grand nombre d'*adjectifs* et de *substantifs* terminés en *eur*, le féminin se forme en changeant *eur* en *euse*. Ex: *Chanteur, chanteuse; vendeur, vendeuse; menteur, menteuse; trompeur, trompeuse, &c.*

— D'*enchanteur* on fait *enchanteresse*; de *vengeur* *vengeresse*; de *pêcheur*, (qui commet des fautes,) on fait *pêcheresse*. *Pêcheur*, (qui prend du poisson,) n'a pas de féminin.

— Un grand nombre d'*adjectifs* et de *substantifs* terminés en *teur*, font au féminin *trice*. Ex: *acteur, actrice; lecteur, lectrice; tuteur, tutrice; bienfaiteur, bienfaitrice; dissipateur, dissipatrice. ambassadeur, fait ambassadrice; Empereur fait Impératrice.*

— Il y a aussi beaucoup de noms terminés en *teur* qui n'ont point de féminin; comme: *Auteur, amateur; traducteur, orateur, compositeur, &c.*

— OBSERVATION. — Les *adjectifs* suivans, quoique terminés en *eur* forment leur féminin d'après la règle générale, c. à. d. en ajoutant un *e* muet. *Antérieur, citérieur, intérieur, supérieur, postérieur, majeur, mineur, meilleur, &c.*

MANIÈRE DE FORMER LE PLURIEL

DES SUBSTANTIFS ET DES ADJECTIFS.

— Les *adjectifs* ne peuvent pas désigner par *eux* mêmes un ou plusieurs objets; mais on leur donne la marque du pluriel quand ils sont joints à des noms qui sont au pluriel.

— On forme ordinairement le pluriel en ajoutant un *s* à la terminaison du singulier. Ex: Un bon canif, de bons canifs; une large table; de larges tables.

3.—Dans les noms terminés au singulier par *au*, *ou*, on met un *x* au pluriel. Ex : Un chapeau, des chapeaux ; un tonneau, des tonneaux ; feu, des feux ; un essieu, des essieux ; un bijou, des bijoux.

4.—EXCEPTIONS.—Les noms suivans, quoique terminés en *ou*, forment leur pluriel en ajoutant *u* au lieu d'un *x*. Clou, cou, matou, trou, licou, lou, hibou, bambou, coucou, éserou, fou, sou. Il faut donc écrire au pluriel, des clous, des coucou, des matous, des trous, &c. L'adjectif bleu s'écrit aussi au pluriel par un *s*. Un habit bleu, des habits bleus.

5.—Dans la plupart des noms terminés en *al* et en *ail*, on forme le pluriel en changeant *al* et *ail* en *aux*. Cheval, chevaux ; émail, émaux ; bail, baux ; fanail, fanaux, &c.

6.—EXCEPTIONS.—Dans les noms suivans terminés en *al* et en *ail*, on forme le pluriel en ajoutant *s* au lieu de changer ces terminaisons en *aux*. Régal, carnavaul, cal, (durillon,) aval, (terme de commerce,) attirail, camail, éventail, poignard, gouvernail, mail, (jeu,) épouvantail, détail, sébier, bercaul, portail. Ainsi, l'on écrit au pluriel régals, avals, sérauls, &c.—Travail, (machine pour ferrer les chevaux,) fait au pluriel travaux. Tail n'a pas de pluriel : Bestiaux n'a pas de pluriel.

7.—Les adjectifs suivans, austral, boréal, fatallial, final, frugal, jovial, littéral, naval, pastoral, trivial, vénal n'ont point de pluriel au masculin.

8.—Le pluriel de ciel, (firmament,) est cieux. Ciel de ciel, (organe de la vision,) est yeux.

ulier par *au*,
: Un chape
tonneaux ;
eux ; un bij

as, quoique
en ajoutant u
trou, licou,
t, fou, sou.
clous, des c
ectif bleu s'é
habit bleu,

nés en *al* et
il et *ail* en
ail, baux ;

ivans term
l en ajoutan
en *aux*.—
val, (term
ntail, poitr
l, détail, sé
au pluriel
(machine p
travails.
n'a pas de

oréal, fatal
aval, pasto
l au mascu
st cieus. C
eux.

—Mais on dit: Un *ciel* de lit, des *ciels* de lit. Ce peintre fait bien les *ciels*: et en architecture, un *œil* de bœuf, (fenêtre ronde ou ovale,) des *yeux* de bœuf.

—*Aieul*, grand-père, fait *aïeuls* en ajoutant seulement *s* pour former le pluriel.

—Mais en parlant des ancêtres, on dit *aïeux*; et dans ce sens, ce mot n'a pas de singulier.

—Les noms terminés en *s*, *x*, *z*, font au pluriel comme au singulier. Un *bois*, des *bois*; un *lis*, des *lis*; une *croix*, des *croix*; un *choix*, des *choix*; un *nez*, des *nez*; un *rez-de-chaussée*, des *rez-de-chaussée*.

—Dans la plupart des mots empruntés des langues étrangères, on ne met point d'*s* au pluriel: des *concerto*, des *alibi*, des *zéro*, des *alinéa*, des *déficit*, des *pater*, des *ave*, des *duo*, des *trio*, des *in-quarto*, des *in-folio*, des *duplicata*, des *errata*, des *exécut*, des *imbroglio*, des *impromptu*, des *fortepiano*, des *quiproquo*, des *lazzi*, des *ex-voto*, des *te-deum*.

4.—On écrit également sans *s* un *in-douze*, des *in-douze*; un *in-seize*, des *in-seize*, en parlant du format des livres.

5.—Dans les mots composés de *plusieurs syllabes*, qui sont terminés en *ant* ou *ent*, on remplace, au pluriel, le *t* par un *s*. Ex: *accent*, *accens*; *accident*, *accidens*; *élément*, *élémens*; *enfant*, *enfants*; *parent*, *parens*; *prudent*, *prudens*; *méchant*, *méchans*, &c.

6.—Quoique le mot *gent* soit d'une seule syllabe, on retranche au pluriel le *t* final et on le remplace par un *s*. Lafontaine parlant des rats, a dit: "La *gent* trote-menu s'en vient chercher sa perte." On dit au pluriel, sans *t*, le droit des *gens*, de bonnes *gens*.

17.—Le mot *tout* s'écrit aussi au *pluriel* en changeant *t* en *s*. Ex : tout homme, tous les hommes ; tout citoyen, tous les citoyens.

18.—Dans les *noms propres* on ne met pas le signe du *pluriel*, même lorsqu'ils sont précédés des articles *les, des, aux*. *Les deux Cornicille, les deux Rousseau ; les œuvres des deux Racine*. Rendons grâce *aux Bossuet, aux Fénelon, aux Antonin*, pour tout le bien qu'ils ont fait aux hommes. Dans cette phrase, on parle individuellement de chacun des personnages dans les noms y sont cités.

19.—Mais si l'on se sert d'un *nom propre* pour désigner toutes les personnes qui ressemblent à celle qui a porté ce nom, le *nom propre* devient alors un vrai *nom commun*, et peut recevoir le signe du *pluriel*. Ex : Chaque siècle ne produit point de *Platons, des Socrates, des Miltons, des Voltaires*.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION.

POSITIF ET COMPARATIF.

Nous avons vu que les *noms adjectifs* se joignent aux *noms substantifs* pour en marquer les *qualités*.

1.—Ils peuvent exprimer ces qualités avec différents *degrés de signification*.

EXEMPLES :

Grand, *aussi grand, plus grand, très grand*.
Sage, *aussi sage, plus sage, très sage*.
Juste, *aussi juste, plus juste, très juste*.

2.— Il y a trois *degrés de signification*, qu'on appelle aussi *degrés de comparaison* : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

DU POSITIF.

—L' *Adjectif* est au *positif* quand la qualité est annoncée d'une manière absolue, sans aucune idée de comparaison.

Ex : Un enfant *laborieux, docile, honnête*, se fait aimer de tout le monde. Les mots *laborieux, docile, honnête*, sont des *adjectifs* au *positif*.

DU COMPARATIF.

—L' *Adjectif* est au *comparatif* quand on compare deux objets ou leurs qualités, et que la qualité désignée par l'*adjectif* est énoncée avec une idée d'*égalité, de supériorité* ou d'*infériorité*.

—Le *comparatif d'égalité* s'exprime en mettant aussi avec l'*adjectif*, ou *autant que* entre deux *adjectifs*.

EXEMPLES :

L'histoire est *aussi* utile qu'agréable.
Socrate était *aussi* vaillant que sage.
Catinat était sage *autant* qu'intrépide.

6.—Le *comparatif de supériorité* s'exprime en mettant *plus* ou *mieux* devant l'*adjectif*.

EXEMPLES :

Le soleil est *plus* brillant que la lune.
Le savoir est *plus* estimable que la richesse.
C'est bien fait de prier, mais c'est *mieux* fait d'as-
[sister les pauvres.
Paris est *mieux* bâti que Rouen.

7.—Le *comparatif d'infériorité* s'exprime en mettant *moins* ou *ne si* devant l'*adjectif*.

EXEMPLES :

- La mort est *moins* funeste que le déshonneur.
 La fièvre est *moins* répandue cette année que l'année dernière [dernier]
 La peste n'est pas *si* funeste à l'humanité que la peste de 1720 [gloire des conquérans]

DU SUPERLATIF.

- 8.—L'*Adjectif* est au *superlatif* quand il exprime la qualité portée au dernier degré de *plus* ou de *moins*.
 9.—Il y a deux sortes de *superlatifs* : le *superlatif absolu* et le *superlatif relatif*.
 10.—Le *superlatif absolu* exprime la qualité portée au dernier degré sans idée de *comparaison*. Il se forme en plaçant devant l'*adjectif* l'un des mots *bien, fort, très, extrêmement, infiniment*.

EXEMPLES :

- On est *bien* estimable quand on est savant et modeste.
 Rome est une *fort* belle ville.
 Votre fils est *très* laborieux.
 Le froid est *extrêmement* rigoureux.
 Dieu est *infiniment* bon et miséricordieux.

- 11.—Le *superlatif relatif* exprime la qualité portée au dernier degré, avec idée de *comparaison*. On se forme en mettant *le, la, les, du, dela, des, mon, ton, son, notre, votre, leur,* devant *plus, pire, moindre et moins*.

EXEMPLES :

- Napoléon fut *le plus* grand des Capitaines.
 Le vrai chrétien est *le moins* orgueilleux des hommes.
 La souris n'est pas préteuse, c'est là *son moindre* défaut [défaut]

2.—On peut exprimer le *comparatif* de *petit* et de *mauvais* par des mots différens de ceux qu'on emploie au positif. Ainsi on dit fort bien au *comparatif* :

Moindre au lieu de *plus petit*.

Pire au lieu de *plus mauvais*.

3.—On peut dire également au *superlatif* :

Le moindre au lieu de *le plus petit*.

Le pire au lieu de *le plus mauvais*.

4.—Le *comparatif* de *bon* est toujours *meilleur*.—

On ne dit pas *plus bon*.

Le *superlatif relatif* de *bon* est toujours *le meilleur*.—On ne dit pas *le plus bon*.

DES QUALITÉS COMPARÉES ENTRE ELLES.

EXEMPLES :

Vous êtes *plus sage* que jamais.

C'est aujourd'hui que vous êtes *le plus modéré*.

On peut comparer une qualité avec d'autres qualités.

EXEMPLE :

Vous êtes *plus heureux* que *prudent*.

16.—Si l'on compare une qualité avec la même qualité dans des sujets différens, l'*article* qui entre dans la formation du *superlatif* se met au *genre* et au *nombre* du *substantif* au quel il se rapporte.

EXEMPLES :

Les arbres *les plus élevés* sont *les plus exposés* aux
[coups de la tempête.

Victorine est *la plus pieuse* des dames que je
[connais.

Lazarette est *la plus tendre* des sœurs.

17.—Mais si la qualité est comparée avec elle même dans le même sujet, l'article qui entre dans la formation du superlatif est invariable.

EXEMPLES :

C'est dans son négligé que Nanine est *le plus jolie*.

C'est quand elle voit le danger qu'elle est *le plus tranquille*.

C'est en bornant leurs désirs que les hommes peuvent (se rendre *le plus heureux*).

18.—Mais si le *superlatif relatif* est au féminin, et qu'il se prononce autrement qu'au masculin comme *le plus heureux, la plus heureuse*, il faut employer une autre tournure de phrase. Ainsi on ne doit pas dire :

C'est auprès de ses enfans que cette mère est *le plus heureuse*.

Cette façon de parler, quoique conforme aux règles grammaticales, choquerait l'oreille. On dira donc :

Cette mère n'est jamais <i>plus heureuse</i>	} qu'auprès
ou	
Cette mère n'est jamais <i>si heureuse</i>	} de ses enfans.

DES NOMS DE NOMBRE.

1.—Les *noms de nombre* servent à exprimer la quantité, l'ordre ou le rang. Ils sont *substantifs* ou *adjectifs*.

2.—On distingue plusieurs espèces de noms de nombre. Les *cardinaux*, les *ordinaux*, les *collectifs*, les *fractionnaires* et les *multiplicatifs*.

avec elle même
entre dans
ble.

le plus joli
elle est le plus
(tranquille)
mmes peuvent
plus heureux

au féminin, et
au masculin
reux, il faut
phrase. Ainsi

ère est le plus

me aux règles
On dira

qu'après
de ses
enfants.

E.

mer la quan-
subs' antifs ou

le noms de
r, les collec-
catifs.

—On appelle *nombres cardinaux*, les noms qui expriment la quantité et servent à compter, — Comme: *Un, deux, trois, quatre, vingt, trente, quarante-un, cent, mille, &c.* Ce sont des *adjectifs*.

—On appelle *nombres ordinaux* les noms qui marquent le rang ou l'ordre. Tels sont: *Premier, première, second, seconde, quatrième, soixantième, centième, &c.* Ce sont aussi des *adjectifs*.

—Les noms de nombre *collectifs* expriment une quantité déterminée de choses ou de personnes réunies et formant une *collection*. Ex: Une *demi-douzaine*, une *dizaine*, une *soixantaine*, une *centaine*, un *millier*. Ce sont des *substantifs*.

—Les noms de nombre *fractionnaires* servent à exprimer les fractions ou les parties d'un tout, comme: Le *quart*, le *tiers*, la *moitié*, le *dixième*, le *centième*, &c. Ces noms sont *substantifs*.

—Les noms de nombre *multiplicatifs* font connaître combien de fois une même quantité ou un même nombre est répété, — Comme; le *double*, le *triple*, le *quadruple*, le *décuple*, le *centuple*.

Ces noms sont *substantifs* ou *adjectifs* suivant la manière dont on les emploie.

—EXEMPLES de noms de nombre *multiplicatifs* qui sont *substantifs*:

La toise est presque le *double* du mètre. — Le *triple* de vingt est soixante.

—EXEMPLES de noms de nombre *multiplicatifs* qui sont *adjectifs*:

Un *double* fond, un *triple* croche, une force *décuple*.

0. — Les noms de nombre *cardinaux* sont pour la plupart *invariables*.

- 11.—Mais *cent* et *vingt* prennent un *s* au pluriel c. à d. lorsqu'il est question de plusieurs *vingts*, de plusieurs *cents*, pourvu qu'ils ne soient pas suivis d'un autre nombre.—Ex: *Quatre-vingt* hommes; *six vingts* arbres; les *quinze-vingt* aveugles du faubourg St. Antoine; *deux cent* *vingt* *cinq cents* chevaux. Nous sommes *quatre-vingt* *ici*, nous étions *deux cents* avant-hier.
- 12.—Mais *vingt* et *cent* s'écrivent toujours sans *s* lorsqu'ils sont suivis d'un autre nombre, ou qu'ils servent à marquer la date des années. Ex: *Quatre-vingt-un* hommes; *cent quatre-vingt-trois* louis; *deux cent dix* soldats; *trois cent vingt* moutons. L'an *mil sept cent quatre-vingt*. C'est en *mil huit cent* que les Français ont remporté l'immortelle victoire de Marengo.
- 13.—MIL, désignant les dates, s'écrit autrement que MILLE qui marque le nombre. Ex: *Mille* hommes, *mille* louis, *mille* lieues. L'an *mil*, l'an *deux mil*.
- 14.—On forme, avec les noms de nombres *ordinaux* des *adverbes* qui servent aussi à marquer l'ordre et le rang. Ex: *Premièrement*, *deuxièmement*, *troisièmement*, *quatrièmement*, *cinquièmement*, *sixièmement*, *septièmement*, *huitièmement*, *neuvièmement*, *dixièmement*, *onzièmement*, &c.
- 15.—Pour marquer le rang, on se sert encore d'*adverbes* empruntés du latin. Ex: *Primo*, *secundo*, *tertio*, *quarto*, *quinto*, &c. On les écrit ordinairement en chiffres, ainsi qu'il suit: 1°. 2°. 3°. 4°. 5°. 10°. 15°. &c.

DE L'ARTICLE.

L'ARTICLE est un mot qui se place *ordinairement* devant les noms *substantifs*, pour marquer l'étendue de leur signification. Il sert aussi à faire distinguer le *genre* et le *nombre* de ces noms.

— Il y a deux sortes d'articles L'ARTICLE DÉFINI et L'ARTICLE IN DÉFINI.

— L'Article défini se met devant les noms substantifs, quand on veut désigner un ou plusieurs objets déterminés, ou toute une espèce de choses. *Le, la, les,* sont des articles définis.

ON EMPLOIE :

3	}	le devant un nom masculin,	} au singulier.	}	le coq, le bras.
		la devant un nom féminin,			la poule, la [jambe.
		les pour les deux genres,	} au pluriel.	}	les coqs, les bras.
	les poules, les [jambes.				

4.—EXEMPLES DE L'ARTICLE DÉFINI EMPLOYÉ POUR UN OBJET DÉTERMINÉ :

Le tableau que je vois ; *la* vigne que je taille ;
les vins que je bois.

5.—EXEMPLES DE L'ARTICLE DÉFINI EMPLOYÉ POUR DÉSIGNER UNE ESPÈCE EN GÉNÉRAL :

Le chien est un animal fidèle ; *la* rose est reine des fleurs ; *les* hommes sont rarement contents de leur sort.

6.—Lorsque le nom commence par une voyelle ou par un *h* non aspiré, au lieu de *le* ou *la*, on écrit *l'* avec une apostrophe, *l'*.—Ex : *L'*admiration, *l'*écolier, *l'*industrie, *l'*or, *l'*union, *l'*harmonie ; et non pas *la* admiration, *le* écolier, *la* industrie, *le* or, *la* union, *la* harmonie.

7.—L'APOSTROPHE est un petit signe en forme de virgule, (') par le quel on remplace une des trois voyelles *a*, *e* muet et *i* dans les mots suivans, quand ils précèdent un autre mot commençant par une voyelle ou par un *h* muet.

8.—On supprime *a* dans *la*, et *e* dans *je*, *me*, *te*, *se*, *ce*, *de*, *le*, *ne*, *que*; ainsi, au lieu de dire: *je ai retenu la histoire que il racontait*, en ne *la* écoutant *que* un instant; dites: *j'ai retenu l'histoire qu'il racontait*, en ne *l'écoutant qu'un* instant. On ne dit pas: *il ne était plus chez lui*; mais *il n'était plus chez lui*.

9.—Il n'y a pas suppression des finales *a* et *e* dans plusieurs monosyllabes tels que *le*, *la*, *de*, *que*, lorsqu'ils précèdent les mots *huit*, *huitaine*, *huitième*, *onze*, *onzième*, *oui* et *un* employé pour énoncer le chiffre qui représente sa valeur: Ex: *Le huit mai*, cause remise à *la huitaine*, *le huitième* bataillon; *le onze juin*, *le onzième* escadron; *de huit en huit* jours, *de onze heures à midi*; nous n'étions *que onze*, *le oui* et *le non*, qui *de un* paie deux-tiers. On ne dit pas: *l'huit mai*, remise à *l'huitaine*, *l'huitième* bataillon, *l'onze juin*, *l'onzième* escadron, *d'huit en huit*, *d'onze heures à midi*, nous n'étions *qu'onze*, *l'oui* et *le non*, qui *d'un* paie deux-tiers.

10.—La suppression des voyelles *a* et *e* n'a pas lieu non plus dans les pronoms *je*, *ce*, *le*, *la*, quand ils suivent un verbe à l'impératif ou employé dans le sens interrogatif. Ex: *Aurais-je à me plaindre?* *Est-ce à vous de parler?* *Emmenez-le avec vous*: *Conduisez-la au jardin*.

11.—*Quelque* ne perd l'*e* final que devant *un*, *une* et *autre*: *quelqu'un*, *quelqu'une*, *quelqu'autre*.

12.—*Entre* et *presque* perdent l'*e* final seulement dans les mots qu'ils concourent à composer. Ex: *entr'autre*, *presqu'île*.

13.—*Quoique*, *puisque* et *lorsque* perdent l'*e* avant *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une*. Ex: *Lorsqu'il* parle, *quoiqu'elle* chante, *puisque'on* l'affirme, *lorsqu'un* sage paraît.

—On retranche l'*e* de *grande* dans les mots : *Grand'mère, grand'messe, grand'chambre, grand'rue, grand'garde, grand'croix* et quelques autres. Alors on remplace l'*e* par une apostrophe, comme dans les exemples ci-dessus.

—*Jusque* perd l'*e* devant *à, au, aux, ici*. Ex : *Jusqu'à moi, jusqu'au ciel, jusqu'aux nues, jusqu'ici*.

—On supprime l'*i* dans *si* suivi de *il* ou *ils*. Ex : *s'il est sage, s'ils sont prudents*; et non pas *si il est sage, si ils sont prudents*.

Devant une consonne au lieu de *à le*.
ou un *h aspiré*, et au lieu de *à les*.
devant les noms au pluriel, on dit : *des*, au lieu de *de les*.

EXEMPLES :

Rendre justice *au* prochain, et non pas *à le* prochain.
Obéir *aux* lois, *à les* lois.
Leçons *du* maître, *de le* maître.
Devoirs *des* enfans, *de les* enfans.
La gloire *du* héros, *de l'héros*.

—L'article placé devant des mots qui ne sont pas substantifs de leur nature, en fait des substantifs.

Ex : *Le vrai, le beau, le grand, le sublime, le manger, le boire*.

—Quand plusieurs adjectifs qui se suivent servent à qualifier des objets différens, on doit répéter l'article devant chaque adjectif.

EXEMPLES :

Le bon vin et le mauvais, ou le bon et le mauvais vin.
Le premier étage et le second.
Les élèves sages et les indociles.

Ce serait une faute de dire : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Le bon et mauvais vin.} \\ \text{Le premier et second étage.} \\ \text{Les élèves sages et indociles.} \end{array} \right.$

Le même vin ne peut pas être à la fois bon et mauvais :—Le même étage ne peut être premier et second tout ensemble :—Les élèves sages ne sont pas indociles.

20.—Mais si plusieurs *adjectifs* placés après le substantif se rapportent tous au même objet, alors ne répète pas l'*article*. Ainsi on doit dire : Les élèves sages et studieux.

21.—Si les *adjectifs* précèdent le substantif, et si la conjonction *et* est supprimée, on doit répéter l'*article* et le mettre à la place de la conjonction. Ex : Le vaste, le profond génie de Canning ; qui est la même chose que : Le vaste et profond génie de Canning.

22.—Lorsque l'*article* sert à former le superlatif, qu'il y a plusieurs *adjectifs*, on doit répéter cet *article* devant chaque *adjectif*. Ex : L'élève le plus studieux et le plus obéissant. Il serait incorrect de dire : L'élève le plus studieux et obéissant.

23.—L'*article indéfini* se met devant les noms substantifs quand on désigne une partie de chose ou plusieurs choses indéterminées. *De, de le, de l', de la, des, un, une,* sont des *articles définis*. Ex : Donnez-moi du pain, de l'eau, des fruits, de l'argent, de la marchandise.

24.—Si le nom est précédé d'un *adjectif*, au lieu de *l', du, de la, des*, on se sert du mot *de* devant une consonne ; mais devant une voyelle, on en emploie *d'* avec apostrophe. Ex : Voilà d'excellens fruits, ne lisez que de bons livres, ne fréquentez que d'honnêtes gens. Ce serait une faute de dire : Voilà des excellens fruits, ne lisez que de bons livres, ne fréquentez que des honnêtes gens.

—Après les *adverbes* qui expriment une quantité, comme : *beaucoup, assez, plus, moins, &c.*, on emploie *de* au lieu de *du, de l', des*. Ex : *Beaucoup de vertu, — assez de richesses, — plus de fierté, — moins de rigueur, — point d'orgueil.* Après *beaucoup* on dit toujours *de*. Après *bien* on dit *du, de la ou des*. Ex : *Voilà beaucoup de monde, de fruits, de bonté. — Voilà bien du monde, vous avez bien de la bonté, &c.*

—Lors qu'on veut désigner un objet individuel pris d'une manière indéterminée, on emploie l'article indéfini *un, une*. Ex : *Donnez-moi un crayon, — prêtez-moi une plume.*

—L'article *un* peut être considéré comme le singulier de l'article indéfini *des*. Ex : *Donnez-moi un crayon, — des crayons. Prêtez-moi une plume, des plumes.*

—Quelquefois l'article indéfini *un* s'emploie pour l'article défini. Ex : *Une mère est toujours indulgente. C'est comme si l'on disait : Les mères sont toujours indulgentes.*

DU PRONOM.

—Le PRONOM est un mot qui se met *ordinairement* à la place d'un nom *substantif* ; il en prend la signification et sert à en éviter la répétition.

—Le mot *pronom* signifie *pour le nom*.

—Il y a six sortes de *pronoms*, savoir : Les PRONOMS PERSONNELS, Les PRONOMS POSSESSIFS, Les PRONOMS DÉMONSTRATIFS, Les PRONOMS RELATIFS, Les PRONOMS ABSOLUS et Les PRONOMS INDÉFINIS.

PRONOMS PERSONNELS.

—Les PRONOMS PERSONNELS sont ceux qui servent à désigner ce qu'en terme de grammaire on appelle *personnes*.

- 5.—Il y a *trois personnes* : La première est celle qui parle ; la seconde celle à qui l'on parle ; troisième celle de qui l'on parle.
- 6.—Les pronoms de la *première* personne sont : *Je, me, moi*, au singulier : *Nous* au pluriel.
- 7.—Les pronoms de la *seconde* personne sont : *Tu, te, toi*, au singulier : *Vous* au pluriel.
- 8.—On se sert des pronoms *tu, te, toi*, dans le langage familier. Souvent on emploie *vous* au singulier comme au pluriel.
- 9.—Le mot par le quel on désigne la personne ou la chose dont on parle ou dont on a parlé, est le pronom de la *troisième* personne.
- 10.—Les pronoms de la troisième personne sont,

{	pour le singulier,	{	<i>il, le, lui</i> , au masculin.	}
			<i>elle, la, lui</i> , au féminin. S	
	pour l'un et l'autre genre,			
{	pour le pluriel,	{	<i>ils, eux, les, leurs</i> , au masculin.	}
			<i>elles, les, leurs</i> , au féminin.	
- 11.—*Se* est aussi un pronom de la troisième personne. Il s'emploie au *singulier* comme au *pluriel*, au *masculin* comme au *féminin*.
- 12.—Il faut comprendre parmi les pronoms de la troisième personne *en* et *y*.
- 13.—*En* signifie *de lui, d'elle, d'eux, d'elles*. Il s'emploie particulièrement pour *de cela, de ces choses*. Ainsi on peut dire, en parlant d'un homme : Que faites-vous *de lui* ? ou bien, qu'*en* faites-vous ? Mais en parlant d'une chose, on ne peut pas dire : Que faites-vous *d'elle* ? Il faut dire toujours : qu'*en* faites-vous ?

4.—
ne
qu
en
mo
lui
ses
n'e
15.—
ave
ajo
16.—
J'a
pou
qu
en
17.—
bel
app
pas
app
M
tra
d'e
de
18.—
qu
19.—
me
ra
qu
d'
20.—
so
lu
ti

- 14.—En parlant des choses et des êtres inanimés, on ne doit pas faire usage des pronoms *lui, eux, elles*, quand on peut les remplacer par *en* ou *y*. Ainsi, en parlant d'un arbre, il ne faut pas dire : Ne montez pas sur *lui*, ne cassez pas les branches de *lui* : On ne doit pas même dire : Ne cassez pas ses branches ; mais il faut dire : N'y montez pas ; n'en cassez pas les branches.
- 15.—En parlant d'une maison, il faut dire : Vous *y* avez ajouté un étage, et non pas : Vous *lui* avez ajouté un étage.
- 16.—Mais on dira : Cet arbre a perdu *ses* feuilles : J'aime la liberté au point que je sacrifierais tout pour *elle*. Ces deux phrases sont correctes, parce qu'il est impossible de remplacer *ses* et *elle* par *en* et *y*.
- 17.—Quoique l'on dise au pluriel : Vous avez une belle maison, menez-nous-*y* ; donnez-nous-*y* un appartement ; transportez-nous-*y* : On ne doit pas dire au singulier : Mène-m'*y* ; donne-m'*y* un appartement ; transporte-m'*y*. On pourrait dire : Menez-*y* moi ; donnez-*y* moi un appartement ; transportez-*y* moi. Mais il est beaucoup mieux d'éviter cette manière de s'exprimer en parlant des personnes.
- 18.—Le pronom *soi* ne se rapporte ordinairement qu'à des noms pris dans un sens indéterminé.
- 19.—On doit faire usage du pronom *soi* après les mots *on, chacun, quiconque*. Ex : On doit parler rarement de *soi* ; chacun doit veiller sur *soi* ; quiconque rapporte tout à *soi* n'a pas beaucoup d'amis.
- 20.—Lorsqu'on ne parle que des choses, le pronom *soi* doit être employé préférablement au pronom *lui*. Ex : De *soi* le vice est odieux ; l'aimant attire le fer à *soi*.

21.—Si le nom de chose est féminin, on peut employer indifféremment *soi* ou *elle-même*. Ex : La vertu est aimable en *soi*, ou en *elle-même*. La vertu a dans *soi*, ou dans *elle*, ou dans *elle-même* tout ce qui la rend aimable.

22.—Le pronom *le* peut remplacer un adjectif déjà employé, ou un substantif sans article pris comme adjectif.

23.—Le pronom *le* peut aussi remplacer une phrase entière. Alors *le* est invariable, parce qu'on peut lui substituer le pronom *cela*. Ex : Messieurs, êtes-vous français? Oui, nous *le* sommes, et non pas nous *les* sommes. Madame, êtes-vous Canadienne? Oui, je *le* suis, et non pas je *la* suis.

24.—Mais si le nom est précédé de l'article, le pronom *le* se met au même genre et au même nombre que le nom. Ex : Êtes-vous mère? Je *le* suis. Êtes-vous *la* mère de cet enfant? Je *la* suis.

25.—REMARQUE. Il ne faut pas confondre *le*, *la*, *les*, pronoms de la troisième personne, avec *le*, *la*, *les*, article. Le pronom se rapporte toujours à un nom ou à une idée précédemment exprimés.

26.—Mais après l'article vient toujours un substantif ou un adjectif avec un nom exprimé ou sous-entendu. Ex : J'ai reçu *les* livres de votre frère, je *les* lui enverrai. Le premier *les* est un article, le second est un pronom. Le menteur ne trompe pas long-temps; dès qu'on *le* connaît, on ne *le* croit plus, même quand il dit la vérité. Le premier *le* est article, les deux autres sont pronoms.

PRONOMS POSSESSIFS.

1.—On appelle PRONOMS POSSESSIFS: ceux qui marquent la propriété ou la possession.

— On en distingue de deux sortes : Les *pronoms possessifs absolus*. (Ils ne sont jamais précédés de l'article.) Les *pronoms possessifs relatifs*. (Ils sont toujours précédés de l'article.)

— Les PRONOMS POSSESSIFS ABSOLUS sont :

pour la 1 ^{re} personne,	<i>mon, ma, mes, notre, nos.</i>
pour la 2 ^e personne,	<i>ton, ta, tes, votre, vos.</i>
pour la 3 ^e personne,	<i>son, sa, ses, leur, leurs.</i>

— Devant un nom substantif masculin, on se sert, au *singulier*, de *mon, ton, son*. Ex : *Mon ami, ton fils, son chapeau.*

— On se sert aussi de *mon, ton, son* au *féminin*, devant un mot commençant par une *voyelle* ou un *h non aspiré*. Ex : *Mon ardoise, ton amabilité, son histoire.*

— *Notre, votre, leur*, au *singulier* : *Mes, tes, ses, nos, vos, leurs*, au *pluriel*, servent pour les deux genres. Ex : *Notre père, votre sœur, leur famille : Mes chevaux, tes chiens, ses maisons : Nos armées, vos escadres, leurs bataillons.*

— Les PRONOMS POSSESSIFS RELATIFS qui se rapportent à un nom sous-entendu, sont :

pour la première	} <i>le mien, la mienne, les miens, les miennes.</i>
personne,	
pour la seconde	} <i>le nôtre, la nôtre, les nôtres.</i>
personne,	
pour la troisième	} <i>le vôtre, la vôtre, les vôtres.</i>
personne,	
pour la troisième	} <i>le sien, la sienne, les siens, les siennes.</i>
personne,	
	} <i>le leur, la leur, les leurs.</i>

— *Notre* et *votre* s'écrivent sans accent circonflexe lorsqu'ils sont *pronoms possessifs absolus*, c. à d. lorsqu'ils ne sont point précédés de l'article.

9.—Mais lorsqu'ils sont *pronoms possessifs relatifs*, c. à d. lorsqu'ils sont précédés de l'*article*, on écrit avec l'accent circonflexe. Ex : *Notre* mais et la *vôtre* : *votre* jardin et le *nôtre*.

10.—Il ne faut pas confondre *leur*, pronom personnel, avec *leur*, pronom possessif.

11.—*Leur*, pronom personnel, signifie *d'eux*. Il est toujours suivi d'un *verbe*, et on l'écrit sans *s*. Ex : Le pardon des ennemis ne consiste pas seulement à ne pas *leur* nuire ; il faut encore leur être utile si l'occasion s'en présente.

12.—*Leur*, pronom possessif, signifie *le ou d'eux, ...le ou la, d'elles*. On l'écrit avec un *s* quand il se rapporte à un nom pluriel. Ex : Les gens sages conservent *leurs* amis ; les fous perdent *leurs*. Je *leur* ai envoyé *leurs* livres et les *leurs*. C'est comme si l'on disait ; J'ai envoyé *d'eux* les livres *d'eux* ; ils n'ont voulu recevoir que les livres *d'eux*.

Dans cette phrase, le premier *leur* est pronom personnel et s'écrit sans *s* ; les deux autres sont pronoms possessifs et s'écrivent avec un *s*, parce que le mot *livres* est au pluriel.

13.—Lorsqu'il y a plusieurs substantifs, on doit répéter le pronom possessif devant chacun d'eux. Il faut donc dire : *Mon* père et *ma* mère ; *son* frère et *sa* sœur. On ne doit pas dire *mes* père et mère *ses* frère et sœur.

14.—On doit encore répéter le pronom possessif devant des adjectifs qui se rapportent à des objets différens. Ex : Je lui ai montré *mes* bons vices et *mes* mauvais habits ; J'ai visité *ses* petits et *ses* grands appartemens ; et non pas : *Mes* bons livres, et mauvais habits, *ses* grands et petits appartemens.

6.—On peut se dispenser de répéter le pronom *possessif* devant des adjectifs qui se rapportent à des objets semblables ; ainsi on peut dire : *Mes beaux et bons habits*, parceque ce sont les mêmes habits qui sont beaux et bons. En supprimant la conjonction *et*, on peut dire aussi : *Mes bons, mes beaux habits*.

6.—Lorsqu'un nom substantif, désignant une partie de nous-mêmes, est précédé d'un verbe, on n'emploie pas le pronom *possessif* ; on le remplace en mettant un pronom *personnel* avant le verbe. Ex : Il *s'est* cassé le bras ; vous *vous* êtes blessé la main ; on *lui* a coupé la jambe. Au lieu de dire : Il a cassé *son* bras, vous avez blessé *votre* main, on a coupé *sa* jambe.

7.—Cependant, pour éviter toute équivoque, on dirait : Je me suis tenu toute la journée sur *mes* jambes. Il a présenté hardiment *son* bras au chirurgien.

8.—On ne doit pas dire : Il m'a déchiré l'habit, il m'a ôté le chapeau, vous me brosserez les habits. Il faut dire, en employant le pronom *possessif* : Il a déchiré *mon* habit, il m'a ôté *son* chapeau, vous brosserez *mes* habits.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

1.—Le PRONOM DÉMONSTRATIF est celui qui indique et met, pour ainsi dire, sous les yeux, la personne ou l'objet dont on parle.

2.—Les PRONOMS DÉMONSTRATIFS SONT : *Ce, cet, cette, ces, celui, celle, ceux, celles, ceci, cela*.

3.—*Ce, cet, cette, ces*, pourraient aussi être mis au rang des adjectifs, car ils sont presque toujours joints à un nom.

- 4.—On met *ce* devant un nom au masculin commençant par une *consonne* ou un *h aspiré*. Ex : Ce livre, *ce* bois, *ce* héros.
- 5.—On met *cet* devant un nom au masculin commençant par une *voyelle* ou un *h muet*. Ex : Cet enfant, *cet* arbre, *cet* habit.
- 6.—On met *cette* devant un nom féminin singulier. Ex : *Cette* fleur, *cette* arcade, *cette* place.
- 7.—On met *ces* devant un nom, au pluriel de l'un ou de l'autre genre. Ex : *Ces* livres, *ces* habits, *ces* fleurs, *ces* places.
- 8.—Lorsque le pronom *ce* n'est pas joint à un nom, il est *invariable*, et se met *particulièrement* devant le verbe *être* et devant le pronom *relatif* *qui*. Ex : *Ce* furent les Phéniciens qui inventèrent l'écriture : *C'est* l'avarice et l'ambition qui troublent le monde : On ne doit s'occuper qu'à *ce* qui peut être utile.
- 9.—Le pronom *ce*, *invariable*, s'emploie aussi quelquefois pour les pronoms *personnels* *il*, *ils*, *elle*, *elles*. Ex : Lisez Homère et Virgile, *ce* sont de grands poètes : Il pleure son fils ; *c'était* toute sa consolation : Ceux qui observent les étoiles pensent que *ce* sont autant de soleils.
- 10.—Lorsque les pronoms *celui*, *celle*, *ceux*, *celles* se rapportent à un *nom exprimé*, on les emploie en parlant des *personnes* et des *choses*. Ex : Le véritable homme d'honneur est *celui* qui remplit tous ses devoirs : La véritable charité est *celle* qui s'étend indistinctement à tous les hommes : Ayez pour amis *ceux* de vos camarades qui se conduisent le mieux : Prenez vos plumes et laissez *celles* de votre sœur.

1.—Mais si les pronoms *celui, celle, ceux, celles*, ne se rapportent pas à un nom exprimé, on ne les emploie qu'en parlant des personnes. Ex: *Celui* qui est dans la prospérité doit craindre d'en abuser: *Celles* qui aiment Dieu sont bienveillantes envers leur prochain.

2.—Quelquefois, après les pronoms *ce, cet, cette, ces, celui, celle, ceux, celles*, on ajoute la syllabe *ci* pour désigner ce qui est plus près, et la syllabe *là* pour désigner ce qui est plus éloigné. Ex: *Cet homme-ci*; *cette femme-là*; *ces gens-là*: *celui-ci, celui-là, ceux-ci, ceux-là, celle-ci, celles-là*, &c.

3.—*Ceci* et *cela* sont deux pronoms chacun d'un seul mot. Le premier s'emploie ordinairement pour les objets rapprochés, et le dernier pour les objets plus éloignés. On ne s'en sert que pour les choses, et ils n'ont point de pluriel. Ex: *Ceci* est arrivé hier: *Cela* se passait il y a dix ans.

PRONOMS RELATIFS.

1.—Le PRONOM RELATIF remplace le nom ou le pronom qui le précède, en le liant avec la proposition qui le suit et qui explique ou modifie ce nom ou ce pronom.

Qui, que, le quel, les quels, la quelle, les quelles, quoi, où, dont, sont des pronoms relatifs. Ex: L'homme qui est venu.—Les livres que vous lisez.—Le mur contre le quel on a planté des pêchers.—Les soldats sur les quels on peut compter.—La femme de la quelle on peut dire qu'elle est irréprochable.—Les ardoises sur les quelles les enfans écrivent.—C'est à quoi je pense.—La maison où vous demeurerez.—Les fruits dont nous mangeons.

2. — Lorsque le pronom relatif *qui* n'est pas précédé d'une préposition, il se rapporte indifféremment aux noms de *personnes* et aux noms de *choses*.
 Ex : Dieu *qui* lit dans le cœur de l'homme ne juge pas sur des suppositions. — La vivacité *qui* augmente en vieillissant ne va pas loin de la folie.

3. — *Qui* précédé d'une préposition ne peut se rapporter qu'à des noms de *personnes*. On peut dire : L'homme *de qui* je parle, *à qui* j'écris. On ne peut pas dire : Le cheval *sur qui* je suis monté; il faut dire : Le cheval *sur le quel* je suis monté. Dans le premier exemple, *qui* est précédé des mots *de* et *à* qui sont des prépositions. Dans le second, il est précédé de *sur*, qui est aussi une préposition.

4. — *Le quel, les quels, la quelle, lesquelles* se disent des *personnes* et des *choses*. Ex : L'officier *au quel* vous vous intéressez. Le jardin *au quel* j'ai donné tous mes soins. L'étude *à la quelle* j'ai consacré mes loisirs. Les fleurs *aux quelles* j'accorde la préférence.

5. — *Dont* équivant à *de qui, du quel, des quels, de la quelle, des quelles*. Ex : L'homme *dont* vous m'avez parlé. — Henri IV *dont* le nom est si cher aux Français. — Henri IV *dont* on a loué la bonté. Les animaux *dont* les dépouilles servent à vêtir l'homme. — Le mensonge est un vice *dont* il faut avoir honte.

C'est comme si l'on disait : L'homme *de qui* vous m'avez parlé. Henri IV *de qui* le nom est si cher aux Français. Les animaux *des quels* les dépouilles servent à vêtir l'homme, &c.

— Mais *dont* ne peut pas toujours remplacer *de qui, du quel, des quels, &c.* Ainsi on ne pourrait pas dire : Henri IV *dont* on a donné des louanges à la bonté. Les animaux *dont* l'homme doit ses vêtements aux dépouilles. Il faudrait dire : Henri IV à la bonté *de qui* ou *de quel* on a donné des louanges. Les animaux à la dépouille *des quels* l'homme doit ses vêtements.

— Où s'emploie pour *dans le quel, dans les quels, au quel, aux quels, du quel, des quels, dans la quelle, dans les quelles, à la quelle, aux quelles* ; mais seulement quand il s'agit de *temps* et de *lieu*.

EXEMPLES :

La ville où nous demeurons ; c. à d. *dans la quelle*.

Le but où vous tendez ; c. à d. *au quel*.

La maison d'où ils sortent ; c. à d. *de la quelle*.

REMARQUE.— Si le mot *maison* signifiait *race* ou *famille*, on dirait : La maison *dont* vous sortez ; *dont* elle est issue.

— *Quoi* ne se dit jamais que des êtres inanimés.

Ex : La chose *à quoi* l'avare pense le moins, c'est à secourir les pauvres. Il n'y a rien *sur quoi* l'on ait plus écrit.

— Après le mot *rien*, on emploie le pronom relatif *dont*, et non pas *de quoi* ou *du quel*. Ex : Je n'ai rien *dont* vous ne puissiez disposer. Ne fais rien *dont* tu puisses rougir.

— Les pronoms *qui, que, ou* et *dont* s'emploient également pour le *masculin* et le *fémmin* ; pour le *singulier* et le *pluriel*. Ex : Le mari *qui* aime le travail ; la femme *qui* est bonne ménagère.

La vertu qui soutient l'homme ; le courage lui fait braver les dangers. Voilà l'enfant que j'aime ; ce sont les fleurs que je préfère. Rome est la ville où j'ai vu les plus beaux monuments anciens. Honneur aux FRANÇAIS dont le courage et le patriotisme ont renversé la tyrannie.
Juillet 1830.

- 11.—Le *substantif* au quel se rapporte le *pronom relatif* n'est pas toujours exprimé. Ex : Nous aimons *qui* nous aime, c. à. d. les personnes nous aiment. Voilà *qui* va bien, c. à. d. une chose qui va bien. A *qui* mal veut, arrive, &c.

PRONOMS ABSOLUS.

- 1.—Le PRONOM ABSOLU sert à lier deux propositions.
- 2.—Il se rapporte à un nom substantif qui le suit ou qui est sous-entendu.
- 3.—Il exprime l'interrogation, le doute ou l'incertitude.
- 4.—Il y a plusieurs pronoms qui sont : *qui, quoi, quel, quels, quelle, quelles.*

EXEMPLES :

Apprenez-moi *qui* vous êtes ? c. à. d. *quel* homme.
Je ne sais *que* faire ; c. à. d. *quelle* chose faire.
Je devine à *quoi* vous pensez ; c. à. d. à *quelle* chose.
Quel est le plus estimable de tous ? c. à. d. *quel* homme.
Quels changemens sont survenus ?
Quelle est la plus heureuse des mères ?
Quel parti prendre.

- 5.—Lorsque la phrase est interrogative, la première des deux propositions est sous-entendue.

EXEMPLES :

Quels changemens sont survenus? c. à d. Dites-moi quels sont les changemens survenus. Quelle est la plus heureuse des mères? C'est comme si l'on disait: Je voudrais bien savoir quelle est la mère la plus heureuse, &c.

—Qui, pronom absolu, ne se dit que des personnes.

EXEMPLES :

—Qui êtes-vous?—Qui est-ce?—Qui demandez-vous? Dites-moi qui sont ces personnes?—A qui écrivez-vous cette longue lettre?

—On ne pourrait pas dire: Qui sont ces animaux? Qui sont ces livres? Il faudrait dire: Quels sont ces animaux?—Quels sont ces livres?

—On emploie *que* et *quoi* en parlant des choses. Ex: Que dites-vous?—Qu'est-ce que c'est?—A quoi pensez-vous?—De quoi parlez-vous avec tant de chaleur?

PRONOMS INDÉFINIS.

—Les PRONOMS INDÉFINIS marquent les personnes ou les choses d'une manière vague, générale et indéterminée.

—Les pronoms indéfinis sont: *On*, *rien*, *personne*, *chaque*, *chacun*, *aucun*, *nul*, *quelque*, *quelqu'un*, *quelque-~~un~~que*, *quel-~~un~~que*, *quiconque*, *autrui*, *certain*, *l'un*, *l'autre*, *tel*, *tout*.

—On est ordinairement masculin au singulier: Ex: On est heureux quand on fait une bonne action.—On secourt plus volontiers les malheureux quand on l'a été soi-même.—Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.

- 4.—On se trouve cependant employé avec un adjectif au féminin. Ex: Quand on est mère, on est indulgente.
- 5.—On s'emploie aussi avec un nom au pluriel. Ex: On n'est pas des esclaves pour éprouver de si mauvais traitemens. On est égal quand on s'aime.
- 6.—On dit souvent *l'on* au lieu de *on* pour éviter une rencontre désagréable de sons. Ainsi, au lieu de dire: *si on* veut, *si on* m'en croit, on dira: *si l'on* veut, *si l'on* m'en croit.
- 7.—Le pronom *rien* signifie une chose, quelque chose lorsqu'il y a doute ou interrogation. Ex: Avez-vous rien vu de si beau?—Y a-t-il rien de plus rare qu'un véritable ami?—Je doute que rien contribue autant au bonheur que l'amour du travail.
- 8.—*Ne.....rien, rien ne* signifie nulle chose. Ex: Il n'y a rien de plus admirable que la vertu.—*Rien* n'est plus incertain que notre dernière heure.—*Rien* n'est beau que le vrai, &c.
- 9.—Avec le verbe *compter*, le pronom indéfini *rien* peut s'employer sans la négation *ne* et signifie également nulle chose. Ex: On doit compter pour rien tout ce qui ne contribue pas à nous rendre meilleurs.
- 10.—*Personne*, pronom indéfini, est masculin, et signifie quelqu'un, quelque personne.
- 11.—Il s'emploie dans ce sens lorsqu'il y a doute ou interrogation. Ex: Avez-vous connu personne de plus heureux que lui? Je doute qu'il y ait personne de plus heureux qu'elle.
- 12.—*Personne.....ne ; ne.....personne*, signifie nulle personne, et s'emploie aussi au masculin. Ex: *Personne* n'est plus heureux qu'elle.—Je ne connais personne de plus malheureux que lui.

— I
met
jour

Ex :
Lef

— C
n'est

Ex :
voirs

chac

ces b
Chac

sépa

— L
n'est

chaq
raiso

3.— A
dans

Ex :
C'est

auter

7.— A

n'a p

justi
raiso

peut
pas t

3.— N
de p

Nul

4.—Lorsque le mot *personne* est pris substantivement, il est *féminin*. Mais dans ce cas il est toujours accompagné d'un article ou d'un pronom.
 Ex: *La personne, une personne, ces personnes.*
Les personnes aimables sont recherchées.

5.—*Chaque* est toujours joint à un nom. *Chacun* n'est jamais suivi du nom au quel il se rapporte.
 Ex: *Chaque âge a ses plaisirs, chaque état ses devoirs.*—Le prix de ces objets est de six francs *chacun*. Ce serait une faute de dire: Le prix de ces objets est de six francs *chaque*. On dit bien: *Chacun de ces hommes*; mais le pronom *chacun* est séparé du nom par la préposition *de*.

6.—Lorsque le nom au quel se rapporte *chacun* n'est pas exprimé, il signifie *chaque* personne, *chaque* homme. Ex: *Chacun en parle, chacun en raisonne à sa manière.*

7.—*Aucun, aucune*, signifie *un, quelque*, et s'emploie dans ce sens lorsqu'il y a doute ou interrogation.
 Ex: *Je doute qu'il y ait aucun auteur sans défaut.* C'est comme si l'on disait: Je doute qu'il y ait *un* auteur, ou *quelque* auteur sans défaut.

8.—*Aucun, aucune, ne, aucun, ne, aucune*, signifie *pas un, pas une*. Ce pronom n'a point de *pluriel*. Ex: *Aucune raison ne peut justifier le mensonge; c. à. d.: Il n'y a pas une raison qui puisse justifier le mensonge.*—On ne peut lui reprocher *aucun* crime; c. à. d.: On n'a *pas un* crime à lui reprocher.

9.—*Nul, nulle*, signifiant *aucun, aucune*, n'a point de *pluriel*. Ex: *Nul habitant, nulle femme.*—*Nul* ne peut être heureux s'il n'est vertueux.

- 19.—*Nul, nulle*, signifiant qui n'a *aucun* mérite, *aucune* valeur, *aucune* force, ne peut jamais être considéré comme un *pronom*, et peut se mettre au *pluriel* comme tous les autres adjectifs. Il se place toujours après son substantif. Ex: Testament *nul*,—*clauses nulles*,—tous ces acts sont *nuls*.
- 20.—*Quelque* se joint toujours à un nom, et jamais à *quelqu'un*. Ex: Vous avez *quelques* livres, donnez-m'en *quelques-uns*. On ne doit pas dire: Donnez-m'en *quelques*.
- 21.—Lorsque *quelqu'un* ne se rapporte pas à un mot qui précède, il signifie *une personne*. Ex: *Quelqu'un* m'a dit; c. à. d. *une personne* m'a dit.
- 22.—*Quelque* est des *deux genres*. On y ajoute un *s* au *pluriel*. Ex: *Quelque* courage,—*quelque* vertu;—*quelques* armes,—*quelques* fleurs.
- 23.—*Quelque* signifiant *environ, à peu près*, ne prend jamais d'*s*. Ex: Il a *quelque* soixante ans.
- 24.—*Quelque* devant un *adjectif* est *invariable*. Ex: *Quelque* grands qu'il soient;—*Quelque* grands biens que l'on possède. *Quelque* bonnes qualités que vous ayez.
- 25.—*Quelque* suivi d'un *substantif* prend un *s* au *pluriel*. Ex: *Quelque* manœuvre que l'ennemi fasse;—*quelques* fortifications qu'il élève;—*quelques* ruses qu'il emploie;—il sera battu.
- 26.—*Quel* devant un *que* suivi du verbe *être*, se met au même genre et au même nombre que le *substantif* au quel il se rapporte. Ex: *Quel que* soit votre projet;—*quelle que* soit votre opulence;—*quels que* soient ses droits;—*quelles que* soient nos espérances. Les citoyens, *quels qu'ils* soient, doivent respect et obéissance aux lois, *quelles qu'elles* soient.

- 7.— *Quel* suivi de *que* est également variable devant quelques autres verbes, comme *pouvoir*, *paraître*, &c. Ex : *Quels que puissent être les sophismes de certains écrivains. L'intention d'un tyran, quelle qu'elle paraisse, est toujours suspecte.*
- 8.— On ne peut pas dire : *tel qu'il soit* au lieu de *quel qu'il soit*.
- 9.— On ne peut pas dire non plus : *quel riche que vous soyez ;—quelle fortune que vous ayez.* Il faut dire : *Quelque riche que vous soyez ;—quelque fortune que vous ayez.*
- 10.— REMARQUES.—1°. On pourrait, avec plusieurs grammairiens, considérer comme *adjectifs* tous les *pronoms* qui se joignent à des *substantifs* et s'accordent avec eux, comme : *chaque, nul, aucun, quelque, &c. &c.*
- 31.—2°. Les mêmes grammairiens placent les mots ci-après parmi les PRONOMS INDÉFINIS. *Autre, l'un l'autre, l'un et l'autre, pas un, quelconque, qui que ce soit, quoique, qui que ce soit.*
- 32.— *Autre*, quand il n'est joint à aucun substantif, et qu'il n'est pas relatif au pronom *en*. Ex : *Un autre que moi vous tromperait.*
- 33.— *L'un l'autre*, prend les deux genres et les deux nombres. Il se dit des personnes et des choses, et prend l'article avant chacun des deux mots qui le composent. Ex : *Ils médisent l'un de l'autre. L'un avait plus de fierté ; l'autre plus de douceur.*
- 34.— *L'un et l'autre*. Ces mots expriment l'assemblée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses. Ils ont les deux genres, les deux nombres, et prennent l'article. On les range parmi les pronoms quand ils ne sont pas joints à un substantif. Ex : *L'un et l'autre rapportent les mêmes circonstances. Unissons-nous les uns et les autres contre les ennemis de nos libertés.*

35. — *Quelconque* employé avec une négation est à peu près le synonyme de *nul*, *aucun*. Il sert également aux deux genres; mais alors il n'a pas de pluriel. Il a cela de particulier qu'il se met toujours à la suite d'un substantif, soit en parlant de personnes, soit en parlant des choses. Ex: Il n'y a homme *quelconque* qui puisse le faire céder. Il ne lui est resté chose *quelconque*.

Employé sans négation, il signifie *quel* qu'il soit, *quelle* qu'elle soit; et alors il a un pluriel. Ex: Une ligne *quelconque* étant tracée. — Deux points *quelconques* étant donnés, &c.

36. — *Par un* s'emploie toujours comme *un* dans une signification restreinte et relative. Toute la différence entre l'un et l'autre, c'est que *par un* exprime une exclusion plus générale qu'*un*. Ex: Il est aussi savant que *par un*. (On ne s'en sert guère que dans le style familier.)

37. — *Qui que ce soit*, *quelque ce soit*. Employé sans négation, le premier de ces pronoms signifie la même chose que *quiconque* ou *quelque* personne *que ce soit*. Ex: Avec *qui que ce soit* que nous parlions, nous devons être polis. *Qui que ce soit* que demande à me voir, répondez que je suis absent.

Employé avec négation, il signifie *personne* ou *aucune* personne. Ex: N'envions la fortune de *qui que ce soit*. On ne doit jamais parler mal de *qui que ce soit* en son absence.

Quoi que ce soit se dit seulement des choses, au masculin singulier. Il s'emploie avec ou sans négation; avec ou sans préposition. Sans négation, il signifie la même chose que *quelque* chose que: Avec une négation, il signifie *rien*. Ex: *Quoi que ce soit* qu'il dise, il ne me persuadera pas. Ceux qui ne s'occupent à *quoi que ce soit* de bon et d'utile, sont fort méprisables.

— *Quoi* suivi de *que* peut toujours se tourner par *quelque chose que*. Ex: *Quoiqu'en* dise Aristote et sa docte cabale. Souvenez-vous, *quoique* le cœur vous dise.

— Il y a encore quelques *mots* qui sont considérés comme *pronoms*. Mais comme ils sont en petit nombre et peu usités, on ne les indique pas ici. L'usage les fera connaître.

DU VERBE.

— Le VERBE est un mot par le quel on affirme l'existence, l'état ou l'action des personnes et des choses. Ex: Je *lis*, tu *chantes*, il *est* attentif, nous *écoutons*. Les mots *lis*, *chantes*, *est*, *écoutons*, sont des *verbes*.

— Le verbe est susceptible de recevoir certains changemens qui servent à faire reconnaître le nombre et les personnes.

— Il est encore susceptible de recevoir certaines modifications ou variations qui servent à désigner ce qu'on appelle *MODES* et *TEMPS*.

— Il y a dans les verbes, comme dans les noms, deux nombres :

le *singulier* : Je *marche*, tu *cours*, il *galope* ;

le *pluriel* : Nous *marchons*, vous *courez*, ils *galopent* ;

— Les verbes, comme les pronoms, ont trois personnes :

SINGULIER.

Première personne : Je *lis*. J'*écoute*. J'*aime*.

Seconde personne : Tu *lis*. Tu *écoutes*. Tu *aimes*.

Troisième personne : { Paul *lit*; il *écoute*; il *écrit*.
{ Sa *sœur joue*; elle *chante*.

PLURIEL.

Première personne : Nous lisons. Nous écoutons.

Seconde personne : Vous lisez. Vous écoutez.

Troisième personne : { Vos amis lisent. Ils écoutent.
 Vos sœurs jouent. Elles
 (chantent.)

DES MODES.

6.—Les *MODES* sont des modifications ou variations du verbe, par les quelles on désigne certaines circonstances qui accompagnent l'énonciation du fait exprimé par le verbe.

7.—Il y a *CINQ* *MODES*, savoir : L'*INDICATIF*, le *CONDITIONNEL*, L'*IMPERATIF*, le *SUBJONCTIF* et L'*INFINITIF*.

8.—Le mode *indicatif* sert à énoncer le fait d'une manière positive. Ex : Vous écrivez. Je lis. Paul dessine.

9.—Le mode *conditionnel* indique ordinairement une *supposition* ; il marque souvent aussi que la chose se ferait ou serait faite moyennant une *condition*. Ex : Je serais votre ami, lors même que vous ne le voudriez pas ; c. à. d. : en supposant même que vous ne le voudriez pas. On serait heureux si on savait toujours borner ses désirs ; c. à. d. en supposant qu'on sût borner ses désirs.

10.—Le mode *impératif* joint à la signification du verbe l'idée de *commandement*, d'*exhortation* ou de *prière*. Ex : Sois sage ; sois attentif ; travaille assidument. Adore Dieu, sois juste, et sera bien ton pays.

- 11.—Le mode *subjonctif* dépend toujours d'un verbe précédent ou sous-entendu, et qui marque *incertitude, plaisir, commandement* ou *désir*. Ex: Je doute que vous *veniez*. — Je ne crois pas qu'il *mente*. — J'aime qu'on *soit* attentif. — Dieu ordonne que nous *honorions* nos parens: *Puissiez-vous* être toujours heureux: — Plaise au ciel que vous *soyez* toujours contents de votre sort.
- 12.—Dans les deux dernières phrases, on sous-entend: *Je souhaite que*. Ex: Je souhaite qu'il *plaise* au ciel: — Je désire que vous *puissiez* être toujours heureux.
- 13.—Le mode *infinitif* sert à énoncer le fait d'une manière *indéterminée, indéfinie, sans marquer ni le nombre ni la personne, comme: Aimer, lire, croire, apprendre, cueillir*. Ex: Je veux *étudier* avec zèle pour *faire* le bonheur de mes parens: — Il est honteux de *mentir*.

DES TEMPS.

- 14.—On appelle TEMPS les divers changemens dans les verbes, par les quels on exprime le *présent, le passé, le futur*, et les nuances de ces temps. (Ces divers changemens sont indiqués dans les modèles de conjugaison.)

EXEMPLES:

Présent. Je suis satisfait de ton travail: *aujourd'hui*.

Passé. J'étais satisfait de ton travail: *hier*.

Futur. Je serai satisfait de ton travail: *demain*.

Ces temps sont eux mêmes subdivisés en temps *simples* et en temps *composés*.

Les temps *simples* sont ceux qui sont composés d'un *seul mot*, non compris le *proyam*. Ex: Je *jour*, — tu *chantais*, — il *danse*ra.

Les temps *composés* sont ceux qui s'expriment par *plusieurs mots*, savoir: par un *temps* du verbe ÊTRE ou du verbe AVOIR, et par le *participe passé* du verbe que l'on *conjugue*. (Les verbes ÊTRE et AVOIR sont alors appelés *AUXILIAIRES*. Dans tout autre cas ils sont *IRRÉGULIERS*.) Ex: *J'ai prié, — tu as écrit, — il a voyagé: Nous sommes partis, — vous êtes retardés, — ils sont arrivés.*

DU SUJET ET DU COMPLÉMENT DU VERBE

DU SUJET.

1.—Le **SUJET** est le mot qui désigne la personne ou la chose dont on parle, et à laquelle on attribue soit l'action, soit l'état exprimé par le verbe.

EXEMPLES:

<i>Le soleil brille.</i>		<i>Le soleil est le sujet de brille.</i>
<i>Le vice conduit à la misère.</i>		<i>Le vice est le sujet de conduit.</i>
<i>Le menteur offense Dieu.</i>		<i>Le menteur est le sujet de offense.</i>
<i>La justice et la probité doivent régler nos actions.</i>		<i>La justice et la probité sont les deux sujets de cette phrase.</i>

2.—Le sujet est *presque toujours* formé par un nom substantif ou par un pronom. Ex: *La gloire* qui vient de la vertu a un éclat immortel. *Dieu* est juste; *il* punit les méchants.

La gloire, Dieu, sont des noms substantifs *sujets* des deux premières phrases: *Il* est un pronom *sujet* de la dernière.

DU COMPLÉMENT OU RÉGIME.

3.—Le *sujet uni* au verbe ne forme pas toujours un *sens achevé* dans une phrase; il faut quelque fois y ajouter un *complément*.

— On appelle **complément** ce qu'on ajoute à un mot pour en mieux déterminer ou développer la signification.

EXEMPLES :

Tableaux de *grammaire*. Tableaux de *lecture*.
Tableaux pour le *dessin linéaire*, sont autant de complémens du substantif *tableaux*.

— On appelle **complément** ou **régime** d'un verbe ce qu'on ajoute à ce verbe pour compléter le sens de la phrase.

EXEMPLES :

Aimez Dieu ; craignez sa justice. Honorez vos parens.
Dieu, sa justice, vos parens, sont les complémens ou régimes des verbes aimez, craignez, honorez.
Mourir pour LA PATRIE et LA LIBERTÉ. La patrie et la liberté sont les complémens du verbe mourir.

— Les verbes ont deux sortes de complémens. Le complément *direct* et le complément *indirect*.

DU COMPLÉMENT DIRECT.

— Le **complément direct** est celui qui se joint au verbe sans préposition exprimée ou sous-entendue.

EXEMPLES :

Je vous donne ce livre.
Ce livre est le **complément direct** de donne.
L'évangile inspire l'esprit de charité.
L'esprit est le **complément direct** d'inspire.
La religion aide beaucoup à supporter les grandes infortunes.
Les infortunes est le **complément direct** de supporter.

DU COMPLÈMENT INDIRECT.

8.—Le complément indirect est celui qui se joint au verbe par une préposition exprimée ou sous-entendue.

EXEMPLES :

Vivre à Paris, venir de Rome, passer par Lyon
A Paris, de Rome, par Lyon, sont des compléments indirects des verbes vivre, venir, passer.

Sachez à vos devoirs, rappelez vos plaintes.
A vos devoirs est le complément indirect d'invoquer.
Je vous ai donné un prix : c. à. d. j'ai donné à vous
Vous est le complément indirect ; car on sous-entend la préposition à.

9.—Le même verbe peut avoir à la fois le complément direct et le complément indirect.

EXEMPLES :

J'ai donné un livre à Théod.—Cette phrase contient les deux sortes de compléments. Un livre, complément direct ; et à Théod, complément indirect.

La conscience nous fournit une preuve de l'immortalité de l'âme.—Nous est pour à nous ; c'est le complément indirect : une preuve est le complément direct.

DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE VERBE.

1.—Il y a cinq espèces de verbe, savoir : Les verbes ACTIFS, les verbes PASSIFS, les verbes NEUTRES, les verbes PRONOMINAUX et les verbes IMPERSONNELS.

DU VERBE ACTIF.

2.—Tout verbe qui peut recevoir un complément direct s'appelle VERBE ACTIF.

— *Aimer, regarder, admirer, prendre, &c.*, sont des verbes actifs, parce qu'ils peuvent recevoir un complément direct. En effet, on peut ajouter à ces verbes, les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*, sans employer de préposition. Ex: *Aimer quelqu'un, regarder quelque chose. Couvrir quelqu'un, prendre quelque chose.*

— Le verbe actif agit directement sur son complément ou régime.

DU VERBE PASSIF.

— Le verbe passif est celui dans le quel l'action est présentée comme soufferte ou reçue par le sujet. Ex: *Un jeune homme vertueux est estimé de tout le monde. Est estimé est un verbe passif.*

— Le verbe passif est l'opposé du verbe actif. Dans le verbe actif, le sujet fait l'action; dans le verbe passif le sujet reçoit l'action.

EXEMPLES:

pour l'actif: *Paul frappe Jean.*

pour le passif: *Jean est frappé par Paul. (blessé.)*

pour l'actif: *Les enfans honnêtes respectent la vieillesse.*

pour le passif: *La vieillesse est respectée par les enfans honnêtes.*

— Tout verbe actif peut être changé en verbe passif. Alors, le complément direct du verbe actif devient le sujet du verbe passif; et le sujet du verbe actif devient le complément direct du verbe passif.

— Le verbe passif est toujours formé du verbe *être* au présent, et du participe passé d'un verbe actif. Ex: *Être aimé, être regardé, être pris, &c.*

DU VERBE NEUTRE.

- 9.—Le verbe **NEUTRE** est celui qui ne peut avoir de complément direct, ni être changé en verbe passif. Les verbes *marcher, agir, rester, dormir, mourir, &c.*, sont des verbes neutres.
- 10.—Le mot *neutre* signifie ni l'un ni l'autre.—Le verbe neutre a reçu ce nom parce qu'il n'est ni *actif* ni *passif*.
- 11.—Tout verbe qui ne peut être changé en verbe passif est un verbe *neutre*.

EXCEPTIONS :

Je *resterais* quinze jours à la campagne;

e. à. d. pendant *quinze jours*.

Vous avez *dormi* sept heures;

e. à. d. pendant *sept heures*.

Il a *marché* cinq jours;

e. à. d. pendant *cinq jours*.

On ne peut pas dire :
 { *Quinze jours ont été restés*
 { *Sept heures ont été dormies*
 { *Cinq jours ont été marchés*

Les verbes *rester, dormir, marcher*, sont donc des verbes *neutres*.

12.—Un grand nombre de verbes actifs peuvent s'employer sans complément direct, et sous ce rapport, ils ressemblent aux verbes neutres. Ex : *J'ai lu, vous écrivez, il peint.*

La plus grande partie des verbes neutres prennent le verbe auxiliaire **AVOIR** dans les temps composés. Ex : *J'ai régné, tu auras vécu, ils auraient marché.*

D'autres prennent l'**Auxiliaire ÊTRE**. Ex : *Jus suis tombé, ils étaient arrivés, elles seraient mortes.* Enfin, quelques uns prennent, selon l'occurrence, tantôt l'**auxiliaire AVOIR** et tantôt l'**auxiliaire ÊTRE**.

DU VERBE PRONOMINAL.

13.—Le verbe PRONOMINAL est celui qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne, ou avec un pronom de la même personne que le sujet. Ex : Je me promène; tu t'amuses; elle se réjouit; Pierre se méprend. Nous nous instruisons; vous vous aidez; ils se repentent.

14.—Il y a deux sortes de verbes pronominaux : le verbe pronominal réfléchi et le verbe pronominal réciproque.

15.—On nomme pronominal réfléchi le verbe dont le sujet agit sur lui même.

EXEMPLES : :

Je me frappe; c. à. d. : je frappe moi.

Je est le sujet, et *me*, qui est le complément direct du verbe, désigne la même personne que le sujet.

Tu te vanteras; c. à. d. : tu vanteras toi.

Tu est le sujet du verbe, et *te*, qui est le complément direct, désigne la même personne que le sujet.

16.—On nomme verbe pronominal réciproque celui qui est accompagné de différens sujets agissant les uns sur les autres. Ex : Le frère et la sœur doivent se chérir réciproquement.--- Le frère et la

sœur sont des sujets différens, et *se* qui est le complément direct, désigne les mêmes personnes que les sujets.

17.—Le verbe pronominal réciproque doit être nécessairement mis au pluriel, et ne peut s'employer qu'avec les pronoms nous, vous, se.

18.—Tous les temps composés des verbes pronominaux, soit réfléchis, soit réciproques, se forment avec le verbe auxiliaire être. Ex : Je me suis promené; je me suis repenti; ils se sont battus; nous nous sommes réjouis.

REMARQUE.— Il est facile de voir qu'on peut rendre *pronominaux* tous les verbes *actifs* et quelques verbes *neutres*, en faisant agir le *sujet* sur lui-même. Ex: *Je me flatte, elle s'habille.* *Flatte* et *habille* sont dans ce cas des verbes *pronominaux accidentels*, c. à. d. par circonstance, car ils peuvent agir sur toute autre chose que le *sujet*. En effet, on peut dire: *Je flatte l'orgueil de mon ennemi. Elle habille sa poupée.* Mais dans le verbe *pronominal essentiel*, c. à. d. qui est tel par sa nature, le *sujet* ne peut jamais exercer d'action que sur lui-même. Ex: *Je me repens, tu t'abstiens.* On ne pourrait pas dire: *Je vous repens, vous m'abstenez.*

DU VERBE IMPERSONNEL.

19.— Le verbe *IMPERSONNEL*, (que quelques grammairiens appellent *unipersonnel*, et d'autres *monopersonnel*), est celui qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier avec le pronom *il*, et de manière qu'on ne puisse remplacer ce pronom ni par un nom, ni par un autre pronom. Ex: *Il pleut, il neige, il tonne, il faut, il importe, &c.*

20.— Beaucoup de verbes peuvent s'employer à la manière des verbes *impersonnels*. Ex: *Il s'éleva un grand vent; il fait beau temps; il tombe beaucoup de pluie, &c.*

CONCORDANCE DU VERBE AVEC LE SUJET.

1.— On met le *VERBE* au même nombre et à la même personne que le *sujet*.

La fr
Les ex
Sont, e
bonne qu
Je suis
Nous étu
Suis, e
même no
ou étou
Ivres
qui, o
même
le qui

C'est r
C'est r
C'est r
Les ve
nombre
personne
qui.

Il en e
gloire qu
C'est
du doux
C'est

— Que
peuve
verbe

EXEMPLES:

La frugalité est mère de la sagesse.

Les excès en tout genre sont nuisibles.

Sont, est, sont au même nombre et à la même personne que les sujets excès et frugalité.

Je suis attentif. Tu es studieux. Emilie chante.

Nous étudions. Vous écoutez. Ils écrivent.

Suis, es, chante, étudions, écoutez, écrivent, sont au même nombre et à la même personne que leurs sujets.

Lorsque le sujet du verbe est le pronom relatif qui, on met le verbe au même nombre et à la même personne que le nom ou le pronom auquel se rapporte.

EXEMPLES:

C'est moi qui suis venu et qui vous ai parlé.

C'est nous qui avons conquis la liberté.

C'est vous qui avez soutenu le despotisme.

Les verbes suis, ai, avons, avez, sont au même nombre et à la même personne que les pronoms personnels aux quels se rapporte le pronom relatif qui.

Il en est de même pour les exemples suivans: La gloire qui vient de la vertu a un éclat immortel.

C'est moi qui la première, Seigneur, vous appellai du doux nom de père.

C'est vous qui, le premier, avez éclairci ce point.

3. — Quand le verbe a plusieurs sujets qui sont ou peuvent être liés par la conjonction et, on met le verbe au pluriel.

EXEMPLES.

Le mensonge et l'honneur sont incompatibles.
Le sot et le fou ne trient que par leur humeur.
Oscar et Edmond auront sans doute combattu pour la liberté.

Toi et moi, — vous et moi, — nous irons en ville.
Nous, votre frère et Léon, vous resterez en campagne.

4.— Lorsqu'un verbe a plusieurs sujets parmi lesquels se trouve un pronom de la première personne, on met le verbe à la première personne du pluriel.

EXEMPLES.

Toi et moi, nous irons en ville.
Mon ami et moi, nous danserons.
Vous et nous, nous chanterons.

5.— Quand parmi les noms ou pronoms, sujets du verbe, il ne se trouve pas de pronom de la première personne, et qu'il s'en trouve un de la seconde, on met le verbe à la seconde personne du pluriel.

EXEMPLES.

Gustave et toi, vous serez laborieux.
Ta sœur et toi, vous serez bons.
Vous et eux, vous aimerez vos parents.

6.— Quand le pronom relatif qui se rapporte à plusieurs noms ou pronoms de différentes personnes et qu'il s'y trouve un pronom de la première, le verbe se met à la première personne du pluriel.

C'est
C'est
C'est

— Si
prof
secon
la p
du p

C'est
C'est
C'est

8.— Q
quel
d'un
cun,
jets.

Loi
ences,
et peti
traire

Pr
Da
parce
quelq
Tout,

9.— C
s'ie
de

EXEMPLES :

C'est toi et moi,
C'est vous et moi,
C'est mon fils et moi, } qui avons fait cela.

7.—Si parmi les noms et pronoms qui précèdent le pronom relatif *qui*, il se trouve un pronom de la *seconde* personne, et qu'il ne s'en trouve aucun de la *première*, le verbe se met à la *seconde* personne du *pluriel*.

EXEMPLES :

C'est toi et lui,
C'est vous et les vôtres,
C'est toi et son ami, } qui avez mis la paix.

8.—Quoique le verbe ait plusieurs sujets, on le met quelque fois au *singulier*, lorsqu'il est précédé d'un de ces mots : *Tout*, *personne*, *rien*, *nul*, *chacun*, qui représentent collectivement tous ces sujets.

EXEMPLES :

Lois, *commerce*, *police*, *discipline militaire*, *sciences*, *beaux-arts*, *TOUT* s'est perfectionné. *Grands et petits*, *riches et pauvres*, *PERSONNE* ne peut se soustraire à la mort.

Prières, *armée*, *menaces*, *RIEN* ne put l'ébranler. Dans ces phrases on met le verbe au *singulier*, parce que les différens sujets se trouvent réunis en quelque sorte dans un seul mot au *singulier*, comme : *Tout*, *personne*, *rien*.

9.—On met encore le verbe au *singulier* après plusieurs sujets, dont chacun est précédé de *tous* ou de *chaque*.

EXEMPLES:

Chaque état, chaque âge a ses devoirs.

Tout rang, tout âge aspire au bonheur.

Dans ces phrases, on considère chacune des substantifs séparément.

EXEMPLES:

Chaque état a ses devoirs.—Chaque âge a ses devoirs.

Tout rang aspire au bonheur.—Tout âge aspire au bonheur.

10.—Quand un sujet est lié à d'autres noms par les expressions suivantes: *de même que, ainsi que, aussi bien que, non plus que, &c.* le verbe ne s'accorde qu'avec le sujet principal.

EXEMPLES:

Cette erreur, ainsi que mille autres, a été trop suivie.

La force de l'âme, comme celle du corps, est le fruit de la tempérance.

11.—Après plusieurs sujets, dont le dernier est précédé de la conjonction *mais*, le verbe ne s'accorde qu'avec le dernier.

EXEMPLES:

Non seulement le devoir et l'honneur, mais encore votre intérêt personnel vous prescrit une conduite honnête.

Non seulement ses richesses et ses honneurs, mais encore sa gloire s'est évanouie.

12.—Quand plusieurs sujets sont liés par la conjonction *ou*, le verbe s'accorde généralement avec le dernier.

Les
La
3.—
ou,
la se
si le

Tou
Vou
Lui
Moi
Tou
Vou
Vou

4.—
com
d'an
Sils
au g

Bea
ont ve
rite.—
Moins

1.—
infl
de
ces

2.—
ET
ser
con
jug

SPECIALIX EXEMPLES. MORIANULZOO

Les richesses ou la gloire vous est offerte.
La gloire ou les richesses vous sont offertes.

- 3.—Mais si parmi les sujets liés par la conjonction *ou*, il se trouve un pronom de la première ou de la seconde personne, la phrase se construit comme si les sujets étaient liés par la conjonction *et*.

(Voir pages 67 et 68.)

EXEMPLES.

Toi ou moi,	}	Nous irons l'avertir.
Vous ou moi,		
Moi ou moi,	}	Vous lui rendrez service.
Moi frère ou moi,		
Toi ou lui,	}	
Vous ou eux,		
Vous ou votre ami,		

- 4.—Quand les mots qui indiquent la quantité, comme *beaucoup*, *peu*, *moins*, *plus*, &c. sont suivis d'un nom singulier, le verbe se met au singulier. S'ils sont suivis d'un nom pluriel, le verbe se met au pluriel.

EXEMPLES.

Beaucoup de monde est venu.—*Beaucoup de gens sont venus.*—*Peu de modestie annonce peu de mérite.*—*Moins d'argent te rendrait moins orgueilleux.*—*Moins de défauts te rendraient plus aimable.*

CONJUGAISON DES VERBES.

- 1.—CONJUGUER un verbe, c'est lui faire subir les inflexions ou variations de nombre, de personnes, de temps et de modes, et réciter ou écrire de suite ces différentes inflexions ou variations.
- 2.—On a vu, (page 60,) que les verbes irréguliers *ÊTRE* et *AVOIR* deviennent auxiliaires quand ils servent à conjuguer d'autres verbes. Cette circonstance oblige à les placer avant les quatre conjugaisons principales.

CONJUGAISON DES AUXILIAIRES

ÊTRE ET AVOIR.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.		PASSÉ IMPERFECT.	
Être.	Avoir.	Être.	Avoir.
Je suis.	J'ai.	J'ai été.	J'ai eu.
Tu es.	Tu as.	Tu as été.	Tu as eu.
Il est.	Il a.	Il a été.	Il a eu.
Nous sommes.	Nous avons.	Nous avons été.	Nous avons eu.
Vous êtes.	Vous avez.	Vous avez été.	Vous avez eu.
Ils sont.	Ils ont.	Ils ont été.	Ils ont eu.

IMPARFAIT.

PLUS QU'IMPARFAIT.

J'étais.	J'avais.	J'avais été.	J'avais eu.
Tu étais.	Tu avais.	Tu avais été.	Tu avais eu.
Il était.	Il avait.	Il avait été.	Il avait eu.
Nous étions.	Nous avions.	Nous avions été.	Nous avions eu.
Vous étiez.	Vous aviez.	Vous aviez été.	Vous aviez eu.
Ils étaient.	Ils avaient.	Ils avaient été.	Ils avaient eu.

PASSÉ DÉFINI.

PASSÉ ANTERIEUR.

Je fus.	J'eus.	J'eus été.	J'eus eu.
Tu fus.	Tu eus.	Tu eus été.	Tu eus eu.
Il fut.	Il eut.	Il eut été.	Il eut eu.
Nous fûmes.	Nous eûmes.	Nous eûmes été.	Nous eûmes eu.
Vous fûtes.	Vous eûtes.	Vous eûtes été.	Vous eûtes eu.
Ils furent.	Ils eurent.	Ils eurent été.	Ils eurent eu.

FUTUR ABSOLU.

FUTUR PASSÉ.

Je serai.	J'aurai.	J'aurai été.	J'aurai eu.
Tu seras.	Tu auras.	Tu auras été.	Tu auras eu.
Il sera.	Il aura.	Il aura été.	Il aura eu.
Nous serons.	Nous aurons.	Nous aurons été.	Nous aurons eu.
Vous serez.	Vous aurez.	Vous aurez été.	Vous aurez eu.
Ils seront.	Ils auront.	Ils auront été.	Ils auront eu.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

PASSÉ.

Je serais.	J'aurais.	J'aurais été. (1)	J'aurais eu. (2)
Tu serais.	Tu aurais.	Tu aurais été.	Tu aurais eu.
Il serait.	Il aurait.	Il aurait été.	Il aurait eu.
Nous serions.	Nous aurions.	Nous aurions été.	Nous aurions eu.
Vous seriez.	Vous auriez.	Vous auriez été.	Vous auriez eu.
Ils seraient.	Ils auraient.	Ils auraient été.	Ils auraient eu.

(1) On dit aussi : J'eusse été, tu eusses été, il eût été, &c.

(2) On dit aussi : J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, &c.

PRÉ

Être.

(Point de
singul
bis.
u'il soit.
oyons.
oyez.
u'ils soie

PRÉ

ue je soi
ue tu so
u'il soit.
ue nous

ue vous
u'ils soi

ue je fus
ue tu fus
u'il fût.
ue nous

ue vous f
u'ils fus

Être.

PAR

Étant.

PARTI

Étu.

NOTA.

des ter

ant dans

Mais c

quel chq

rement

r. de rég

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Etre. Avoir. Etre. Avoir.

Point de première personne au
singulier.)

ois.	Aie.
qu'il soit.	Qu'il ait.
oyons.	Ayons.
oyez.	Ayez.
qu'ils soient.	Qu'ils aient.

} Point de temps composé.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

PASSÉ.

ue je sois.	Que j'aie.	Que j'aie été.	Que j'aie eu.
ue tu sois.	Que tu aies.	Que tu aies été.	Que tu aies eu.
u'il soit.	Qu'il ait.	Qu'il ait été.	Qu'il ait eu.
ue nous soyons.	Que nous ayons.	Que nous ayons	Que nous ayons
		(été.)	(eu.)
ue vous soyez.	Que vous ayez.	Que vous ayez été.	Que vous ayez eu.
u'ils soient.	Qu'ils aient.	Qu'ils aient été.	Qu'ils aient eu.

IMPARFAIT.

PLUS-QUE-PARFAIT.

ue je fusse.	Que j'eusse.	Que j'eusse été.	Que j'eusse eu.
ue tu fusses.	Que tu eusses.	Que tu eusses été.	Que tu eusses eu.
u'il fût.	Qu'il eût.	Qu'il eût été.	Qu'il eût eu.
ue nous fussions.	Que nous eussions.	Que nous eussions	Que nous eussions
	(sions.)	(sions été.)	(sions eu.)
ue vous fussiez.	Que vous eussiez.	Que vous eussiez	Que vous eussiez
		(été.)	(eu.)
u'ils fussent.	Qu'ils eussent.	Qu'ils eussent été.	Qu'ils eussent eu.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

PASSÉ.

Etre. Avoir. Avoir été. Avoir eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant. Ayant.

PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.

Été.

Eu.

PARTICIPE PASSÉ ACTIF.

Ayant été.

Ayant eu.

NOTA.— Pour faciliter aux élèves la distinction des temps simples des temps composés, on les donne en regard les uns des autres, tant dans les deux conjugaisons ci-dessus que dans celles qui suivent. Mais comme il est nécessaire de connaître l'ordre précis dans lequel chaque temps doit être placé, afin de pouvoir conjuguer régulièrement un verbe quelconque, on donne ci-après cet ordre pour servir de règle.

INDICATIF.

Présent absolu.
Imparfait.
Passé défini.
Passé indéfini.
Passé antérieur.
Plus-que-parfait.
Futur absolu.
Futur passé.

CONDITIONNEL.

Présent.
Passé.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.
Imparfait.
Passé.
Plus-que-parfait.

INFINITIF.

Présent.
Passé.
Participe présent.
Participe passé simple.
Participe passé actif.

VERBES ACTIFS.

1.—Dans les modèles de conjugaisons qui suivent, excepté dans celle du verbe *ployer*, les terminaisons différentes des temps et des personnes, qui s'appellent **DÉSINENCES**, sont toutes distinguées par des lettres *italiques* de la partie invariable du verbe, qu'on nomme **RADICAL**. Ainsi pour conjuguer un verbe d'après un autre, ajoutez successivement au radical du premier toutes les désinences du second. J'*ai* ; Je chant *ai* ; J'*ai* *étais* ; chant *étais*, &c.

(1) On
 ou en u

ONCTIF.

ou futur.

parfait.

NITIF.

présent.

passé simple.

passé composé.

S.

conjugaisons

du verbe

différentes

qu'on appelle

conjugaisons

invariables

Ainsi par

exemple, on

appelle du

second.

présent.

passé simple ;

PREMIERE CONJUGAISON EN

ER.—AIMER.

TEMPS

SIMPLES

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Ce temps marque une chose qui est, ou qui se fait dans le moment où l'on parle.)—

PRÉSENTEMENT

J' aime.
Tu aimes.
Il aime.
Nous aimons.
Vous aimez.
Ils aiment.

IMPARFAIT.

Ce temps marque une chose faite dans un temps passé ; mais il la marque comme présente à l'égard de la chose dont on parle.)—

QUAND VOUS M'AVEZ VU

J' aimais.
Tu aimais.
Il aimait.
Nous aimions.
Vous aimiez.
Ils aimaient.

TEMPS

COMPOSÉS

PASSÉ INDEFINI.

(Ce temps marque une chose faite dans un temps que l'on ne désigne pas, ou dans un temps désigné, mais qui n'est pas encore tout à fait écoulé.)—

J' ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PASSÉ ANTERIEUR.

(Ce temps marque une chose faite avant une autre, dans un temps passé, et dont il ne reste plus de partie à écoulé.) QUAND, LORSQUE

J' avais aimé (1).
Tu avais aimé.
Il avait aimé.
Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avaient aimé.

(1) On dit aussi : J'ai eu aimé ; Tu as eu aimé, &c. Ce temps est peu en usage.

**TEMPS
SIMPLES,**

**TEMPS
COMPOSÉS.**

INDICATIF.

PASSÉ DÉFINI.

(Ce temps marque indéterminément une chose faite dans un temps dont il ne reste plus de partie à écouler.)

LA SEMAINE PASSÉE

J' aim ai.

Tu aim as.

Il aim a.

Nous aim âmes.

Vous aim âtes.

Ils aim érent.

FUTUR ABSOLU.

(Ce temps marque qu'une chose sera ou se fera dans un temps qui n'est pas encore.)—**DEMAIN**

J' aim erai.

Tu aim eras.

Il aim era.

Nous aim érions.

Vous aim érez.

Ils aim éront.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

(Ce temps marque qu'une chose serait ou se ferait dans un temps présent, moyennant une condition.)

SI JE POUVAIS

J' aim erais.

Tu aim erais.

Il aim erait.

Nous aim érions.

Vous aim ériez.

Ils aim éraient.

PLUS-QUE-PARFAIT.

(Ce temps marque qu'une chose était déjà faite, quand une autre, également passée, s'est faite.)—

QUAND VOUS M'ÉCRIVITES

J' avais

Tu avais

Il avoit

Nous avions

Vous aviez

Ils avoient

} aim é.

FUTUR PASSÉ.

(Ce temps marque qu'une chose qui n'est pas encore, sera faite, lorsqu'une autre, qui n'est pas encore, sera présente.)—**JE VOUS DIRAI, QUAND**

J' aurai

Tu auras

Il aura

Nous aurons

Vous aurez

Ils auront

} aim é.

PASSÉ.

(Ce temps marque qu'une chose aurait été faite dans un temps passé, si certaine condition avait eu lieu.)—

SI VOUS AVIEZ VOULU

J' aurais

Tu aurais

Il aurait

Nous aurions

Vous auriez

Ils auraient

} aim é.

(1) On dit aussi : J'eusse, tu eusses, il eût : nous eussions, vous eussiez, ils eussent aim é.

MPS
OSÉS.

-PARFAIT.
que qu'une
déjà faite,
autre, égale-
est faite.)—
ÉCRIVITES

ons } aim é.
z }
PASSE.
que qu'une
pas encore,
qu'une au-
pas encore,
—JE VOUS

ons } aim é.
e.
que qu'une
é faite dans
si certaine
eu lieu.)—
VOULU

ons } aim é.
z }
iens, vous ou-

TEMPS
SIMPLES.

IMPERATIF.
PRÉSENT OU FUTUR.

Ce temps marque l'action de
prier, de commander ou
d'exhorter ; il indique un
présent, par rapport à
l'action de commander, et
un futur par rapport à la
chose commandée.)

Point de première personne au
singulier.)
Aim
Qu'il aim
Aim ons.
Aim ez.
Qu'ils aim ent.

SURJONCTIF.
PRÉSENT OU FUTUR.

Ce temps marque le désir,
le souhait ou la volonté.)—

ON DÉSIRE, ON VOUDRA
Que j'aim é.
Que tu aim es.
Qu'il aim é.
Que nous aim ions.
Que vous aim iez.
Qu'ils aim ent.

IMPARFAIT.
On désirait, on désirera

Que j'aim asse.
Que tu aim asses.
Qu'il aim ôt.
Que nous aim assions.
Que vous aim assiez.
Qu'ils aim assent.

PRÉSENT.

Aim ez.
PARTICIPE PRÉSENT.
Aim ant.

PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.
Aim é.
Aim ée.

TEMPS
COMPOSÉS.

IMPERATIF.

Point de temps composé.

PASSE.

ON AURA DÉSIRÉ

Que j'ais
Que tu aies
Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient

PLUS-QUE-PARFAIT.
On avait, on aurait ou on eût

désiré
Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent

INFINITIF.

PASSE.
Avoir aim é.

PARTICIPE PASSÉ ACTIF.
Ayant aim é.

Ainsi se conjuguent *augmenter, affronter, amener, chanter, confirmer, désoler, oublier, prier, créer, agréer, jouer, avouer, commencer, effacer, abroger, diriger, appeler, jeter, déceler, empiéter, &c.*

REMARQUES.

- 1.—Les verbes de la première conjugaison terminés au présent de l'infinitif par **GER**, et ceux de la troisième terminés en **CEVOIR**, prennent une **cédille** (1) sous le **c** toutes les fois qu'il se trouve devant **a**, **o** et **u**.—Ex : Commencer, — nous commençames ; effacer, — effaçons ; recevoir, — j'ai reçu, &c.
- 2.—Par un motif analogue, dans les verbes terminés en **GER** au présent de l'infinitif, on met un **E muet** après le **c** quand il se rencontre avec **a** ou **o**.—Ex : Je juge, il jugera ; — j'abrège, nous abrégeons, &c.
- 3.—Les verbes terminés en **ELER**, **ETER**, comme *appeler, acheter*, doublent le **l** ou le **t**, quand après une de ces lettres on entend un **e muet** ; c. à d. lorsque **l** ou **t** est suivi de **e**, **es**, **ent**.

EXEMPLES :

Nous appelons ; — j'appelle, — tu appelles.
 Nous achetons ; — j'achète, — ils achètent.

- 4.—Dans les verbes terminés en **ÉLER**, **ÉRER**, **ETER**, comme *révéler, espérer, empiéter*, au lieu de doubler la consonne **l**, **r** ou **t**, on change l'**é fermé** final en **é ouvert**.

(1) La **cédille** est un petit signe (ç) qu'on met sous le **c** afin d'en adoucir la prononciation, quand il est suivi des voyelles **a**, **o**, **u** ; comme dans *Français, maçon, elles recurent*, &c. qui sans cela se prononceraient *Frankais, makon, elles recurent*.

Révé
Espé
Emp

5.—Le
posés
suive
la ré

Veni
Teni
Entr

6.—En
côtoy
conj
com
verb
en i

Il résu
pers
du p
savo
iez.

Nous
emp

EXEMPLES:

Révéler;—je révèle,—elles révèlent.

Espérer;—j'espère,—ils espèrent.

Empiéter;—j'empiète,—tu empiètes.

- 6.—Les verbes *venir, tenir, prendre*, et leurs composés, comme *convenir, appartenir, entreprendre*, suivent pour le redoublement de la consonne *n*, la règle N^o. 3 ci-dessus.

EXEMPLES:

Venir;—que je vienne,—que tu viennes.

Tenir;—que je tienne,—que tu tiennes.

Entreprendre;—qu'ils ou qu'elles entreprennent.

- 6.—Enfin, dans les verbes en *YER*, comme *payer, côtoyer, renvoyer*, &c.; et dans ceux des autres conjugaisons dont le *participe présent* est en *YANT*, comme *croire, voir, fuir, asseoir*, &c. (excepté le verbe irrégulier *avoir*;) on change l'*y* du radical en *i* simple devant *e*, *es*, *ent*.

Il résulte de ce changement qu'aux deux premières personnes *plurielles* de l'*imparfait de l'indicatif* et du *présent du subjonctif*, on met à la fois l'*y* et l'*i*, savoir; l'*y* du radical, et l'*i* des désinences, *ions, iez*.

Nous donnons ici la conjugaison entière du verbe *employer* pour *paradigme* ou *modèle*.

CONJUGAISON DU VERBE

EMPLOYER

TEMPS SIMPLES. | TEMPS COMPOSÉS.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

J' emploie.
Tu emploies.
Il emploie.
Nous employons.
Vous employez.
Ils emploient.

IMPARFAIT.

J' employais.
Tu employais.
Il employait.
Nous employions.
Vous employiez.
Ils employaient.

PASSÉ DÉFINI.

J' employai.
Tu employas.
Il employa.
Nous employâmes.
Vous employâtes.
Ils employèrent.

FUTUR ABSOLU.

J' emploierai.
Tu emploieras.
Il emploiera.
Nous emploierons.
Vous emploierez.
Ils emploieront.

PASSÉ INDÉFINI.

J' ai employé.
Tu as employé.
Il a employé.
Nous avons employé.
Vous avez employé.
Ils ont employé.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J' eus employé.
Tu eus employé.
Il eut employé.
Nous eûmes employé.
Vous eûtes employé.
Ils eurent employé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais employé.
Tu avais employé.
Il avait employé.
Nous avions employé.
Vous aviez employé.
Ils avaient employé.

FUTUR PASSÉ.

J' aurai employé.
Tu auras employé.
Il aura employé.
Nous aurons employé.
Vous aurez employé.
Ils auront employé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J' emploierais.
Tu emploieras.
Il emploierait.
Nous emploierions.
Vous emploieriez.
Ils emploieraient.

PASSÉ. (1)

J' aurais employé.
Tu aurais employé.
Il aurait employé.
Nous aurions employé.
Vous auriez employé.
Ils auraient employé.

(1) On dit aussi : J'eusse, tu eusses, il eût : Nous eussions, vous eussiez, ils eussent employé.

PRE
(Point de
singul

PRÉ

Que
Quo
Qu'
Que
Que
Qu'

Que
Que
Qu'
Que
Que
Qu'

PAR

PARTIC
Em

Ainsi

payer,
ennuyer

**TEMPS
SIMPLES.**
**TEMPS
COMPOSÉS.**
IMPERATIF.
PRÉSENT OU FUTUR.
 (Point de première personne au
 singulier.)

Emplo	ie.
Qu'il emplo	ie.
Emplo	yons.
Emplo	yez.
Qu'ils emplo	ient.

Point de temps composé.

SUBJONCTIF.
PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'emplo	ie.
Que tu emplo	ies.
Qu'il emplo	ie.
Que nous emplo	yions.
Que vous emplo	yez.
Qu'ils emplo	ient.

PASSÉ.

Que j'aie	} emplo yé.
Que tu aies	
Qu'il ait	
Que nous ayons	
Que vous ayez	
Qu'ils aient	

IMPARFAIT.

Que j'emplo	yasse.
Que tu emplo	yasses.
Qu'il emplo	yât.
Que nous emplo	yassions.
Que vous emplo	yassiez.
Qu'ils emplo	yassent.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse	} emplo yé.
Que tu eusses	
Qu'il eût	
Que nous eussions	
Que vous eussiez	
Qu'ils eussent	

INFINITIF.
PRÉSENT.

Emplo yer.

PARTICIPE PRÉSENT.

Emplo yant.

PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.

Emplo yé, emplo yée.

PASSÉ.

Avoir emplo yé.

PARTICIPE PASSÉ ACTIF.

Ayant emplo yé.

Ainsi se conjuguent les verbes *bégayer*, *effrayer*,
payer, *aboyer*, *déployer*, *employer*, *essuyer*, *appluyer*,
ennuyer, &c. &c.

OBSERVATION.—Le radical du verbe ci dessus est *employ*. Cependant il est présenté dans le modèle qui précède, comme s'il s'écrivait seulement *emplo*. On a cru devoir agir ainsi pour faire ressortir davantage les changemens de l'y en i dans différens temps, et la réunion de ces deux lettres aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.

SECONDE CONJUGAISON EN

IRE.—FINIR.

TEMPS
SIMPLES.TEMPS
COMPOSÉS.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Je fin *is*. (1)
Tu fin *is*.
Il fin *it*.
Nous fin *issons*.
Vous fin *issez*.
Ils fin *issent*.

IMPARFAIT.

Je fin *issais*.
Tu fin *issais*.
Il fin *issait*.
Nous fin *issions*.
Vous fin *issiez*.
Ils fin *issaient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je fin *is*.
Tu fin *is*.
Il fin *it*.
Nous fin *îmes*.
Vous fin *îtes*.
Ils fin *irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai
Tu as
Il a
Nous avons } fin *t*.
Vous avez
Ils ont

PASSÉ ANTERIEUR.

J'eus
Tu eus
Il eut
Nous eûmes } fin *t*.
Vous eûtes
Ils eurent

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais
Tu avais
Il avait
Nous avions } fin *t*.
Vous aviez
Ils avaient

(1) Cette première personne prend un *s* final ; il en est de même à la troisième et à la quatrième conjugaison.

(Poi
si(1
euss

dessus est
ans le mo-
seulement
r faire res-
y, en i dans
eux lettres
es de l'im-
subjonctif.

**TEMPS
SIMPLES.**

**TEMPS
COMPOSÉS.**

INDICATIF.

FUTUR ABSOLU.

Je fin irai.
Tu fin iras.
Il fin ira.
Nous fin irons.
Vous fin irez.
Ils fin iront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai
Tu auras
Il aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils auront

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je fin irais.
Tu fin irais.
Il fin irait.
Nous fin irions.
Vous fin iriez.
Ils fin iraient.

PASSÉ. (1)

J'aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient

IMPÉRATIF.

(Point de première personne au singulier.)

Fin is.
Qu'il fin isse.
Fin issons.
Fin issez.
Qu'ils fin issent.

Point de temps composé.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin isse.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin it.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent

(1) On dit aussi j'eusse, tu eusses, il eût fini; nous eussions, vous eussiez, ils eussent fini.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Fin *ir.*

PARTICIPLE PRÉSENT.

Fin *issant.*

PARTICIPLE PASSÉ SIMPLE.

Fin *ï.* Fin *te.*

PASSÉ.

Avoir fin *ï.*

PARTICIPLE PASSÉ ACTIF.

Ayant fin *ï.*

Ainsi se conjuguent *applaudir, amollir, mûrir, enfouir, démolir, bénir, &c.*

REMARQUE.—Le verbe *bénir* a deux participes passés: L'un, *béni, bénie*, qui entre dans la formation des temps composés; et l'autre, *bénit, bénite*, qui ne s'emploie que comme *adjectif* en parlant des objets religieux consacrés par un prêtre. *Cierge bénit; eau bénite.*

TROISIÈME CONJUGAISON EN

OIR.—RECEVOIR.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Je rec ois.

Tu rec ois.

Il rec oit.

Nous rec evons.

Vous rec evez.

Ils rec oivent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai

Tu as

Il a

Nous avons

Vous avez

Ils ont

} rec u.

(Point de
singul.)

(1) Or
vous euss

**TEMPS
SIMPLES.**
**TEMPS
COMPOSÉS.**
INDICATIF.
IMPARFAIT.

Je rec *étais*.
Tu rec *étais*.
Il rec *était*.
Nous rec *étions*.
Vous rec *étiez*.
Ils rec *étaient*.

PASSÉ ANTERIEUR.

J'eus
Tu eus
Il eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils eurent } *reç u.*

PASSÉ DÉFINI.

Je rec *eus*.
Tu rec *eus*.
Il rec *eut*.
Nous rec *eûmes*.
Vous rec *eûtes*.
Ils rec *eurent*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais
Tu avais
Il avait
Nous avions
Vous aviez
Ils avaient } *reç u.*

FUTUR ABSOLU.

Je rec *aurai*.
Tu rec *auras*.
Il rec *aura*.
Nous rec *aurons*.
Vous rec *aurez*.
Ils rec *auront*.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai
Tu auras
Il aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils auront } *reç u.*

CONDITIONNEL.
PRÉSENT.

Je rec *aurais*.
Tu rec *aurais*.
Il rec *aurait*.
Nous rec *aurions*.
Vous rec *auriez*.
Ils rec *auraient*.

PASSÉ. (1)

J'aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient } *reç u.*

IMPÉRATIF.

(Point de première personne au
singulier.)

Reç *ois*.
Qu'il reç *oive*.
Rec *evons*.
Rec *evex*.
Qu'ils reç *oivent*.

} Point de temps composé.

(1) On dit aussi : J'eusse, tu eusses, il eût reçu ; nous eussions, vous eussiez, ils eussent reçu.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reç oive.
Que tu reç oives.
Qu'il reç oive.
Que nous reç evions.
Que vous reç eviez.
Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç usse.
Que tu reç usses.
Qu'il reçût.
Que nous reç ussions.
Que vous reç ussiez.
Qu'ils reç ussent.

PASSÉ.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient

} reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent

} reç u.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rec evoir.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rec evant.

PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.

Reç u. Reç ue.

PASSÉ.

Avoir reç u.

PARTICIPE PASSÉ ACTIF.

Ayant reç u.

Ainsi se conjuguent *concevoir*, *décevoir*, *appercevoir*, *devoir*, *percevoir*, &c.

REMARQUES.—Le participe passé *masculin* du verbe *devoir* prend un accent circonflexe sur l'*ú*, afin d'empêcher qu'on le confonde avec le mot *du*, article.

Le verbe *recevoir* est à consulter quand il s'agit d'en conjuguer un dont l'*infinitif présent* se termine, comme le sien, en *EOIR* : parce qu'il faut mettre une cédille sous le *ç* lorsqu'il est suivi de l'une des trois voyelles *a*, *o*, *u*. (Voir la remarque qui suit le modèle de la première conjugaison, page 78.)

(1) On e
ous eussie

QUATRIÈME CONJUGAISON EN
RE.—RENDRE.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Je rend s.
Tu rend s.
Il rend.
Nous rend ons.
Vous rend ez.
Ils rend ent.

IMPARFAIT.

Je rend ais.
Tu rend ais.
Il rend ait.
Nous rend aions.
Vous rend aiez.
Ils rend aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend is.
Tu rend is.
Il rend it.
Nous rend ions.
Vous rend iez.
Ils rend irent.

FUTUR ABSOLU.

Je rend rai.
Tu rend ras.
Il rend ra.
Nous rend rons.
Vous rend rez.
Ils rend ront.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai
Tu as
Il a
Nous avons
Vous avez
Ils ont

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus
Tu eus
Il eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils eurent

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais
Tu avais
Il avait
Nous avions
Vous aviez
Ils avaient

FUTUR PASSÉ.

J'aurai
Tu auras
Il aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils auront

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rend rais.
Tu rend rais.
Il rend rait.
Nous rend rions.
Vous rend riez.
Ils rend raient.

PASSÉ. (1)

J'aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient

(1) On dit aussi : J'eusse, tu eusses, il eût rendu ; nous eussions, vous eussiez, ils eussent rendu.

**TEMPS
SIMPLES.**

**TEMPS
COMPOSÉS.**

IMPERATIF.

(Point de première personne au singulier.)

Rend *s.*
Qu'il rend *e.*
Rend *ons.*
Rend *ez.*
Qu'ils rend *ent.*

Point de temps composé.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rend *e.*
Que tu rend *es.*
Qu'il rend *e.*
Que nous rend *ions.*
Que vous rend *iez.*
Qu'ils rend *ent.*

IMPARFAIT.

Que je rend *isse.*
Que tu rend *isses.*
Qu'il rend *ît.*
Que nous rend *issions.*
Que vous rend *issiez.*
Qu'ils rend *issent.*

PASSÉ.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient

rend *u.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent

rend *u.*

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend *ra.*

PARTICIPE PRÉSENT.

Rend *ant.*

PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.

Rend *u.*, Rend *ue.*

PASSÉ.

Avoir rend *u.*

PARTICIPE PASSÉ ACTIF.

Ayant rend *u.*

Ainsi se conjuguent *suspendre, répondre, tordre, entendre, attendre, vendre, &c.*

VERBES QUI SE CONJUGENT

AVEC LE VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

1.—Dans un grand nombre de verbes *neutres*, et dans tous les verbes *pronominaux*, le verbe *auxiliaire* ÊTRE concourt à la formation des *temps composés*.

On co
uxiliaire

2.—Dan
sont f
le par
le suje
Elles :

—Dan
si le p
direct,
verbe

—Dan
compl
et en
struit

PRÉ
Je
Tu
Il
El
N
Vo
Ma
El

On compose le verbe *passif* en ajoutant au verbe *auxiliaire* ÊTRE le *participe passé* du verbe *actif*.

2.—Dans tout verbe non *pronominal* dont les temps sont formés avec l'*auxiliaire* ÊTRE et un *participe*, le *participe* s'accorde en *genre* et en *nombre* avec le *sujet*. Ex: *Ils sont venus.*—*Ils sont frappés.*—*Elles sont parties.*

3.—Dans les *temps composés* des verbes *pronominaux*, si le *pronom* peut être changé en un *complément indirect*, le *participe* est *invariable*; comme dans le verbe, *se nuire*, c. à. d. *nuire à soi-même*.

4.—Dans les verbes *pronominaux* dont le *pronom* est *complément direct*, le *participe* s'accorde en *genre* et en *nombre* avec le *pronom*. Ex: *Elle s'est instruite*, c. à. d. *elle a instruit elle même*.

SE NUIRE.

VERBE PRONOMINAL.

TEMPS SIMPLÉS.		TEMPS COMPOSÉS.
-------------------	--	--------------------

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Je	me	nui s.
Tu	te	nui s.
Il	se	nui t.
Elle	se	nui t.
Nous	nous	nui sons.
Vous	vous	nui sez.
Ils	se	nui sent.
Elles	se	nui sent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je	me	suis	}	nui.
Tu	t'	es		
Il	s'	est		
Elle	s'	est		
Nous	nous	sommes		
Vous	vous	êtes		
Ils	se	sont		
Elles	se	sont		

TEMPS SIMPLES. COMPOSÉS.
INDICATIF.

IMPARFAIT.

Je me *nui* sois.
Tu te *nui* sois.
Il se *nui* soit.
Elle se *nui* soit.
Nous nous *nui* soions.
Vous vous *nui* sies.
Ils se *nui* soient.
Elles se *nui* soient.

PASSÉ DÉFINI.

Je me *nui* sis.
Tu te *nui* sis.
Il se *nui* sit.
Elle se *nui* sit.
Nous nous *nui* sîmes.
Vous vous *nui* sîtes.
Ils se *nui* sissent.
Elles se *nui* sissent.

FUTUR ABSOLU.

Je me *nui* rai.
Tu te *nui* ras.
Il se *nui* ra.
Elle se *nui* ra.
Nous nous *nui* rons.
Vous vous *nui* rez.
Ils se *nui* ront.
Elles se *nui* ront.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me *nui* rais.
Tu te *nui* rais.
Il se *nui* rait.
Nous nous *nui* rions.
Vous vous *nui* riez.
Ils se *nui* raient.

PASSÉ.

Je me *nui* serais.
Tu te *nui* serais.
Il se *nui* serait.
Nous nous *nui* serions.
Vous vous *nui* seriez.
Ils se *nui* seraient.

IMPÉRATIF.

(Point de première personne au singulier.)

Nui s-toi.
Qu'il se *nui* se.
Nui *sons-nous*.
Nui *sez-vous*.
Qu'ils se *nui* sent.

Point de temps composé.

PASSÉ ANTERIEUR.

Je me *nui* fus.
Tu te *nui* fus.
Il se *nui* fut.
Elle se *nui* fut.
Nous nous *nui* fîmes.
Vous vous *nui* fîtes.
Ils se *nui* furent.
Elles se *nui* furent.

PLUS-QUE-PAR

Je m' *étais*.
Tu t' *étais*.
Il s' *était*.
Elle s' *était*.
Nous nous *étions*.
Vous vous *étiez*.
Ils s' *étaient*.
Elles s' *étaient*.

FUTUR ANTERIEUR.

Je me *serai*.
Tu te *seras*.
Il se *sera*.
Elle se *sera*.
Nous nous *serons*.
Vous vous *seriez*.
Ils se *seront*.
Elles se *seront*.

PR
Que
Que
Qu'
Que
Qu'
Que
Que
Qu'
Que
Qu'
Se
PA
Se
PART
Nu
Aim
se com
Le
riable
singul

TEMPS SIMPLES. MOZARRE. CONJUGÉS.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me nui se.
Que tu te nui ses.
Qu'il se nui se.
Que nous nous nui sions.
Que vous vous nui siez.
Qu'ils se nui sent.

PASSÉ.

Que je me nui sois.
Que tu te nui sois.
Qu'il se nui soit.
Que nous nous nui soyons.
Que vous vous nui soyez.
Qu'ils se nui soient.

IMPARFAIT.

Que je me nui sisse.
Que tu te nui sisses.
Qu'il se nui sît.
Que nous nous nui sissions.
Que vous vous nui sissiez.
Qu'ils se nui sissent.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me nui fusse.
Que tu te nui fusses.
Qu'il se nui fût.
Que nous nous nui fussions.
Que vous vous nui fussiez.
Qu'ils se nui fussent.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se nui re.

PARTICIPE PRÉSENT.

Se nui sent.

PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.

Nui. (Point de féminin.)

PASSÉ.

S'être nui.

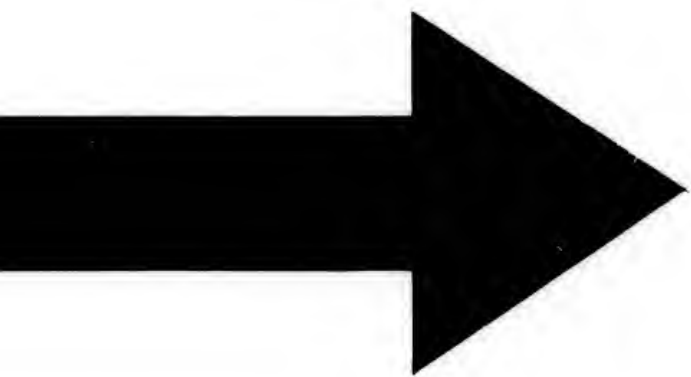
PARTICIPE PASSÉ ACTIF.

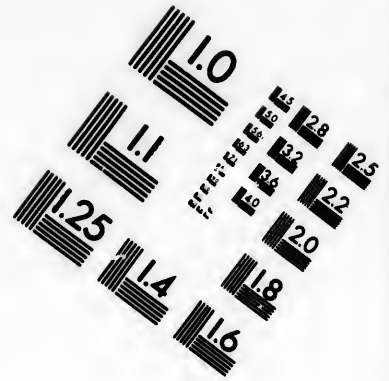
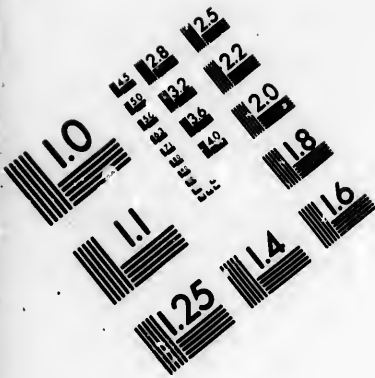
S'étant nui.

Ainsi se conjuguent les verbes se plaire, se déplaire, se complaire, se rire, se sourire, se parler et se succéder.

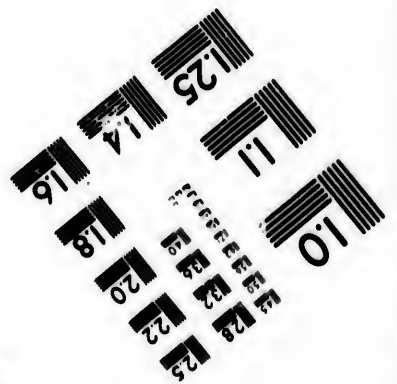
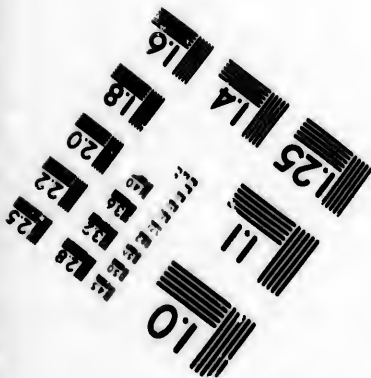
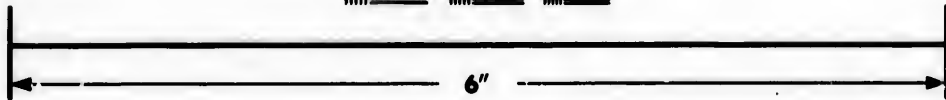
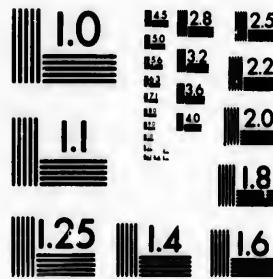
Le participe passé de ces verbes est toujours invariable; c.-à-d. qu'il n'a ni masculin ni féminin, ni singulier ni pluriel.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
1.0

S'INSTRUIRE.

VERBE PRONOMINAL.

TEMPS

TEMPS

SIMPLES.

COMPOSÉS.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Je	m'	instrui s.
Tu	t'	instrui s.
Il	s'	instrui t.
Elle	s'	instrui t.
Nous	nous	instrui sons.
Vous	vous	instrui ses.
Ils	s'	instrui sent.
Elles	s'	instrui sent.

IMPARFAIT.

Je	m'	instrui sais.
Tu	t'	instrui sais.
Il	s'	instrui sait.
Elle	s'	instrui sait.
Nous	nous	instrui sions.
Vous	vous	instrui siez.
Ils	s'	instrui soient.
Elles	s'	instrui soient.

PASSÉ DÉFINI.

Je	m'	instrui sis.
Tu	t'	instrui sis.
Il	s'	instrui sit.
Elle	s'	instrui sit.
Nous	nous	instrui sîmes.
Vous	vous	instrui sîtes.
Ils	s'	instrui sîrent.
Elles	s'	instrui sîrent.

FUTUR ABSOLU.

Je	m'	instrui rai.
Tu	t'	instrui ras.
Il	s'	instrui ra.
Elle	s'	instrui ra.
Nous	nous	instrui rons.
Vous	vous	instrui rez.
Ils	s'	instrui ront.
Elles	s'	instrui ront.

PASSÉ INDÉFINI.

Je	me suis	}	instrui t.
Tu	t' es		
Il	s' est	}	instrui te.
Elle	s' est		
Nous	nous sommes	}	instrui ts, es.
Vous	vous êtes		
Ils	se sont	}	instrui ts.
Elles	se sont		

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je	me fus	}	instrui t.
Tu	te fus		
Il	se fut	}	instrui te.
Elle	se fut		
Nous	nous fûmes	}	instrui ts, es.
Vous	vous fûtes		
Ils	se furent	}	instrui ts.
Elles	se furent		

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je	m' étais	}	instrui t.
Tu	t' étais		
Il	s' était	}	instrui te.
Elle	s' était		
Nous	nous étions	}	instrui ts, es.
Vous	vous étiez		
Ils	s' étaient	}	instrui ts.
Elles	s' étaient		

FUTUR PASSÉ.

Je	me serai	}	instrui t.
Tu	te seras		
Il	se sera	}	instrui te.
Elle	se sera		
Nous	nous serons	}	instrui ts, es.
Vous	vous serez		
Ils	se seront	}	instrui ts.
Elles	se seront		

Je
Tu
Il
Nous
Vous
Ils

(Point
sin
Instr
Qu'il
Instr
Instr
Qu'il

P
Que
Que
Qu'il
Que
Que

Qu'

Que
Que
Qu'il
Que
Que

Qu'il

Pa

A

tir,

TEMPS SIMPLES. TEMPS COMPOSÉS.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je m' instrui rais.
Tu t' instrui rais.
Il s' instrui rait.
Nous nous instrui rions.
Vous vous instrui riez.
Ils s' instrui raient.

PASSÉ.

Je me serais instrui t.
Tu te serais } instrui t.
 } ou
Il ou elle se serait } instrui te.
Nous nous serions } instrui ts.
Vous vous seriez } ou
Ils ou elles se seraient } instrui tes.

IMPÉRATIF.

(Point de première personne au singulier.)

Instrui s-toi.
Qu'il s'instrui se.
Instrui vous-nous.
Instrui ez-vous.
Qu'ils s'instrui sent.

Point de temps composé.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT QU' FUTUR.

Que je m' instrui se.
Que tu t' instrui ses.
Qu'il ou qu'elle s' instrui se.
Que nous nous instrui sions.
Que vous vous instrui siez.

PASSÉ.

Que je me sois instrui t.
Que tu te sois } instrui t.
 } ou
Qu'il ou qu'elle se soit } instrui te.
Que nous nous soyons } instrui ts.
Que vous vous soyez } ou
Qu'ils ou qu'elles se } instrui tes.
 } [soient]

Qu'ils ou qu'elles s' instrui sent.

IMPARFAIT.

Que je m' instrui sisse.
Que tu t' instrui sisses.
Qu'il ou qu'elle s' instrui sît.
Que nous nous instrui sissions.
Que vous vous instrui sissiez.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse instrui t.
Que tu te fusses } instrui t.
 } ou
Qu'il ou qu'elle se fût } instrui te.
Que nous nous fussions } instrui ts.
Que vous vous fussiez } ou
Qu'ils ou qu'elles se } instrui tes.
 } [fussent]

Qu'ils ou qu'elles s' instrui sissent.

INFINITIF.

PRÉSENT.

S' instrui re.

PARTICIPA PRÉSENT.

S' instrui sant.

PARTICIPA PASSÉ SIMPLE.

Instrui t. te; ts, tes.

PASSÉ.

S' être instrui t.

PARTICIPA PASSÉ ACTIF.

S' étant instrui t. te; ts, tes.

Ainsi se conjuguent les verbes *se blesser, se repentir, se baigner, se coucher, se moucher, &c. &c.*

ETRE INSTRUIT.

VERBE PASSIF.

TEMPS

SIMPLES.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Je	suis	instrui t.	
Tu	es	instrui t.	
Il	est	instrui t.	
Elle	est	instrui te.	
Nous	sommes	instrui ts, es.	
Vous	êtes	instrui ts, es.	
Ils	sont	instrui ts.	
Elles	sont	instrui tes.	

IMPARFAIT.

J.	étais	instrui t.	
Tu	étais	instrui t.	
Il	était	instrui t.	
Elle	était	instrui te.	
Nous	étions	instrui ts, es.	
Vous	étiez	instrui ts, es.	
Ils	étaient	instrui ts.	
Elles	étaient	instrui tes.	

PASSÉ DÉFINI.

Je	fus	instrui t.	
Tu	fus	instrui t.	
Il	fut	instrui t.	
Elle	fut	instrui te.	
Nous	fûmes	instrui ts, es.	
Vous	fûtes	instrui ts, es.	
Ils	furent	instrui ts.	
Elles	furent	instrui tes.	

FUTUR ABSOLU.

Je	serai	instrui t.	
Tu	seras	instrui t.	
Il	sera	instrui t.	
Elle	sera	instrui te.	
Nous	serons	instrui ts, es.	
Vous	serez	instrui ts, es.	
Ils	seront	instrui ts.	
Elles	seront	instrui tes.	

TEMPS

COMPOSÉS.

PASSÉ INDÉFINI.

J	ai	été	} instrui t.
Tu	as	été	
Il	a	été	} instrui t.
Elle	a	été	
Nous	avons	été	instrui ts, es.
Vous	avez	été	instrui ts, es.
Ils	ont	été	instrui ts.
Elles	ont	été	instrui tes.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J	eus	été	} instrui t.
Tu	eus	été	
Il	eût	été	} instrui t.
Elle	eût	été	
Nous	eussions	été	instrui ts, es.
Vous	eussiez	été	instrui ts, es.
Ils	eussent	été	instrui ts.
Elles	eussent	été	instrui tes.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J	avais	été	} instrui t.
Tu	avais	été	
Il	avait	été	} instrui t.
Elle	avait	été	
Nous	avions	été	instrui ts, es.
Vous	aviez	été	instrui ts, es.
Ils	avaient	été	instrui ts.
Elles	avaient	été	instrui tes.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J	aurai	été	} instrui t.
Tu	auras	été	
Il	aura	été	} instrui t.
Elle	aura	été	
Nous	aurons	été	instrui ts, es.
Vous	aurez	été	instrui ts, es.
Ils	auront	été	instrui ts.
Elles	auront	été	instrui tes.

Je
Tu
Il
Elle
Nous
Vous
Ils
Elles

(Point
sing
Sois in
Qu'il
Qu'ell
Soyon
Soyez
Qu'ils
Qu'ell

pe
Que je
Que tu
Qu'il
Que nou
Que vou
Qu'ils

Que je
Que tu
Qu'il ou
Que nou
Que vou
Qu'ils ou

**TEMPS
SIMPLES.**

**TEMPS
COMPOSÉS.**

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je	serais	}	instrui t
Tu	serais		
Il	serait	}	instrui te.
Elle	serait		
Nous	serions	}	instrui ts
Vous	seriez		
Ils	seraient	}	instrui tes.
Elles	seraient		

PASSÉ.

J'aurais été	}	instrui t
Tu aurais été		
Il aurait été	}	instrui te.
Elle aurait été		
Nous aurions été	}	instrui ts
Vous auriez été		
Ils auraient été	}	instrui tes.
Elles auraient été		

IMPERATIF.

(Point de première personne au singulier.)

- Sois instrui t, te.
- Qu'il soit instrui t.
- Qu'elle soit instrui te.
- Soyons instrui ts, tes.
- Soyez instrui ts, tes.
- Qu'ils soient instrui ts.
- Qu'elles soient instrui tes.

Point de temps composé.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je	sois	}	instrui t
Que tu	sois		
Qu'il ou qu'elle soit		}	instrui te.
Que nous soyons			
Que vous soyez		}	instrui tes.
Qu'ils ou qu'elles			
	[soient]		

PASSÉ.

Que j'ai été	}	instrui t
Que tu aies été		
Qu'il ou qu'elle ait été	}	instrui te.
Que nous ayons été		
Que vous ayez été	}	instrui tes.
Qu'ils ou qu'elles		
	[aient été]	

IMPARFAIT.

Que je	fusse	}	instrui t
Que tu	fusses		
Qu'il ou qu'elle fût		}	instrui te.
Que nous fussions			
Que vous fussiez		}	instrui tes.
Qu'ils ou qu'elles			
	[fussent]		

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été	}	instrui t
Que tu eusses été		
Qu'il ou qu'elle eût été	}	instrui te.
Que nous eussions été		
Que vous eussiez été	}	instrui tes.
Qu'ils ou qu'elles		
	[eussent été]	

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être instrui *t, te; ts, tes.*

PARTICIPE PRÉSENT.

Êtant instrui *t, te; ts, tes.*

PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.

Êtant instrui *t, te; ts, tes.*

PASSÉ.

Avoir été instrui *t, te; ts, tes.*

PARTICIPE PASSÉ ACTIF.

Ayant été instrui *t, te; ts, tes.*

Ainsi se conjuguent tous les verbes passifs.

La manière de les former est indiquée page 63.

VERBES IMPERSONNELS.

I. Les verbes *impersonnels* se conjuguent selon les inflexions des conjugaisons auxquelles il appartiennent. Les uns se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, comme il *a plu*, il *a tonné*; les autres avec l'auxiliaire *être*, comme il *est important*, il *est ré-sulté*.

Le modèle suivant fera connaître les temps qui manquent dans la conjugaison de cette espèce de verbe.

NEIGER.

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Il neige.

IMPARFAIT.

Il neigeait.

PASSÉ DÉFINI.

Il neigea.

FUTUR ABSOLU.

Il neigera.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a neigé.

PASSÉ ANTERIEUR.

Il eut neigé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait neigé.

FUTUR PASSÉ.

Il aura neigé.

Il neig

PRÉS.

Qu'il n

Qu'il n

Neiger

(Les a
page.)

Ainsi

porter,

Les ex

autres, s

es élève

aison d

Cepen

tre ou

a pour

TEMPS

TEMPS

SIMPLES.

COMPOSÉS.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il neigerait.

PASSÉ.

Il aurait ou il eût neigé.

(Point d'Impératif.)

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Qu'il neige.

IMPARFAIT.

Qu'il neigeât.

PASSÉ.

Qu'il ait neigé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût neigé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Neiger.

PARTICIPE PASSÉ ACTIF.

Ayant neigé.

(Les autres temps de l'infinitif ne sont pas en usage.)

Ainsi se conjuguent *tonner*, *pleuvoir*, *résulter*, *porter*, &c.

Les explications données, (page 64,) sur les verbes autres, suffiraient sans doute au plus grand nombre des élèves pour les guider sûrement dans la conjugaison de cette espèce de verbe.

Cependant, pour compléter autant que possible notre ouvrage, nous donnons ici un modèle auquel on pourra recourir dans l'occasion.

Nous pensons qu'au moyen des différens paradigmes qui précèdent, il suffira de donner la première personne singulière et plurielle de chaque temps pour faire disparaître toute espèce de difficulté.

T O M B Ê R :

VERBE NEUTRE.

[CE VERBE PREND L'AUXILIAIRE ÊTRE.]

TEMPS		TEMPS
SIMPLES.		COMPOSÉS.

I N D I C A T I F.

<p>PRÉSENT ABSOLU. Je tombe. Nous tombons.</p> <p>IMPARFAIT. Je tombais. Nous tombions.</p> <p>PASSÉ DÉFINI. Je tombai. Nous tombâmes.</p> <p>FUTUR ABSOLU. Je tomberai. Nous tomberons.</p>	<p>PASSÉ DÉFINI. Je suis tombé ou tombée. Nous [sommes tombés ou tombées]</p> <p>PASSÉ ANTÉRIEUR. Je fus tombé ou tombée. Nous [fûmes tombés ou tombées]</p> <p>PLUS-QUE-PARFAIT. J'étais tombé ou tombée. Nous [étions tombés ou tombées]</p> <p>FUTUR PASSÉ. Je serai tombé ou tombée. Nous [serons tombés ou tombées]</p>
---	--

C O N D I T I O N N E L.

<p>PRÉSENT. Je tomberais. Nous tomberions.</p>	<p>PASSÉ. Je serais tombé ou tombée. Nous [serions tombés ou tombées]</p>
--	---

I M P É R A T I F.

<p>(Point de première personne au singulier.) Tombe. Qu'il ou qu'elle tombe.</p>	<p>Tombons. Tombez. Qu'ils ou qu'elles tombent.</p>	<p>} Point de temps composé.</p>
--	---	----------------------------------

PRÉ
ue je ton

ue je ton

T
PAR
T
PARTI
ombé, to

Conju
choir,

—Par
que l'
forme
Ce se
l'indi
présen

—De
l'indi
de l'
comm
rendr

érens para
aner la pre
de chaqu
pèce de di

TEMPS
SIMPLES.

TEMPS
COMPOSÉS.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.
Que je tombe. Que nous tom-
[bions.

PASSÉ.
Que je sois tombé ou tombée. Que
nous soyons tombés ou
[tombées.

IMPARFAIT.
Que je tombasse. Que nous tom-
[bassions.

PLUS-QUE-PARFAIT.
Que je fusse tombé ou tombée. Que
nous fussions tombés ou
[tombées.

E.]

IPS

OSÉS.

INFINITIF.

PRÉSENT.
Tomb *er*.

PASSÉ.
Être tombé, *ée* ; *és*, *ées*.

PARTICIPLE PRÉSENT.
Tomb *ant*.

PARTICIPLE PASSÉ SIMPLE.
Tombé, *ée* ; tombés, *ées*.

PARTICIPLE PASSÉ ACTIF.
Étant tombé, *ée* ; *és*, *ées*.

DÉFINI.
tombée. No
mbés ou tombés

TÉRIEUR.
tombée. No
mbés ou tombés

-PARFAIT.
tombée. No
mbés ou tombés

PASSÉ.
tombée. No
mbés ou tombés

Conjugez de même les verbes *arriver, aller, choisir, décider, naître, mourir, rester, sortir, &c.*

FORMATION DES TEMPS.

TEMPS SIMPLES.

—Parmi les *temps simples* d'un verbe il y en a cinq que l'on nomme **PRIMITIFS**, parce qu'ils servent à former les autres dans les quatre conjugaisons. Ce sont : Le *présent absolu* et le *passé défini* de l'*indicatif* ; le *présent de l'infinitif*, le *participle présent* et le *participle passé simple*.

st.
u tombée. No
mbés ou tombés

os composé.

—De la première personne singulière du présent de l'*indicatif*, se forme la seconde personne singulière de l'*impératif*, en ôtant seulement le pronom **JE**, comme *j'aime, je souffre, je finis, je reçois, je rends* :—*impératif, aime, souffre, finis, reçois, rends.*

3.—Du passé défini, se forme *l'imparfait du subjonctif*; en changeant *ai* en *asse*, pour la première conjugaison, comme *j'aime*, que *j'aimasse*, et en ajoutant *se* aux terminaisons du même passé pour les autres conjugaisons; comme : *je finis*, que *je finisse*; *je reçus*, que *je reçusse*; *je rendis*, que *je rendisse*; *je vins*, que *je vinsse*; *je crus*, que *je crusse*.

4.—Du présent de l'infinitif se forme le futur absolu de l'indicatif, c. à. d. que :

5.—Dans les verbes de la première conjugaison, on ajoute *ai* à la consonne finale *r* de l'infinitif. Donner, oublier, jouer, prier, créer, font donner *ai*, oublier *ai*, jouer *ai*, prier *ai*, créer *ai*.

6.—Dans les verbes de la seconde conjugaison, on ajoute également *ai* à la consonne finale *r* de l'infinitif. Emplir, finir, font emplir *ai*, finir *ai*.

7.—Dans les verbes de la troisième conjugaison, on retranche *oir* de l'infinitif pour y substituer *rai*. Recevoir, apercevoir, concevoir, font recevoir *rai*, apercevoir *rai*, recevoir *rai*.

8.—Enfin, dans la quatrième conjugaison, on change la désinence *re* de l'infinitif en *rai*. Rendre, défendre, tordre, font rendre *rai*, défendre *rai*, tordre *rai*.

9.—Le conditionnel présent se forme, de même que le futur absolu, du présent de l'infinitif, et alors les règles données pour la formation de ce temps lui sont applicables : seulement, la désinence au lieu d'être en *ai*, est en *ais*. Donner *ais*, emplir *ais*, recevoir *ais*, rendre *ais*.

10.—L

1.—
pa
de
le
fin

2.—
se
de
di
A

10.—Du *participe présent* se forment :

1^o.—Les *trois personnes plurielles du présent de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ons* pour la première personne ; en *ez* pour la seconde ; en *ent* pour la troisième. *Aimant*, nous aim *ons*, vous aim *ez*, ils aim *ent*.

2^o.—L'*imparfait de l'indicatif*, en changeant la désinence *ant* en *ais* ; comme *aimant*, j'aim *ais* ; *emplissant*, j'empliss *ais* ; *recevant*, je recev *ais*.

3^o.—Le *présent du subjonctif*, en changeant *ant*, selon la personne, et le nombre, en *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent*. Comme *aimant*, que j'aim *e*, que tu aim *es*, qu'il aim *e* ; que nous aim *ions*, que vous aim *iez*, qu'ils aim *ent*. *Rendant*, que je rend *e* ; *cousant*, que je cous *e* ; *cueillant*, que je cueill *e*, que tu cueill *es*, que nous cueill *ions*, &c.

TEMPS COMPOSÉS.

1.—Il y a *neuf temps composés* : Le *passé indéfini*, le *passé antérieur*, le *plus-que-parfait* et le *futur passé de l'indicatif* ; le *conditionnel passé* ; le *passé et le plus-que-parfait du subjonctif* ; le *passé de l'infinitif* et le *participe passé actif*.

2.—REGLE GÉNÉRALE.—Du *participe passé simple* se forment tous les *temps composés* qui se trouvent dans les verbes, en joignant à ce *participe* les différens temps des verbes *auxiliaires ÊTRE* ou *AVOIR*.

3.—Ainsi, du *participe passé simple* se forment :

1°. — Le *passé indéfini*, en y joignant le *présent de l'indicatif* du verbe *avoir* : *J'ai donné, j'ai empli, j'ai reçu, j'ai rendu.*

2°. — Le *passé antérieur*, en y joignant le *passé défini* du verbe *avoir* : *J'eus donné, empli, reçu, rendu.*

3°. — Le *plus-que-parfait de l'indicatif*, en y joignant l'*imparfait* du verbe *avoir* : *J'avais donné, empli, reçu, rendu.*

4°. — Le *futur passé*, en y joignant le *futur simple* du verbe *avoir* : *J'aurai donné, empli, reçu, rendu.*

5°. — Le *conditionnel passé*, en y joignant le *conditionnel présent* du verbe *avoir* : *J'aurais donné, empli, reçu, rendu.*

6°. — Le *passé du subjonctif*, en y joignant le *présent du subjonctif* du verbe *avoir* : *que j'aie donné, empli, reçu, rendu.*

7°. — Le *plus-que-parfait du subjonctif*, en y joignant l'*imparfait du subjonctif* du verbe *avoir* : *que j'eusse donné, empli, reçu, rendu.*

8°. — Le *passé de l'infinitif*, en y joignant le *présent de l'infinitif* du verbe *avoir* : *avoir donné, empli, reçu, rendu.*

9°. — Enfin, le *participe passé actif*, en y joignant le *participe présent* du verbe *avoir* : *ayant donné, empli, reçu, rendu.*

4.—D
neut
comp
expl
liar

Ainsi,
m'a
repe
tomb

V.

1.—D
il y
et d

2.—U
mod
tout
qua

3.—Il
temp
la c

4.—E
d'un
un t

Ainsi,
sonn
rati
défe

4.— Dans les verbes *pronominaux*, et dans les verbes neutres qui prennent l'auxiliaire *être*, les temps composés se forment de même qu'il vient d'être expliqué; mais ce sont les temps du verbe auxiliaire *être* qui se joignent au *participe*.

Ainsi, on ne dit pas: *je m'ai repenti, j'ai tombé, je n'avais repenti, j'avais tombé, &c.*: mais *je me suis repenti, je m'étais repenti, je suis tombé, j'étais tombé.*

VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS.

- 1.— Dans chacune des conjugaisons des verbes *actifs*, il y a des verbes *réguliers*, des verbes *irréguliers* et des verbes *défectifs*.
- 2.— Un verbe est *régulier*, lorsque dans tous ses *modes* et dans tous ses *temps* il prend *exactement* toutes les formes qui appartiennent à l'une des quatre conjugaisons.
- 3.— Il est réputé *irrégulier*, lorsque dans *quelque temps* il prend des formes *différentes* de celles de la conjugaison à laquelle il appartient.
- 4.— Enfin, un verbe est *défectif* quand il *manque d'un ou de plusieurs temps*, ou seulement quand *un temps n'est point employé à toutes les personnes*.

Ainsi, comme on a pu l'observer, les verbes *impersonnels* n'ayant pas de *participe présent*, d'*impératif*, ni de *première et seconde personne*, sont *défectifs*.

Nous donnons ici le tableau des verbes *défectifs* et *irréguliers*.

Nous ne donnons que leurs *temps simples*, parce que les *temps composés* sont toujours *réguliers*.

En outre, nous nous sommes dispensés de mettre les verbes qui sont *formés d'un autre verbe*, comme *promettre, renvoyer* et autres, lorsque ces derniers ont les *mêmes formes* que ceux d'où ils dérivent, comme *mettre et envoyer*.

Al
En

Ac
Co
Cu
Fu
Ha

de est
e remu
de u e
emps d

INFINITIF.

PARTICIPE PRÉSENT.

PARTICIPE PASSÉ SIMPLE.
Masculin. Féminin.

Allant
Envoyant

Allé
Envoyé

Allée
Envoyée

Acquérant
Courant
Cueillant
Fuyant
Haissant

Acquis
Couru
Cueilli
Fui
Hal

Acquise
Cueillie
Fuie
Haie

- (1) Les temps d'
- (2) Ce verbe n'a
- (3) Même remu
- (4) Ce verbe est

Il druit
Je circonche
Je clos
Il éclot
Je fris
Je lais
Il pait
Je truis

Quatrième Conjugaison.
La terminaison est en re à l'infinitif.

TABLEAU DES VERBES.

INDICATIF.

IMPERATIF.

	PRÉSENT.	IMPARFAIT.	PASSÉ DÉFINI.	FUTUR ASSURÉ. (1)	PRÉSENT DU FUTUR 2e. Personne.	2e. Personne.
Première Conjugaison. La terminaison est en er à l'infinitif.	Je vais J'envois	J'allais J'envoyais	J'allai J'envoyai	J'irai J'enverrai	Va Envoie	Qu'il aille Qu'il envoie
Deuxième Conjugaison. La terminaison est en ir à l'infinitif.	J'acquies Je cours Je cueille Je suis Je hais Je meurs Je tiens Je tressaille	J'acquies Je cours Je cueillais Je suis Je haïssais Je mourais Je tenais Je tressaillais	J'acquies Je cours Je cueillis Je suis Je haïssai Je mourus Je tins Je tressaillis	J'acquies Je courrai Je cueillerai Je suivrai Je haïrai Je mourrai Je tiendrai Je tressaillerai ou {tressaillirai	Acquies Cours Cueille Fuis Hais Meurs Tiens Tressaille	Qu'il acquies Qu'il cours Qu'il cueille Qu'il fuie Qu'il haïsse Qu'il meure Qu'il tienne Qu'il tressaille
	Je viens	Je venais	Je vins	Je viendrai	Viens	Qu'il vienne
	Je m'assieds	Je m'asseyais	Je m'assis	Je m'assièreri ou {m'assièreri	Assieds-toi	Qu'il s'assie
Troisième Conjugaison. La terminaison est en ire à l'infinitif.	Je déchois Je meurs Je pourvois Je prévaux Je prévois Je sais Je sursois Je vaux Je vois	Je déchois Je mourais Je pourvois Je prévalais Je prévois Je savais Je sursois Je valais Je voyais	Je déchois Je mourus Je pourvus Je prévalus Je prévus Je sus Je sursus Je valus Je vis	Je déchoirai Je mourrai Je pourvoirai Je prévaudrai Je prévoirai Je saurai Je surserai Je vaudrai Je verrai	Déchois Meurs Pourvois Prévaux Prévois Sache Sursois Vaux Vois	Qu'il déchois Qu'il meure Qu'il pourrai Qu'il prévrai Qu'il prévrai Qu'il sache Qu'il surserai Qu'il vaille Qu'il voie
	Je bats Je bois Je conclus Je couds Je crois Je dis (2) Je fais Je lis Je mets Je nais Je me repais Je prends Je ris Je romps Je suis Je tais Je vaincs (3) Je vis	Je battais Je buvais Je conclusais Je coudais Je croyais Je disais Je faisais Je lisais Je mettais Je naissais Je me repaisais Je prenais Je risais Je rompais Je suivais Je taisais Je vainquais Je vivais	Je battis Je bus Je conclus Je coudis Je crus Je dis Je fis Je lis Je mis Je naquis Je me repais Je pris Je ris Je rompis Je suivis Je tus Je vainquis Je vécus	Je battrai Je boirai Je conclurai Je coudrai Je croirai Je dirai Je ferai Je lirai Je mettrai Je naîtrai Je me repaîtrai Je prendrai Je risrai Je romprai Je suivrai Je tairai Je vaincrai Je vivrai	Bats Bois Conclus Couds Crois Dis Fais Lis Mets Nais Repais-toi Prends Ris Romps Suis Tais Vaincs Vis	Qu'il batte Qu'il boive Qu'il conclue Qu'il couds Qu'il croie Qu'il dise Qu'il fasse Qu'il lise Qu'il mette Qu'il naisse Qu'il se repaie Qu'il prenne Qu'il rie Qu'il rompe Qu'il suive Qu'il taise Qu'il vaille Qu'il vive

(1) Nous ne mettons pas le conditionnel présent, attendu que ce temps se forme invariablement du futur absolu.
 (2) Les verbes conclure, se dédire, interdire, médire, prédire, sont à la deuxième personne plurielle du présent.
 (3) Dans ce verbe et ses dérivés, la lettre c se change en qu devant a, e, i et o.

VERBES IRREGULIERS.

(Page 104)

	IMPERATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE PRESENT.	PARTICIPE PASSE SIMPLE.	PARTICIPE PASSE COMPOSE.
PRESENTE DU FUTUR. 1 ^{re} Personne.	Que j'aie	Que j'aie	Que j'aie	Allez	Allé	Allé
2 ^e Personne.	Qu'il aie	Que j'aie	Que j'aie	Envoyez	Envoyé	Envoyé
3 ^e Personne.	Qu'il envoie	Que j'envoie	Que j'envoie	Acquies	Acquis	Acquis
1 ^{er}	Qu'il acquiesce	Que j'acquiesce	Que j'acquiesce	Courir	Courant	Courant
2 ^e	Qu'il coure	Que je coure	Que je coure	Cueillir	Cueillant	Cueillant
3 ^e	Qu'il cueille	Que je cueille	Que je cueille	Faire	Faisant	Faisant
1 ^{er}	Qu'il fuise	Que je fuise	Que je fuise	Mourir	Mourant	Mourant
2 ^e	Qu'il haïsse	Que je haïsse	Que je haïsse	Tenir	Tenant	Tenant
3 ^e	Qu'il meure	Que je meure	Que je meure	Tressaillir	Tressaillant	Tressaillant
1 ^{er}	Qu'il tienne	Que je tienne	Que je tienne	Venir	Venant	Venu
2 ^e	Qu'il tressaille	Que je tressaille	Que je tressaille	S'asseoir	S'asseyant	Assis
3 ^e	Qu'il vienne	Que je vienne	Que je vienne	Déchoir	Déchant	Déchu
1 ^{er}	Qu'il s'assie	Que je m'assie	Que je m'assie	Mouvoir	Mouvant	Mu
2 ^e	Qu'il déchoie	Que je déchoie	Que je déchoie	Pourvoir	Pourvoyant	Pourvu
3 ^e	Qu'il meure	Que je meure	Que je meure	Prévaloir	Prévalant	Prévalant
1 ^{er}	Qu'il pourvoie	Que je pourvoie	Que je pourvoie	Prévoir	Prévoyant	Prévu
2 ^e	Qu'il prévaille	Que je prévaille	Que je prévaille	Savoir	Sachant	Su
3 ^e	Qu'il prévaille	Que je prévaille	Que je prévaille	Sursavoir	Sursavoyant	Sursais
1 ^{er}	Qu'il sache	Que je sache	Que je sache	Valoir	Valant	Valant
2 ^e	Qu'il sursavoie	Que je sursavoie	Que je sursavoie	Voir	Voyant	Vu
3 ^e	Qu'il vaille	Que je vaille	Que je vaille	Battre	Battant	Battu
1 ^{er}	Qu'il voie	Que je voie	Que je voie	Boire	Buvant	Bu
2 ^e	Qu'il batte	Que je batte	Que je batte	Conclure	Concluant	Conclu
3 ^e	Qu'il boive	Que je boive	Que je boive	Coudre	Couant	Coué
1 ^{er}	Qu'il conclue	Que je conclue	Que je conclue	Croire	Croyant	Cru
2 ^e	Qu'il coue	Que je coue	Que je coue	Dire	Disant	Dit
3 ^e	Qu'il eroie	Que je eroie	Que je eroie	Faire	Faisant	Fait
1 ^{er}	Qu'il dise	Que je dise	Que je dise	Lire	Lisant	Lu
2 ^e	Qu'il fasse	Que je fasse	Que je fasse	Mettre	Mettant	Mis
3 ^e	Qu'il lie	Que je lie	Que je lie	Naitre	Naisant	Né
1 ^{er}	Qu'il mette	Que je mette	Que je mette	Se repaître	Se repaissant	Repas
2 ^e	Qu'il naïsse	Que je naïsse	Que je naïsse	Prendre	Prenant	Pris
3 ^e	Qu'il se repaïsse	Que je me repaïsse	Que je me repaïsse	Rire	Riant	Ri
1 ^{er}	Qu'il prenne	Que je prenne	Que je prenne	Rompre	Rompant	Rompé
2 ^e	Qu'il rie	Que je rie	Que je rie	Suivre	Suivant	Suivi
3 ^e	Qu'il rompe	Que je rompe	Que je rompe	Taire	Taisant	Tu
1 ^{er}	Qu'il suive	Que je suive	Que je suive	Vaincre	Vainquant	Vaincu
2 ^e	Qu'il taise	Que je taise	Que je taise	Vivre	Vivant	Vécu
3 ^e	Qu'il vainque	Que je vainque	Que je vainque			
1 ^{er}	Qu'il vive	Que je vive	Que je vive			

blement du futur choisi en ajoutant un e. Par le même motif, il est écrit dans le tableau des verbes irréguliers, le verbe irrégulier du présent de l'indicatif, et de l'imperatif: contraindre, débiter, interdire, mériter, préférer.

VERBES DEFECTIFS. (1)

IMPERATIF.		SUBJONCTIF.		INFINITIF.			
PRÉSENT OU FUTUR.		PRÉSENT OU FUTUR.		PARTICIPES PRÉSENTS.		PARTICIPES PASSÉS SIMPLES.	
2e. Personne.	3e. Personne.	IMPARFAIT.		PRÉSENT.	PRÉSENT.	Masculin.	Féminin.
.....	Qu'il importe	Qu'il importât	Importer	Importé
.....	Qu'il neige	Qu'il neigeât	Neiger	Neigé
.....	Qu'il résulte	Qu'il résultât	Résulter	Résulté
.....	Que je faille*	Que je faillisse	Failir	Failant	Failli
.....	Féris
.....	Florir*	Florissant
.....	Qu'il gise	Gésir	Gisant
.....	Que j'ouisse	Ouir	Oui	Ouie
.....	Quétir
.....	Saillir	Saillant	Sailli
.....	Sortir (4)	Sortissant	Sorti	Sortie
.....	Que je vête	Que je vêtisse	Surgir	Surgissant	Surgi
.....	Vétir	Vêtant	Vêtu	Vêtue
.....
.....	Apparoir*
.....	Choir	Chu*	Chue*
.....	Qu'il faille	Que j'échusse	Échoir	Échéant	Échu	Échue
.....	Qu'il pleuve	Qu'il fallât	Falloir	Falla
.....	Que je puisse	Qu'il plût	Pleuvoir	Pla
.....	Que je pusse	Pouvoir	Pouvant	Pu
.....	Promouvoir	Promu	Promue
.....	Ravoir
.....	Seoir*	Seant	Sis	Sise
.....	Souloir*
.....	Que je veuille	Que je voulusse	Vouloir	Voulant	Voulu
.....
.....	Absoudre	Absolvant	Absous	Absoute
.....	Qu'il absolve	Abstraire	Abstrait	Abstraite
.....	Accroire
.....	Attraire*
.....	Bruire
.....	Que je reconnoisse	Bruire
.....	Circoncire	Circoncis	Circoncise
.....	Qu'il échoue	Clorre	Clos	Close
.....	Éclorre	Éclos	Écluse
.....	Que je lise	Frir	Frir	Frîte
.....	Luire	Luisant	Lui
.....	Que je lisse	Oindre*	Oint
.....	Paitre	Paisant
.....	Poindre
.....	Soudre
.....	Soudre
.....	Que je tire	Traire	Trayant	Trakt	Traite

..... remplacent les temps qui manquent.—Quand un temps primitif manque, ses dérivés manquent aussi ordinairement.

..... de personne du pluriel.
..... posés qu'avec l'auxiliaire être.

5.—REGLE GÉNÉRALE.—Tout verbe qui n'a point de *passé défini*, n'a point d'*imparfait du subjonctif*.

Tout verbe qui n'a point de *participe présent*, n'a point d'*imparfait de l'indicatif*, point de *pluriel au présent de l'indicatif*, et point de *présent au subjonctif*.

Tout verbe qui n'a point d'*infinitif* n'a point de *futur*.

En un mot, quand un *temps primitif* manque, les *dérivés* de ce temps manquent aussi, à très peu d'exceptions près.

ORTHOGRAPHE

DES VERBES RÉGULIERS.

PREMIÈRE PERSONNE DU SINGULIER.

Elle se termine par *e* muet, par *x*, par *s* et par *ai*.

Elle se termine par *e* muet :—1°. Au présent de l'indicatif des verbes de la première conjugaison et de quelques irréguliers de la deuxième. Ex; J'aime, j'ouvre, je couvre, je cueille, je souffre, je tressaille, &c.

2°.—Au présent du subjonctif de tous les verbes. Exemples : Que j'aime, que je finisse, que je reçoive, que je rende, (excepté le verbe *être*, que je sois.)

3°.—A l'imparfait du subjonctif de tous les verbes. Exemples : Que j'aimasse, que je finisse, que je reçusse, que je rendisse.

Lorsque la première personne qui se termine en *e*, est suivie du pronom *je*, l'*e* prend un accent aigu et l'on met un trait d'union entre le verbe et le pronom. Exemples: Aimé-je, offert-je, souffré-je, au présent de l'indicatif; puissé-je, au présent du subjonctif; eusse-je, fussé-je, dusse-je, à l'imparfait du subjonctif.

Elle se termine par *x* au présent de l'indicatif des verbes *vouloir*, *pouvoir* et *valoir*. Je *veux*, je *peux*, je *vaur*.

Elle se termine par *s*:—1°. Au présent de l'indicatif des verbes de la deuxième, de la troisième et de la quatrième conjugaison. Exemples: Je *finis*, je *reçois*, je *rends*.

2°.—A l'imparfait de l'indicatif de tous les verbes. Exemples: J'*aimais*, je *finissais*, je *recevais*, je *rendais*.

3°.—Au passé défini des verbes de la deuxième, de la troisième et de la quatrième conjugaison. Ex: Je *finis*, je *reçus*, je *rendis*.

4°.—Au présent du subjonctif du verbe *être*, que je *sois*.

5°.—Au présent du conditionnel de tous les verbes. Ex: J'*aimerais*, je *finirais*, je *recevrais*, je *rendrais*.

Elle se termine par *ai*:—1°. Au présent de l'indicatif du verbe *avoir*. Ex: j'*ai*.

2°.—Au passé défini des verbes de la première conjugaison. Ex: J'*aimai*.

3°.—Au futur de tous les verbes. Ex: J'*aimerai*, je *finirai*, je *recevrai*, je *rendrai*.

Elle
tu
Elle
ve
pe
Elle
du
ga
E
sa
lo
A
L'im
m
y
on

Elle
ai
es
Elle
l'i
et
H
2°
ta
q
a
Elle
ti
il
2°
J

DEUXIÈME PERSONNE DU SINGULIER.

Elle se termine ordinairement par s. Ex: Tu aimes, tu finissais, que tu reçusses, tu rendrais, &c.

Elle se termine par x au présent de l'indicatif des verbes *vouloir*, *pouvoir* et *valoir*. Tu veux, tu peux, tu vaux.

Elle se termine en e muet. au présent de l'impératif du verbe *avoir* et des verbes de la première conjugaison et de quelques irréguliers de la deuxième.

Ex: Aie, aime, goûte, offre, cueille, souffre, tressaille. Cependant ces impératifs prennent une s, lorsqu'ils sont suivis du pronom *y*, ou *en*. Ex: Aies-en soin, goûtes-y, offres-en, &c.

L'impératif du verbe *aller*, *va*, se termine en a; mais il prend une s quand il est suivi du pronom *y* ou *en*. Ex: Vas-y, vas-en porter. Cependant on écrit: *va-y voir*.

TROISIÈME PERSONNE DU SINGULIER.

Elle finit ordinairement par t. Ex: Il finit, il aimait, qu'il reçût, il rendrait, excepté quand elle est terminée en e, en a, en c, en d.

Elle se termine par e muet:—1°. Au présent de l'indicatif des verbes de la première conjugaison et de quelques irréguliers de la deuxième. Ex: Il aime, il offre, il couvre, il souffre, il tressaille, &c.
2°.—Au présent de l'impératif et du subjonctif de tous les verbes. Ex: Qu'il aime, qu'il finisse, qu'il reçoive, qu'il rende, excepté les verbes *être* et *avoir*. —Qu'il soit, qu'il ait.

Elle se termine par a.—1°. Au présent de l'indicatif du verbe *avoir* et du verbe *aller*. Ex: Il a, il va.

2°.—Au passé défini des verbes de la première conjugaison. Ex: Il aimait.

3^o.—Au futur de tous les verbes. Ex : Il aimera, il finira, il recevra, il rendra.

Lorsque la troisième personne du singulier des verbes est terminée en *e* ou en *a* et qu'elle est suivie des pronoms *il, elle, on*, il faut y ajouter un *t* entre deux traits d'union, pour empêcher la rencontre des deux voyelles. Ex : Aime-*t*-il, ira-*t*-elle, chantera-*t*-on.

Elle se termine par *c* au présent de l'indicatif des verbes *vaincre* et *convaincre* : il vainc, il convainc.

Elle se termine par *d*.—1^o. Au présent de l'indicatif des verbes *seoir* et *s'asseoir* : il sied, il s'assied.

2^o.—Au présent de l'indicatif des verbes dont les infinitifs se terminent en *dre*, comme *attendre, fondre, mordre, moude, coudre*. Ex : Il attend, il fond, il mord, il moude, il coud ; mais les verbes composés de *soudre*, comme *absoudre, dissoudre, résoudre*, et ceux qui se terminent en *aindre, éindre, oindre*, comme *craindre, peindre, joindre*, suivent la règle générale, ont un *t*, et l'on écrit : il absout, il dissout, il résout, il craint, il peint, il joint.

PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL.

Elle finit ordinairement par *ons*. Ex : Nous aimons, nous finissons, que nous recussions, nous rendrions.

Elle se termine en *mes*.—1^o. Au présent de l'indicatif du verbe *être* : nous sommes.

2^o.—Au passé défini de tous les verbes. Ex : Nous eûmes, nous fûmes, nous aimâmes, nous finîmes, nous reçûmes, nous rendîmes.

DEUXIÈME PERSONNE DU PLURIEL.

Elle finit ordinairement par EZ :—Ex : Vous aimez, vous recevez, que vous reçussiez, vous rendriez.

Elle se termine en TES :—1°. Au présent de l'indicatif des verbes *être, dire, redire, faire*, et des composés, de *faire*. Ex : Vous êtes, vous dites, vous redites, vous faites, vous refaites, vous contrefaites.

2°.—Au passé défini de tous les verbes. Ex : vous fûtes, vous eûtes, vous aimâtes, vous finîtes, vous reçûtes, vous rendîtes.

TROISIÈME PERSONNE DU PLURIEL.

Elle finit par NT :—Ex : Ils aiment, ils finissaient, ils recevront, ils rendraient, &c.

EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF.

PRÉSENT.

1.—Le présent de l'indicatif sert à marquer une action qui se fait dans l'état actuel.

Exemples :—*Je lis. Il chante. Vous travaillez.*

2.—Le présent sert encore à marquer une chose qui a lieu habituellement, une vérité de tous les temps.

Ex : Souvent un grand effet *naît* d'une faible cause.—La fortune *veut* bien ce qu'on *croit* qu'elle *donne*.—La férocité *est* naturelle au tigre.

—On emploie le présent pour exprimer un futur prochain. Ex : Je *suis* de retour dans un moment.

Demain la trêve *expire*, et demain l'on *t'arrête*.—Demain Zopire *est* maître et *fait* tomber ta tête.

—Après la conjonction *si*, on emploie toujours le présent de l'indicatif au lieu du futur. Ex : *Si* la fortune vous *sourit* un jour, n'oubliez pas que vous avez été malheureux.

5.—On emploie aussi le *présent* au lieu du *passé défini*. Ex: Un soldat étant tombé sous le cheval de Cyrus, et étant foulé aux pieds de ce cheval, lui *donne* un coup d'épée dans le ventre, cheval blessé *secoue* son maître, Cyrus *tombe*.

IMPARFAIT.

6.—L'*imparfait* marque un état, une manière d'être habituelle dans un temps passé. Ex: Les Perses *punissaient* l'ingratitude comme un crime.—Les Romains *n'étaient* pas moins barbares que les peuples auxquels ils *donnaient* ce nom.

7.—L'*imparfait* marque aussi qu'une chose était présente dans un temps passé. Ex: *J'écrivais* quand vous êtes entré.—On m'a dit que vous étiez *malade*.

8.—L'*imparfait* se met après la conjonction *si*, pour un *présent conditionnel*. Ex: Si l'on voyait souvent de près la plupart des grands hommes, on perdrait beaucoup de l'admiration qu'on a pour eux.

PASSÉ DÉFINI.

9.—Le *passé défini* marque une chose faite dans un temps entièrement écoulé. Ex: *J'écrivis* hier mon père.—Je vous *rencontrai* lundi dernier.

10.—Le *passé défini* s'emploie aussi dans les récits, voilà pourquoi on l'appelle quelquefois *passé historique*. Ex: Alexandre-le-Grand *gagna* la bataille du Granique; il *vainquit* Darius, Roi de Perse; il *s'empara* de ses états; et *pénétra* dans les Indes.

PASSE INDÉFINI

- 1.—On se sert du *passé indéfini* en parlant d'une chose faite dans un temps qui n'est pas encore entièrement écoulé; comme cette semaine, ce mois-ci, cette année, aujourd'hui, ce matin. Ex: Je vous *ai vu* ce matin.—Je vous *ai écrit* cette semaine.—Je vous *ai payé* cette année.
- 2.—On se sert quelquefois de *passé indéfini* au lieu du *futur antérieur*. Ex: *Avez-vous bientôt fini?*—*J'ai fini* dans un instant.

PASSE ANTERIEUR.

- 3.—Le *passé antérieur* est ainsi nommé, parce qu'il désigne ordinairement une chose faite avant une autre dans un temps passé. Ex: Quand j'eus *appris* ma leçon, j'allai me promener.—Quand j'*ai eu appris* ma leçon, j'ai été me promener.
- 4.—Le *passé antérieur défini* s'emploie ordinairement avec le *passé défini*.
- 5.—Le *passé antérieur indéfini* s'emploie avec le *passé indéfini*.
- 6.—Ces deux temps servent encore à marquer une chose qui a été entièrement faite à une époque ou dans un espace de temps déterminé. Ex: J'*ais diné* en un instant.—J'*ai eu diné* en un instant.

PLUS-QUE-PARFAIT.

- 7.—Le *plus-que-parfait* exprime, comme le *passé antérieur*, une chose faite avant une autre dans un temps passé; mais avec cette différence, qu'on se sert du *passé antérieur* lorsque le membre de la phrase commence par une conjonction ou par un adverbe de temps. Ex: Nous *avions diné* quand vous *êtes venu*.—Vous *êtes venu* quand nous *avons eu diné*.

18.—Cependant si on veut parler d'une chose habituelle, on emploie toujours le plus-que-parfait.
 Ex: Les Romains se croyaient menacés de quelques grands malheurs quand les vestales avaient laissé éteindre le feu sacré.

FUTURS.

19.—Le *futur absolu* marque qu'une chose sera à une époque qui n'est pas encore. Ex: Les soldats *feront* toujours bien leur devoir, quand ils *seront* bien commandés.

20.—Le *futur absolu* s'emploie aussi pour l'impératif. Ex: Vous *aimerez* Dieu de tout votre cœur. Vous ne *mentirez* jamais.

C'est comme si l'on disait à l'impératif: *Aimez* Dieu de tout votre cœur; ne *mentez* jamais.

21.—Le *futur passé* marque une chose future qui doit arriver avant une autre. Ex: *J'aurai lu* quand vous reviendrez.

22.—Le *futur passé* s'emploie aussi pour marquer un passé incertain. Ex: S'il a reçu votre lettre, il *n'aura pas manqué* de faire vos commissions.

EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

1.—Le PRÉSENT DU SUBJONCTIF correspond pour le sens:

1°.—Au *présent de l'indicatif*.

On dit avec *l'indicatif*: Les mortels ne *sont* heureux qu'en songe;

On dit avec le *subjonctif*: Faut-il que les mortels ne *soient* heureux qu'en songe.

2°.—Au *futur absolu de l'indicatif*.

On dit avec *l'indicatif*: Il *pleura* peut-être avec le *subjonctif*: Il est possible qu'il *pleuve*.

2.—L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF correspond pour le sens :

1°.—Au *l'imparfait de l'indicatif*.

On dit avec *l'indicatif* : Je croyais qu'il *était* instruit.

On dit avec *le subjonctif* : Mais je ne croyais pas qu'il *fût* si instruit.

2°.—Au *conditionnel présent*.

On dit avec *l'indicatif* : Je croyais qu'il *viendrait*.

On dit avec *le subjonctif* : Je ne doutais pas qu'il ne *vînt*.

3.—Le PASSE DU SUBJONCTIF correspond pour le sens :

1°.—Au *passé de l'indicatif*.

On dira avec *l'indicatif* : Il *n'est pas venu*, je ne le crois pas.

On dira avec *le subjonctif* : Je ne crois pas qu'il *soit venu*.

2°.—Au *futur passé*.

On dira avec *l'indicatif* : Vous *aurez appris* votre leçon avant de venir, il le faut absolument.

On dira avec *le subjonctif* : Il faut que vous *ayez appris* votre leçon avant de venir.

4.—Le *plus-que-parfait du subjonctif* correspond pour le sens :

1°.—Au *plus-que-parfait de l'indicatif*.

On dit avec *l'indicatif* : Ah ! Si vous *l'aviez tu* ; je croyais qu'il *avait fini*.

On dit avec *le subjonctif* : Je voudrais bien que vous *l'eussiez vu* ; je ne croyais pas qu'il *eût fini*.

2°.—Au *conditionnel passé*.

On dit avec *l'indicatif* : Vous *l'auriez aimé*, si vous *l'eussiez connu*.

On dit avec *le subjonctif* : Je ne doute pas que vous ne *l'eussiez aimé*, si vous *l'eussiez connu*.

5.—Le PRÉSENT DU SUBJONCTIF peut être précédé d'un verbe :

1^o. — Au présent de l'indicatif.—Obéis si tu veux qu'on t'obéisse un jour.

2^o. — Au passé indéfini.—Mon père a consenti que je suivie mon choix.—Ils ont voulu du moins que je meure innocente.

3^o. — Au futur absolu.—Il faudra que vous suiviez fidèlement ses avis.

4^o. — Au futur passé.—Quand vous aurez ordonné que je vienne, j'arriverai promptement.

6.—L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF peut être précédé d'un verbe :

1^o. — Au présent de l'indicatif.—Croyez-vous qu'il osât agir ainsi, s'il n'était soutenu ?

2^o. — A l'imparfait de l'indicatif.—Que vouliez-vous qu'il fit ?

R.—Qu'il mourût.

3^o. — Au passé défini.—Il défendit qu'aucun homme entrât dans la ville.

4^o. — Au passé indéfini.—Je n'ai pas pensé que vous vinssiez sitôt.

5^o. — Au conditionnel présent.—Je voudrais que vous le vissiez.

6^o. — Au conditionnel passé.—J'aurais voulu que vous le vissiez.

7.—Le PASSÉ DU SUBJONCTIF peut être précédé d'un verbe :

1^o. — Au présent de l'indicatif.—Qu'avez-vous fait pendant mon absence ?

R.—Que voulez-vous que j'aie fait ?

2^o. — Au passé de l'indicatif.—On ne m'a pas dit que l'affaire se soit ainsi passée.

Le PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF peut être précédé d'un verbe :

1°.—Au présent de l'indicatif.—Je ne doute pas que vous n'eussiez fait comme moi.

2°.—A l'imparfait.—Je ne croyais pas qu'il eût si bien réussi.

3°.—Au passé défini.—Je craignais qu'il ne m'eût trompé.

4°.—Au passé indéfini.—J'ai craint qu'il n'eût échoué.

5°.—Au plus-que-parfait.—J'avais craint un moment qu'on ne l'eût arrêté.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

1.—Quand le participe présent marque une manière d'être accidentelle ou passagère, ou lorsqu'il faut un complément pour achever le sens, il est invariable.

Exemples :—1°. Une personne aimant son prochain, séduisant tous les cœurs.

.Son prochain, complément d'aimant.

2°.—Tous les cœurs, complément du participe séduisant.

Nous vîmes les ennemis pliant de tous côtés.

Pliant exprime une manière d'être passagère ou accidentelle. Ce participe a aussi un complément de tous côtés.

3°.—Je vis un foule de serpens rampant au tour de moi.

Rampant exprime une manière d'être passagère.

4°.—Je les ai vu édifiant l'assemblée par leurs discours.

Édifiant exprime une manière d'être passagère.

- 5^o. — J'ai vu des personnes *insultant* les passans.
Insultant exprime une manière d'être passagère.
2. — Le participe présent est toujours *invariable* quand on peut le faire précéder de la préposition *en*.
- Exemples : — 1^o. Les flatteurs, *rampant* auprès des grands, en obtiennent les faveurs ; C'est-à-dire ; *en rampant*.
- 2^o. — Son innocence, *éclatant* au grand jour, confondra l'envie ; c'est-à-dire ; *en éclatant*.
- 3^o. — Les sages se corrigent en observant les fous.
3. — Quand le participe présent marque une manière d'être *constante* ou *habituelle*, et qu'il n'a pas besoin de *complément* pour achever le sens de la phrase, il est *adjectif* ou *variable*, et se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte.
4. — On reconnaît que le participe présent est *variable*, en ce qu'il peut toujours s'employer avec le verbe *être*.
5. — On l'appelle aussi *adjectif verbal*, parce qu'il vient du verbe.
- Exemples : — 1^o. Une personne *séduisante*, *aimante*.
 On peut dire : cette personne est *séduisante* ; est *aimante*.
- 2^o. — Le cheval sur ses jarrets *plians*, se balance avec grâce.
 On peut dire : se balance sur ses jarrets qui sont *plians*.
- 3^o. — Les serpens sont des animaux *rampans*.
 On peut dire : sont des animaux qui sont *rampans*.
- 4^o. — Je les ai vus tenant des discours *édifiants*.
 Des discours qui étaient *édifiants*.

5°.—Les hommes bas et *rampans* sont incapables d'une action généreuse.

Les hommes qui sont *rampans*.

PARTICIPE PASSÉ.

1.—Le *participe passé* joint comme *adjectif* à un nom, se met toujours au même genre et au même nombre que le nom.

Exemples :—Je me sens l'âme *émue*.

Il a eu l'épaule *démise*.

J'ai vu votre sœur tout *interdite*.

Je crois ces dames fort *instruites*.

2.—Le *participe passé* précédé du verbe *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

Exemples :—Ma résolution est *prise*.

Toutes leurs espérances sont *détruites*.

Ils sont *venus*, elles sont *parties*.

DU PARTICIPE PASSÉ DES VERBES ACTIFS.

3.—Dans les temps composés du verbe actif, le *participe passé* précédé du verbe *avoir* est invariable lorsque le *complément direct* est après le verbe.

Exemples :—Vous *avez fait* beaucoup de fautes.

Plus il *a livré de combats*, plus il *a remporté de victoires*.

Autant il *a fait de lois*, autant il *a ouvert de sources de prospérité*.

On *a promis des récompenses* aux enfans studieux.

4.—Dans les temps composés du verbe actif, le *participe passé* précédé du verbe *avoir* s'accorde en genre, et en nombre avec son *complément direct*, lorsque le *complément* est avant le *participe*.

Exemples:—*Quelles fautes vous avez faites.*

Plus de combats il a livrés, plus de victoires il a remportées.

Autant de lois il a faites, autant de sources de prospérité il a ouvertes.

Dans les verbes pronominaux, l'auxiliaire *être*, tient lieu de l'auxiliaire *avoir*.

- 5.—Si dans les verbes pronominaux, le second pronom *me*, *te*, *se*, *nous* ou *vous*, est complément indirect, le participe ne s'accorde pas avec le pronom.

EXEMPLES:

Il se sont jeté des pierres; c'est-à-dire, ils ont jeté des pierres à eux.

Nous nous sommes rendu des services, c-à-d: nous avons rendu à nous.

Ils se sont servi un repas splendide, c-à-d: Ils ont servi à eux.

Elle s'est piqué la main, c-à-d: Elle a piqué la main à elle.

Ils se sont percés le cœur, c-à-d: Ils ont percé le cœur à eux.

- 6.—Si dans les verbes pronominaux, le pronom *me*, *te*, *se*, *nous* ou *vous*, est complément direct, le participe passé s'accorde avec le pronom.

EXEMPLES:

Ils se sont jetés à la rivière, c-à-d: Ils ont jeté eux-mêmes à la rivière.

Nous nous sommes rendus à notre poste, c-à-d: Nous avons rendus nous-mêmes.

Ils se sont servis, c-à-d: Ils ont servi eux-mêmes.

Elle s'est piquée à la main, c-à-d: Elle a piqué elle à la main.

Ils se sont percés de leurs épées, c-à-d: Ils ont percé eux-mêmes.

- 7.—Si le second pronom ne peut se changer en complément indirect, le participe du verbe pronominal s'accorde en genre et en nombre, comme si ce pronom était un complément direct.

EXEMPLES :

Elle s'est écriée, on ne peut pas dire : Elle a écrié à elle.
 Ils se sont prévalu de leurs forces, on ne peut pas dire : Ils ont prévalu à eux de leurs forces.

Elles se sont emparées de tout, on ne peut pas dire : Elles ont emparé à elles.

Elles se sont tués, on ne peut pas dire : Elles ont tu à elles.
 Ils s'en sont allés, on ne peut pas dire : Ils sont allés à eux.

8.— Lorsque le verbe pronominal est employé pour le verbe passif, le participe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

EXEMPLES :

Vos habits se sont déchirés.— Vos ardoïsses se sont cassées.

La paix s'est heureusement conclue.— La nouvelle s'est répandue.

On peut dire avec le verbe passif : Vos habits ont été déchirés.

On peut dire avec le verbe passif : Vos ardoïsses ont été cassées.

On peut dire avec le verbe passif : La paix a été heureusement conclue.

On peut dire avec le verbe passif : La nouvelle a été répandue.

DU PARTICIPE PASSÉ DANS LES VERBES NEUTRES.

1.— Le *participe passé* est invariable dans les verbes neutres, dont les temps composés sont formés avec l'auxiliaire *avoir*, parce que ces verbes n'ont pas de complément direct et ne peuvent se changer en verbes passifs.

EXEMPLES :

Combien d'années avez-vous demeuré à Paris ?

On ne peut pas dire : Combien d'années ont été demeurées ?

Lorsque les participes *coûté* et *valu* sont employés comme verbes neutres, ils sont invariables ; mais quand ils sont employés comme verbes actifs, ils sont variables s'ils sont précédés de leur complément direct. Dans ce dernier cas, *valoir* signifie *procurer*, *rapporter* ; et *coûter* signifie *exiger*, *occasionner*.

AINSI ON ÉCRIRA :

AVEC ACCORD.

- 1.—Les honneurs que m'a *valu* mon habit (m'a procurés).
- 2.—Les peines que cette affaire m'a *coûtées* (m'a occasionées.)

SANS ACCORD.

- 1.—Ce cheval ne vaut pas cent louis ; il les a *valu*.
- 2.—Les sommes que cette maison a *coûté*.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES

IMPERSONNELS.

- 2.—Les *participes passés* des verbes impersonnels sont toujours *invariables*, parce qu'ils ne peuvent se changer en verbes passifs.

IL FAUT ÉCRIRE :

Les grandes chaleurs qu'il a *fait*, et non pas *faites*.

Les grandes pluies qu'il y a *eu*, et non pas *eues*.

Toutes les sommes qu'il a *fallu*, et non pas *fallues*.

Car on ne peut pas dire : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Des chaleurs ont été faites.} \\ \text{Des pluies ont été eues.} \\ \text{Des sommes ont été fallues.} \end{array} \right.$

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ D'UN COMPLÈMENT
ET SUIVI D'UN VERBE.

- 3.—Lorsque le *participe passé* précédé d'un complément est suivi d'un verbe, il faut distinguer si le nom ou pronom qui précède le participe en est le complément direct, ou s'il l'est du second verbe. S'il est complément direct du participe, le participe est variable. S'il est complément du second verbe, le participe est invariable.

Nom

ment

1.—Je
l'ai v
ou q
femm

2.—Je
je l'ai
J'ai e
ter ce

3.—La
dit q
canta
que
est v

4.—Le
déter
tract
c-d-d
ami
men

5.—Le
avez
mon
pris
les d

4.—E
pas
le

Nom ou pronom complé-

ment du second verbe.

EXEMPLES :

1.—Je connais cette femme, je l'ai *vu* peindre; c-à-d: J'ai *vu* quelqu'un peindre cette femme.

2.—Je connais cette romance; je l'ai *entendu* chanter, c-à-d: J'ai *entendu* quelqu'un chanter cette romance.

3.—La place que vous aviez *dit* que j'obtiendrais, est vacante, c-à-d: Vous aviez *dit* que j'obtiendrais la place qui est vacante.

4.—Les engagements que j'ai *déterminé* mon ami à contracter sont avantageux;—c-à-d: J'ai *déterminé* mon ami à contracter des engagements qui sont avantageux.

5.—Les difficultés que vous avez *pris* l'habitude de surmonter; c-à-d: Vous avez *pris* l'habitude de surmonter les difficultés.

4.—Si le nom ou le pronom qui précède le *participe passé* est complément d'un verbe, sous-entendu, le *participe* reste invariable.

Nom ou pronom complé-

ment du *participe*.

EXEMPLES :

1.—Je connais cette femme, je l'ai *vue* peindre; c-à-d: Je l'ai *vue* pendant qu'elle peignait.

2.—Je connais cette femme, je l'ai *entendue* chanter, c-à-d: Je l'ai *entendue* qui chantait.

3.—La personne que vous avez *vue* qui travaillait est très-aimable, c-à-d: vous l'avez *vue* qui travaillait.

4.—Les personnes que j'ai *déterminées* à contracter des engagements avantageux me sont connues, c-à-d: Ces personnes me sont connues; je les ai *déterminées* à contracter des engagements avantageux.

5.—L'habitude que vous avez *prise* de surmonter les difficultés vous rend le travail facile; c-à-d: L'habitude de surmonter les difficultés vous rend le travail facile, vous l'avez *prise*.

EXEMPLES :

On vous a donné tous les secours que l'on a *pu* ; c'est-à-dire ; que l'on a *pu* vous donner.—J'ai eu plus de joie que je n'aurais *cru* ; c'est-à-dire : que je n'aurais *cru* avoir.

5.—Le *participe passé* est invariable lorsqu'il a pour complément direct le pronom *le* ou *l'*, et que ce pronom ne remplace pas un substantif.

EXEMPLES :

Tous ces événemens se sont passés comme je l'avais *prévu* ;—c'est-à-dire : comme j'avais *prévu* qu'ils se passeraient.—Ces personnes se sont raccommodées comme je l'avais *prédit* ;—c'est-à-dire : comme j'avais *prédit* qu'elles se raccommoderaient.

La saison a été plus belle qu'on ne l'aurait *cru* ;—c'est-à-dire : qu'on n'aurait *cru* qu'elle serait belle. La perte a été plus grande qu'on ne l'a *dit* ;—c'est-à-dire : qu'on n'a *dit* qu'elle a été grande.

6.—Quelquefois dans la même phrase le *participe passé* peut varier ou ne pas varier, selon que l'on fait rapporter le pronom *le* ou *l'* à un substantif ou à une autre espèce de mot, ce qui change le sens.

EXEMPLES :

1.—Vous avez obtenu une place comme vous l'avez *désiré* ;—c-a-d : comme vous avez *désiré* obtenir une place quelconque.

2.—Cette campagne est belle comme vous l'avez *vue* ;—c-a-d : vous avez *vue* qu'elle est belle, ou bien, vous êtes assuré qu'elle est belle.

EXEMPLES :

1.—Vous avez obtenu une place comme vous l'avez *désirée* ;—c-a-d : telle que vous l'avez *désirée*.

2.—Cette campagne est belle comme vous l'avez *vue* ;—c-a-d : cette campagne est belle lorsqu'elle est dans l'état où vous l'avez *vue*.

7.—

co
pa

Je v

E

Rem

pl

co

ur

ne

8.—

pa

ra

Com

vr

a

Et d

m

à

1.—

qu

jed

l'é

en

Il

il

Ces

ad

7.—Le pronom *en* placé avant un *participe passé* est considéré comme complément indirect, alors le *participe* reste invariable.

EXEMPLES :

Je vous ai offert des pêches.—*En* avez-vous pris?—*En* avez-vous mangé?—Je n'*en* ai pas pris.

Remarquez que dans ces phrases, le véritable complément est sous-entendu après le *participe*. C'est comme si l'on disait : *En* avez-vous pris quelques-unes?—*En* avez-vous mangé quelques-unes?—Je n'*en* ai pas pris une seule.

8.—Lorsque le pronom *en* est précédé de *combien*, le *participe passé* s'accorde avec le nom auquel *en* se rapporte.

EXEMPLES :

Combien en a-t-on *vus* qui du soir au matin sont pauvres devenus?—C'est-à-dire : *combien d'hommes on a vus*, &c.

Et de ce peu de jours si long-temps *attendus*, ah ! malheureux ! *combien j'en* ai déjà *perdus*.—C'est-à-dire : *combien de jours j'ai déjà perdus*.

ADVERBE.

1.—L'*Adverbe* est une partie invariable du discours qu'on joint quelquefois aux verbes, ou aux adjectifs, pour augmenter, diminuer, ou modifier l'étendue de leur signification. Exemples : Un enfant *bien* studieux, *très*-studieux, *peu* studieux. Il travaille *mal*, il travaille *bien*, il travaille *peu*, il travaille *assidument*.

Ces mots *bien*, *mal*, *très*, *peu*, *assidument*, sont des adverbes.

- 2.—L'*Adverbe* peut servir à modifier un autre *adverbe*. Exemples: *Bien peu, très-bien, très-assidument.*
- 3.—Les adverbess *véritablement, vraiment,* peuvent aussi se joindre à un nom substantif *qualificatif,* c'est-à-dire, à un nom qui exprime une qualité, comme *roi, orateur, médecin, &c.* Exemples: Il est *véritablement* roi, *vraiment* orateur, *vraiment* médecin.
- 4.—L'*Adverbe* peut être souvent remplacé par une préposition suivie d'un nom substantif. Exemples: *Avec sagesse,* au lieu de *sagement.*—*Avec lenteur,* au lieu de *lentement.*—*Avec prudence,* au lieu de *prudemment, &c.*

ADVERBES FORMÉS D'UN ADJECTIF OU D'UN PARTICIPE.

- 5.—Le plus grand nombre des adverbess terminés en *ment* sont formés d'un *adjectif* ou d'un *participe.*
- 6.—Quand l'*adjectif* est terminé au masculin par une *voyelle,* on y ajoute la syllabe *ment* pour former l'*adverbe.* Exemples: *Modéré, modérément. Aisé, aisément. Sensé, sensément. Sage, sagement. Sensible, sensiblement. Vrai, vraiment. Gai, gaïment. Ingénu, ingénument.*

Exception:—D'*impuni,* on a fait *impunément.*

- 7.—Lorsque l'*adjectif* est terminé par une *consonne,* on forme l'*adverbe* avec l'*adjectif féminin* en y ajoutant la syllabe *ment.* Exemples: *Grand, grande, grandement.*—*Fort, forte, fortement.*—*Franc, franche, franchement.*—*Frais, fraîche, fraîchement.*—*Doux, douce, doucement.*—*Généreux, généreuse, généreusement.*

6.—**Observation** :—Quoique *beau, nouveau, fou, mou*, soient terminés par une voyelle, c'est du féminin de ces adjectifs qu'on forme l'*adverbe*, en ajoutant la syllabe *ment*. Exemples : *Beau, belle, belle-ment*.—*Nouveau, nouvelle, nouvellement*.—*Fou, folle, follement*.—*Mou, mollé, mollement*.

9.—Des adjectifs *lent* et *présent*, on forme suivant la règle indiquée, les adverbes *lentement* et *présentement*.

10.—Mais dans tous les autres adjectifs terminés en *ant* ou en *ent*, on forme l'*adverbe* en changeant *ant* en *amment*, et *ent* en *emment*, que l'on prononce *amant*.—*Constant, constamment*.—*Obligé, obligamment*.—*Evident, évidemment*.—*Diligent, diligemment*.

11.—Dans les adjectifs suivans l'*e* muet se change en *é* fermé pour former l'*adverbe*. Exemples : *Commode, commodément*.—*Incommode, incommodément*.—*Enorme, énormément*.—*Conforme, conformément*.—*Aveuglé, aveuglément*.—*Opiniâtre, opiniâtrément*.—*Obscur, obscurément*.—*Expres, expresse, expressément*.—*Profond, profonde, profondément*.—*Profus, profuse, profusément*.—*Commun, commune, communément*.

Il ne faut pas confondre l'*adverbe* *aveuglément* avec le substantif *aveuglement*.

On a rangé les adverbes en différentes classes.

12.—1°. Adverbes de temps... *Aujourd'hui, demain, hier, quelquefois, autrefois, jadis, jamais, souvent, tard, bientôt, &c.*

13.—2°. Adverbes de lieu... *Auprès, dedans, dehors, dessous, dessus, autour, ici, là, loin, où, partout, &c.*

14.—3°. Adverbes d'ordre et d'arrangement... *Premièrement, secondement, d'abord, ensuite, puis, &c.*

15.—4°. Adverbes de quantité.... *Assez, beaucoup, bien, davantage, peu, que* (mis pour combien,) *si* (pour tellement,) *tant, trop, tout, &c.*

16.—5°. Adverbes de qualité et de manière.... *Sagement, poliment, promptement, bien, mal, exprès, &c.*

17.—6°. Adverbes de comparaison.... *Comme, de même, ainsi, aussi, autant, plus, moins, mieux, ne, fort, &c.*

18.—7°. Adverbes d'affirmation, de négation et de doute.... *Assurément, vraiment, oui, nullement, non, peut-être, &c.*

19.—8°. Adverbes d'interrogation.... *Combien, pourquoi, comment, quand, où, &c.*

20.—Quelques adjectifs sont employés comme ad-
verbes, et alors ils sont invariables. Exemples :
Les dames chantent juste.—Elles parlent bas.—
Tenez ferme.—Elle ne voit pas clair.—Elle reste
court.—Ces fleurs sentent bon.

21.—L'adjectif employé comme adverbe est variable
dans les expressions suivantes : *Un nouveau*
venu, une nouvelle mariée, une rose fraîche éclore,
des fleurs fraîches cueillies.

22.—*Tout* s'emploie quelquefois comme adverbe,
alors il signifie *tout-d-fait, entièrement, quoique.*

23.—*Tout* adverbe est toujours invariable devant un
adjectif au masculin et devant un autre adverbe.
Exemples : *Tout* séduisant qu'est le plaisir, il est
souvent suivi de regrets.—Si vous voulez réussir,
il faut vous livrer *tout* entier à ce que vous faites.
La joie de faire le bien est *tout* autrement douce
que la joie de le recevoir.

24.—*Tout* adverbe est aussi invariable devant un adjectif au féminin qui commence par une voyelle ou un *h* non aspiré. Exemples: Elle est *tout* éblouie, *tout* enchantée.—La compagnie était *tout* attentive et *tout* émue.—Suyvons les sentiers de l'honneur avec une constance *tout* héroïque.

25.—*Tout* adverbe est variable devant un adjectif au féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré. Exemples: L'espérance, *toute* trompeuse qu'elle est, sert à embellir notre existence.—Ces personnes sont *toutes* honteuses.

26.—*Tout* adverbe joint à un substantif du genre masculin ou féminin est invariable. Exemples: Elle est *tout* feu, *tout* yeux, *tout* oreilles.

27.—Il y a des mots invariables qui sont employés tantôt comme *adverbes*, tantôt comme *prépositions*.

28.—Ils sont *prépositions* lorsqu'ils sont suivis d'un complément. Exemples: Il marchait *devant* moi. Je marchais *derrière* lui.—Il regardait *autour* de lui.—Cela n'est ni *dessous* ni *dessus* la table, ni *déhors* ni *dedans* la maison.

29.—Ils sont *adverbes* lorsqu'ils ne sont pas suivis d'un complément. Exemples: Il marchait *devant*, je marchais *derrière*.—Il regardait *tout* *autour*, je l'ai chetche *dessous* et *dessus*, *déhors* et *dedans*.

30.—REMARQUE:—*A l'entour* est toujours *adverbe*, et n'a jamais de complément.

On ne doit pas dire: *à l'entour* de la table, de la maison, du jardin: mais il faut dire: *autour* de la table, de la maison, du jardin.

31.—Quoique les *adverbes* *davantage* et *plus* aient une même signification, on ne peut cependant pas les employer l'un pour l'autre.

32.—L'adverbe *davantage* ne doit jamais être suivi ni d'un adjectif, ni d'une préposition, ni de la conjonction *que*.

ON NE DOIT PAS DIRE :	MAIS IL FAUT DIRE :
Il est <i>davantage</i> instruit	Il est <i>plus</i> instruit que
que vous.	vous.
Il a <i>davantage</i> de talens.	Il a <i>plus</i> de talent.

33.—On ne doit pas non plus employer *davantage* au lieu du superlatif *le plus*.

Il ne faut donc pas dire : Le mensonge est de tous les vices celui que je méprise *davantage*.

Mais il faut dire : Le mensonge est de tous les vices celui que je méprise *le plus*.

PRÉPOSITION.

1.—La *préposition* est une partie invariable du discours placée entre deux termes qu'elle lie ensemble, et qu'elle met en rapport l'un avec l'autre. Exemple : Le frère *de* Jean ira *dans* huit jours *avec* ses enfans *à* la campagne *pour* sa santé.

Les mots *de*, *dans*, *avec*, *à*, *pour*, sont des prépositions qui servent à lier les divers termes de cette phrase et à les mettre en rapport les uns avec les autres.

Mais si l'on dit : Frère Jean ira huit jours ses enfans la campagne sa santé, on ne verra plus les rapports qui lient les mots.

2.—Les principaux rapports qu'expriment les *prépositions* sont indiqués dans le tableau suivant.

A...
Ches
Dan
De.
Ava
Dev
Der
En.
Ent
Par
Pro
Pré
Sou
Sur
Ver

A..
Ave
Apr
Da
De.
De
Du
En
Pe
Ve

A..
De
En
Pe
Te

1°. *Rapports de lieu, de situation et d'ordre.*

- A.....Etre à Paris.*
Chez.....Chez son père.
Dans.....Dans un beau quartier.
De.....Arriver de la frontière.
Avant.....Etre placé avant les autres.
Devant.....Marcher devant quelqu'un.
Derrière.....Se cacher derrière un mur.
En.....Voyager en Suisse.
Entre.....Bâtir entre cour et jardin.
Parmi.....Vivre parmi les hommes.
Proche.....Loger proche le temple.
Près.....Près des boulevards.
Sous.....Tout ce qui est sous le ciel.
Sur.....Sur la terre.
Vers.....Se tourner vers le pôle.

2°. *Rapports de temps.*

- A.....A dix heures.*
Avant.....Avant midi.
Après.....Après l'étude.
Dans.....Dans un mois.
De.....De jour, de nuit.
Depuis.....Depuis un an.
Durant.....Durant la guerre.
En.....En deux ans.
Pendant.....Pendant la trêve.
Vers.....Vers le soir.

3°. *Rapports de but et d'attribution.*

- A.....Donner d'quelqu'un.*
De.....Parler d'une affaire.
Envers.....S'engager envers son ami.
Pour.....Travailler pour la patrie.
Touchant.....Ne rien savoir touchant une chose.

4°. *Rapports d'union.*

Avec Causer avec ses amis.
Attenant Sa maison est *attenant* la mienne.
Concernant ... Des écrits *concernant* une affaire.
Joignant Ma maison est tout *joignant* le jardin.
Selon Agir *selon* l'occasion.
Suivant *Suivant* la loi.

5°. *Rapports de séparation et d'exception.*

Excepté *Excepté* cela, je ne lui reproche rien.
Hormis Avoir tous les suffrages, *hormis* un ou deux.
Hors Tout est perdu *hors* l'honneur.
Outre *Outre* cela.
Sans Vertueux *sans* efforts.

6°. *Rapports d'opposition.*

Contre Plaider *contre* quelqu'un.
Malgré Il est parti *malgré* moi.
Nonobstant ... *Nonobstant* toute opposition.
Sauf *Sauf* erreur.

7°. *Rapports de qualification, d'appartenance, de cause, de moyen.*

De Une statue *de* marbre, la maison *de* mon père.
Par Plaire *par* son esprit.
Moyennant Il est libre, *moyennant* caution.
Vu On a différé le jugement, *vu* l'état des affaires.
Attendu *Attendu* son absence.

3.— Une même préposition peut servir à exprimer un grand nombre de rapports différens.

- | | |
|--------------|---|
| Exemples : à | 1 ^o . le lieu... à Paris.
2 ^o . le but... aller à Lyon.
3 ^o . l'union... aller deux à deux.
4 ^o . la succes-
(sion... pas à pas, c'est-à-dire
un pas après l'autre.
5 ^o . la position... à gauche, c'est-à-dire
au côté gauche.
6 ^o . la manière... à mains jointes,
c'est-à-dire avec les
mains jointes.
7 ^o . la cause... moulin à vent, c'est-à-
dire moulin mu par
le vent.
8 ^o . la destina-
(tion... sac à ouvrage, c'est-à-
dire sac pour mettre
l'ouvrage. |
|--------------|---|

4.— On a employé comme préposition :

- 1^o.— Plusieurs mots qui sont de véritables participes, comme *durant*, *concernant*, *touchant*, *suyvant*, *joignant*, *vu*, *attendu*, *excepté*.
- 2^o.— Des noms précédés d'une préposition, comme *au prix de*, *à l'opposition*, *au travers*.
- 3^o.— Des noms avec une préposition sous-entendue, comme *faute*, c'est-à-dire, *par faute*; *le long*, c'est-à-dire : *selon la longueur*.

5.— La plupart des prépositions ne sont pas séparées de leur complément.

EXEMPLES

<i>Après la maison.</i>	<i>Envers ses amis.</i>
<i>Avant l'hiver.</i>	<i>Malgré lui.</i>
<i>Avec mon frère.</i>	<i>Moyennant une récom-</i>
<i>Chez son père.</i>	<i>pense.</i>
<i>Contre lui.</i>	<i>Nonobstant ses cris.</i>
<i>Dans le jardin.</i>	<i>Par force.</i>
<i>De Lyon à Paris.</i>	<i>Selon moi.</i>
<i>Depuis un mois.</i>	<i>Sous nos pieds.</i>
<i>Dès la pointe du jour.</i>	<i>Sur la table.</i>
<i>Derrière la maison.</i>	<i>Vers le nord.</i>

6.—Il y a quelques prépositions qui sont toujours suivies de la préposition *de*. Exemples: *Après de la maison.*—*Autour de la ville.*—*Le long de la rivière.*

7.—*Hors*, signifiant *d'extérieur*, est toujours suivi de la préposition *de*. Exemples: *Hors de la ville.*—*Hors de la maison.*

8.—*Hors*, signifiant *excepté*, n'est suivi de la préposition *de*, que devant un infinitif. Exemples: *Tout est perdu hors l'honneur.*—*Hors de le battre*, on ne pouvait le traiter plus mal.

9.—*Près* signifiant *non loin de*, s'emploie avec la préposition *de*, ou avec l'article *le, la, les*. Ex: *Près des boulevards.*—*Près les boulevards.*—*Près l'église.*—*Près de l'église.* Il est plus correct et de dire *près de*.

10.—Devant un complément d'une seule syllabe ou d'un adverbe de lieu, il faut toujours dire *près de*. Exemples: *Près du pont.*—*Près du bac.*—*Près de là.*—*Près d'ici.*

11.—*Près*, signifiant *environ*, est toujours suivi de la préposition *de*. Exemples: *Il y a près de six mois, près de quarante jours.*

12.-

de

ce

tr

13.-

ti

ch

ve

m

te

14.-

m

pr

jo

J

pe

15.-

lo

E

ce

et

16.-

ca

A la

vi

la

En c

pe

ho

L

bi

gr

17.-

de

ve

- 12.—*Au travers* est toujours suivi de la préposition *de*. Exemples : *Au travers des périls*, un grand cœur se fait jour.—Le soldat Français se jette *au travers des ennemis* sans les compter.
- 13.—*A travers* ne doit pas être suivi de la préposition *de*. Exemples : Il courait *à travers* les champs.—Nous n'apercevons la vérité qu'*à travers* le voile de nos passions.—*A travers* les murmures flatteurs des courtisans, Sully faisait entendre la voix de la vérité.
- 14.—*Dessous* et *dessus*, *dedans* et *dehors* sont ordinairement *adverbes* ; mais ils sont employés comme *prépositions*, lorsqu'ils sont réunis par une conjonction, et qu'ils ont le même complément. Ex : Je l'ai cherché *dessus* et *dessous* la table.—Je l'ai poursuivi *dedans* et *dehors* la maison.
- 15.—Ils sont encore employés comme *prépositions* lorsqu'ils sont précédés d'une autre préposition. Exemples : Otez cela *de dessus* la table.—Jetez cela *par dessus* le mur.—Passez *par dehors* le pré, et non *par dedans* la salle.
- 16.—Il ne faut pas confondre l'expression *à la campagne* et *en campagne*.
A la campagne signifie dans les champs, hors de la ville. Exemples : Il est *à la campagne*, je vais *à la campagne*.
En Campagne ne se dit que du mouvement des troupes en temps de guerre, et par extension, d'un homme qui est en poursuite, en recherche. Ex : Les armées sont *en campagne*, elles entreront bientôt *en campagne*.—Les gardes sont *en campagne* à la poursuite des voleurs.
- 17.—*Vis-à-vis de*, ne marque qu'un rapport de lieu, de situation, et ne doit jamais être pris pour *envers*, *à l'égard*.

On dit *vis-à-vis* de l'église, *vis-à-vis* de vos fenêtres ; il est assis *vis-à-vis* de moi ; nous demeurons *vis-à-vis* de lui.

Mais ce serait une faute de dire : Coupable *vis-à-vis* de nous. — Ingrat *vis-à-vis* de ses maîtres. — Il s'est mal comporté *vis-à-vis* de moi.

Il faudrait dire : Coupable *envers* nous. — Ingrat à l'égard de ses maîtres. — Il s'est mal comporté *envers* moi.

18. — *Voici*, sert à marquer une chose qui est plus proche ; et *voilà*, sert à indiquer une chose plus éloignée. Exemples : *Voici* mon crayon, *voilà* le vôtre.

19. — *Voici* et *voilà* se disent aussi des choses qui ne tombent pas sous les yeux. Alors *voici* a rapport à ce qu'on va dire, et *voilà* a rapport à ce qu'on vient de dire. Exemples : *Voici* mes raisons, c'est-à-dire je vais vous exposer mes raisons. — *Voilà* mes raisons, c'est-à-dire, je vous ai exposé mes raisons.

DES CONJONCTIONS.

1. — La *conjonction* est une partie invariable du discours qui sert à lier un mot à un autre mot, une phrase à une autre phrase.

2. — Il y a des *conjonctions simples*, c'est-à-dire : formées d'un seul mot, comme *et*, *mais*, *car*, *si*.

3. — Il y en a de *composées*, c'est-à-dire : formées de plusieurs mots réunis en un seul, comme *lorsque*, *quoique*, *parceque*.

4. — Il y en a enfin qui sont formées de plusieurs mots séparés, comme *à moins que*, *pourvu que*, *bien que*, *lors même que*, &c.

5.—On a rangé les conjonctions en douze classes, savoir :—

6.—1°. Les conjonctions *copulatives*, qui ne servent qu'à lier les mots ou les phrases, sans ajouter aucune autre modification ; tels sont : *et, ni*. Ex : Le sage est citoyen : il respecte à la fois, *et* le trésor des mœurs *et* le dépôt des lois ; son sommeil n'est troublé *ni* par les craintes, *ni* par les désirs honteux.

7.—2°. Les conjonctions *augmentatives*, qui lient en indiquant augmentation ou accroissement ; telles que : *de plus, d'ailleurs, outre que, au surplus*.—Exemples : L'oisiveté étouffe les talens, *et de plus*, engendre les vices.—*Outre qu'il* faut être homme de bien, il faut encore exciter les autres à le devenir.

8.—3°. Les conjonctions *alternatives* ou *disjonctives*, qui lient en marquant une alternative ou une distinction ; telles sont : *ou, ou bien, sinon, tantôt, soit*. Exemples : Pratiquez la vertu, *sinon*, vous serez malheureux.—La loi est la même pour tous, *soit* qu'elle protège, *soit* qu'elle punisse.

9.—4°. Les conjonctions *conditionnelles* ou *hypothétiques*, qui lient en marquant une condition ou une supposition ; telles sont : *si, soit, pourvu que, à moins de, à moins que, quand, quand même*. Ex : Une âme honnête qui a des torts, ne saurait être en paix avec elle-même, *à moins* qu'ils ne soient réparés.—Vous vous instruirez *si* vous aimez l'étude.

- 10.—5°. Les conjonctions *adversatives*, qui lient en marquant une opposition ou une restriction entre ce qui précède et ce qui suit; telles sont: *mais, quoique, bien que, encore que, loin que, cependant, néanmoins, toute fois, au contraire, au lieu de, au moins*. Exemples: L'envie honore le mérite, *encore qu'elle s'efforce de l'avilir*.—On recherche les richesses, et *néanmoins* on voit peu de riches heureux.
- 11.—6°. Les conjonctions *extensives*, qui lient en marquant une addition ou en étendant le sens; telles sont: *jusque, encore, aussi, même, tant, non plus, enfin*. Exemples: Il faut conserver un véritable ami *jusqu'à* la mort.—On doit tout sacrifier, *même* sa vie, pour son honneur.
- 12.—7°. Les conjonctions *périodiques* ou *de temps*, lient en marquant une circonstance de temps; telles sont: *lorsque, quand, dès que, tandis que*—Exemples: L'amitié ne subsiste guères *dès que* l'estime réciproque est détruite.—*Dès qu'on* sent qu'on est en colère, il ne faut ni parler, ni agir.
- 13.—8°. Les conjonctions *motivales* ou *causatives*, qui lient en marquant le motif, la cause ou le but; telles sont: *afin, parceque, puisque, car, d'autant que, comme, aussi, attendu que, de même que*. Ex: Haïssez vos ennemis *comme* si vous deviez les aimer un jour.—*Puisque* nous tenons tout de Dieu, il est juste de lui rapporter toutes nos actions.
- 14.—9°. Les conjonctions *conclusives*, qui lient en indiquant une conséquence qu'on déduit d'une proposition précédente; telles sont: *donc, par conséquent, ainsi, partant*. Ex: L'envie est un sentiment triste et bas, un noir chagrin du bonheur d'autrui; elle est *par conséquent* le supplice des âmes viles, comme l'émulation est la passion des âmes nobles.—Cet homme est honnête, *ainsi* comptez sur sa promesse.

15.—

an
so
qu
et
vo
fr
pa

16.—

m
cl
on
G
m
J
re

17.—

c
à
n
n
l

18.—

c
c
c

15.—10°. Les conjonctions *explicatives*, qui lient en annonçant une explication qui va suivre; telles sont: *comme, autant que, savoir, surtout, de sorte que, c'est-à-dire, ainsi que, de façon que, d'ailleurs, et puis*. Ex: Il y a trois choses à consulter; *savoir* le juste, l'honnête et l'utile. Soyez sincère, franc et loyal, et conduisez-vous *de sorte que* vos parens puissent se glorifier de vous avoir pour fils.

16.—11°. Les conjonctions *transitives*, qui lient en marquant les passages ou une transition d'une chose à une autre; telles sont: *au reste, du reste, or, pour, quant à, après tout, delà*. Exemples: Gagnons l'estime des gens de bien, *quant à* l'opinion de la multitude, ménageons-la sans la flatter. Je dis cette nouvelle comme je l'ai apprise, *au reste*, je ne la garantis pas.

17.—12°. La conjonction *conductive* que lie et sert à conduire le sens d'une phrase à sa perfection, ou à marquer que la proposition qui suit est complètement. Ex: Je crois fermement *que* l'âme est immortelle.—Je doute *que* l'on puisse être heureux, lorsqu'on a quelque chose à se reprocher.

REMARQUE.

18.—Il ne faut pas confondre la conjonction *quoique* qui s'écrit d'un seul mot, avec le pronom indéfini *quoi que*, signifiant *quelque chose*, et qui s'écrit en deux mots. Exemples: *Quoique* le sort vous ait affligé, soyez toujours vertueux.—Soyez toujours vertueux, *quoique* le sort vous afflige,—*Quoique* dans ces phrases est conjonction.—*Quoi que* l'on fasse, on ne contentera jamais tout le monde.—*Quoi que* est ici pronom indéfini et signifie *quelque chose que*.

19.—Il ne faut pas non plus confondre la conjonction *parce que*, qui s'écrit d'un seul mot, avec *par ce que* signifiant *par la chose ou par les choses que*, et s'écrivant en plusieurs mots. Exemples : Vous êtes récompensé *parce que* vous avez été sage.— *Parce que* est ici conjonction.—Vous voyez *par ce que* je vous ai dit ; c'est-à-dire, vous voyez par les choses que je vous ai dites, que je veux seulement votre bonheur.

20.—La conjonction *que* se met quelquefois pour les conjonctions suivantes : *afin que, pour, avant que, si, quand, quand même, cependant, soit que, depuis, pour quoi, combien, de telle sorte, en sorte que, à moins que, sans que, quoi que*. Exemples : Venez *que* je vous apprenne une nouvelle. C'est-à-dire, *pour que* je vous apprenne une nouvelle.—Je ne vous quitte pas *que* vous ne consentiez à ma demande.—C'est-à-dire, *à moins que* vous ne consentiez à ma demande.

INTERJECTION.

- 1.—*L'interjection* est un mot qui sert à peindre d'un seul trait les affections subites de l'âme. Ce n'est pour ainsi dire qu'un cri que nous arrachent nos sensations, telles que la joie, la douleur, la crainte l'étonnement, &c.
- 2.—Il y a autant d'espèces d'interjections qu'il y a de passions différentes.
- 3.—*L'interjection* est mêlée dans le langage, sans liaison avec les autres parties de la phrase.
- 4.—Les interjections qui expriment la joie, et le désir, sont *Ah, bon*.
- 5.—Les interjections qui expriment la douleur, sont *ah, aïe, ouf, ahi, he, hélas*.

- 6.—Les interjections qui expriment la crainte, sont *ah, hé.*
- 7.—Les interjections qui expriment l'aversion, le dégoût, le mépris, sont *fi, fi donc.*
- 8.—Les interjections qui expriment la dérision, sont *oh, hé, zest.*
- 9.—Les interjections qui expriment l'admiration, sont *ah, eh, ho, ô, bravo.*
- 10.—Les interjections qui expriment le consentement, sont *volontiers, soit.*
- 11.—Les interjections qui expriment la surprise, l'étonnement, sont *ah, bah, oh, bon Dieu, miséricorde.*
- 12.—Les interjections qui expriment l'encouragement, sont *ça, allons, courage, oh ça, tenez.*
- 13.—Les interjections qui expriment l'avertissement, sont *gare, hold, hem.*
- 14.—Les interjections qui expriment l'appel, sont *ho!d, hé.*
- 15.—Les interjections qui expriment le silence, sont *chut, paix, st.*

ANALYSE GRAMMATICALE.

- 1.—L'analyse grammaticale se fait en prenant chaque mot d'une phrase pour le considérer à part, en déterminer l'espèce, et en établir les rapports.
- 2.—Titus, à la fin d'un jour qu'il n'avait pu signaler par un bienfait, dit: Hélas! j'ai perdu entièrement ma journée.
- 3.—*Titus*.... Nom substantif propre, au masculin, et singulier. Sujet de la phrase.
- 4.—*à*..... Préposition dont le complément est *la fin*.
- 5.—*la*..... Art. défini, au féminin et au singulier parce qu'il s'accorde avec son substantif *fin*.

- 6.—*fin*.....Non substantif commun au féminin et au singulier, complément de la préposition *à*. 16.—
- 7.—*d'*.....Pour *de*, préposition qui marque les rapports entre le substantif *fin* et le substantif *jour*.— Pour éviter la rencontre des deux voyelles, on supprime l'*e*, et on indique cette suppression par une apostrophe ('). 17.—
- 8.—*un*.....Article indéfini au masculin et au singulier à cause de son substantif *jour* avec lequel il doit s'accorder en genre et en nombre. 18.—
- 9.—*jour*.....Nom substantif au masculin et au singulier, complément de la préposition *de*. 19.—
- 10.—*qu'*.....Pour *que*, pronom relatif. On a supprimé l'*e* à cause de la voyelle qui suit, et on l'a remplacé par une apostrophe. 20.—
- 11.—*il*.....Pronom personnel, au masculin et au singulier, troisième personne, sujet du verbe *n'avait pu*. 21.—
- 12.—*n'*.....Pour *ne*, adverbe de négation. On remarquera la suppression de l'*e* et son remplacement par une apostrophe. 22.—
- 13.—*avait pu*. Verbe *pouvoir*, troisième conjugaison, plus-que-parfait du mode indicatif, troisième personne du singulier, le sujet de ce verbe, *il*, étant à la troisième personne et au singulier. 23.—
- 14.—*signaler*. Verbe de la première conjugaison, à l'infinitif présent; complément du verbe *n'avait pu*. 24.—
- 15.—*par*.....Préposition. Cette préposition exprime les rapports qui existent entre le verbe *signaler* et le régime indirect *bienfait*.

- 16.—*un*.....Article indéfini au masculin et au singulier, à cause de son substantif *bienfait*, avec lequel il doit s'accorder en genre et en nombre.
- 17.—*bienfait*. Nom substantif, au masculin et au singulier, complément de la préposition *par*.
- 18.—*dit*.....Verbe *dire*, quatrième conjugaison, troisième personne du singulier, au présent du mode indicatif. Ce verbe prend le nombre et la personne du sujet *Titus* auquel il se rapporte.
- 19.—*hélas*.....Interjection de douleur.
- 20.—*j'*.....Pour *je*. Pronom personnel de la première personne, au masculin et au singulier, sujet de la phrase qui suit.
- 21.—*ai perdu*. Verbe *perdre*, quatrième conjugaison, passé indéfini du mode indicatif, à la première personne et au singulier.— Ce temps est composé du prétérit défini du verbe *avoir*, et du participe passé du verbe *perdre*. Il est mis au singulier et à la première personne parce qu'il doit s'accorder en nombre et en personne avec le sujet *je*.
- 22.—*entièrement*. Adverbe de quantité; cet adverbe modifie l'étendue de signification du verbe *j'ai perdu*.
- 23.—*ma*.....Pronom possessif au féminin et au singulier, parce qu'il doit s'accorder avec son substantif *journée*.
- 24.—*journée*..Nom substantif commun au féminin et au singulier. Régime direct du verbe *j'ai perdu*.

ANALYSE LOGIQUE.

- 1.—Cinq espèces de parties logiques peuvent entrer dans la composition d'une phrase: 1^o le sujet; 2^o le verbe; 3^o le régime ou complément direct; 4^o le régime ou complément indirect; 5^o le déterminatif.
- 2.—Le déterminatif est une expression adverbiale qui détermine le sens du verbe et qui exprime une circonstance de temps, de lieu, de qualité, de quantité, de moyen, de condition ou de restriction.
- 3.—Une phrase, pour être complète, peut se passer de régime et de déterminatif, mais on ne saurait concevoir un sens complet sans un sujet et un verbe.
- 4.—Le sujet et le verbe sont donc les parties logiques indispensables d'une phrase.
- 5.—Chacune des parties logiques d'une phrase peut être seule ou accompagnée d'autres mots qu'on nomme *modifications*.

PHRASE SANS MODIFICATION.—*L'union soutient les familles.*

PHRASE DONT LE VERBE ET LE COMPLÉMENT DIRECT SONT MODIFIÉS.—*Je n'admire jamais la gloire de l'impie.*—*Jamais* modifie le verbe et *de l'impie* modifie le complément direct *gloire*.

- 6.—Il y a des modifications de sujet, de verbe, de complément direct, de complément indirect et de déterminatif; mais il n'est point nécessaire dans la composition d'une phrase que ses parties logiques aient des modifications.
- 7.—Chacune des parties logiques d'une phrase est distinguée par un mode d'interrogation qui lui est propre.
- 8.—Pour trouver le *sujet*, on interroge par ces mots: *qui?* ou *quoi?* *qui* pour les personnes, *quoi* pour les choses.
- 9.—Pour trouver le *verbe*, on interroge par ces mots: *qu'est-il?* *qu'a-t-il?* *que fait-il?*
- 10.—Le *complément direct* se trouve par la question suivante: *qu'est-ce que?* nous conseillons cette formule d'interrogation, même pour les noms de personnes, comme un moyen sûr de ne pas confondre le *sujet* avec le *complément*.
- 11.—Le *complément indirect* répond aux questions suivantes: *de qui?* *de quoi?* *à qui?* *à quoi?* *par qui?* *par quoi?* *pour qui?* *pour quoi?*
- 12.—Le *déterminatif* se reconnaît au moyen des questions suivantes: *quand?* *où?* *comment?* *combien?* *pour quoi?* *par quel moyen?* *dans quel cas?* *malgré quoi?*
- 13.—Les phrases sont *directes* ou *inverses*;

entrer dans la
2^o. le verbe;
le régime ou
biale qui déter-
circonstance de
de moyen, de
asser de régime
recevoir un sens

logiques indis-
peut être seule
e modification).
les familles.

RECT SONT MO-
mpie.—Jamais
plément direct
le complément
minatif; mais
n d'une phrase
ions.

est distinguée
pre.
mots: qui? ou
s choses.
mots: qu'est-il?

tion suivante:
le d'interroga-
nme un moyen
plément.

ons suivantes:
par qui? pour

questions sui-
? pour quoi?
oi?

14.— Une phrase est *directe* quand ses parties sont rangées dans l'ordre naturel: — 1^o le sujet; 2^o le verbe; 3^o le complément direct; 4^o le complément indirect; 5^o le déterminatif.

15.— Elles sont *inverses*, quand l'arrangement des parties ne suit pas l'ordre que nous venons d'indiquer, comme lorsque le *déterminatif* ou le *verbe* est mis avant le *sujet*.

16.— Les phrases peuvent être *simples*, *complexes*, *composées*.

17.— Une phrase est *simple* quand aucune de ses parties logiques n'est répétée, c'est-à-dire, lorsqu'elle n'a qu'un seul *sujet*, qu'un seul *verbe*, qu'un seul *complément*, ou qu'un seul *déterminatif*.

18.— Elle est *complexe*, quand une de ses parties logiques est répétée, c'est-à-dire, lorsqu'elle a plusieurs *sujets*, ou plusieurs *verbes*, ou plusieurs *compléments*, ou plusieurs *déterminatifs*.

19.— Les phrases *composées* sont celles où il y a réunion de plusieurs phrases parmi lesquelles on distingue: 1^o une, qu'on nomme *principale* et qui forme seule un sens complexe: 2^o et les autres, appelées *subordonnées*, dont le sens dépend de la *principale* à laquelle elles sont liées par le pronom relatif ou une conjonction.

ANALYSE LOGIQUE DES PHRASES.

1.— PHRASES SIMPLES ET DIRECTES AVEC UN SUJET ET UN VERBE.

« Les ennemis reculèrent. »

Qui? Les ennemis sujet.
Que firent ils? reculèrent verbe.

« Le ciel menace. »

Quoi? Le ciel sujet.
Que fait-il? menace verbe.

2.— PHRASES SIMPLES ET DIRECTES, AVEC UN SUJET, UN VERBE, ET UN COMPLÉMENT DIRECT.

« Dieu punit l'impôseur. »

Qui? Dieu sujet.
Que fait-il? punit verbe.
Qu'est-ce qu'il punit? l'impôseur complément direct.

« L'union soutient les familles. »

Quoi? L'union sujet.
Que fait-elle? soutient verbe.
Qu'est-ce qu'elle soutient? les familles complément direct.

3.—PHRASES SIMPLES ET DIRECTES AVEC UN SUJET, UN VERBE, UN COMPLÉMENT DIRECT ET UN COMPLÉMENT INDIRECT.

« Un père transmet ses vertus à ses enfans. »

Qui?.....Un père.....sujet.
 Que fait-il?.....transmet.....verbe.
 Qu'est-ce qu'il transmet?.....ses vertus.....complément direct.
 A qui?.....à ses enfans.....complément indirect.

« La vertu conduit l'homme au bonheur. »

Quoi?.....La vertu.....sujet.
 Que fait-elle?.....conduit.....verbe.
 Qu'est-ce qu'elle conduit?.....l'homme.....complément direct.
 A quoi?.....au bonheur.....complément indirect

4.—PHRASES SIMPLES ET DIRECTES AVEC UN SUJET, UN VERBE, UN COMPLÉMENT DIRECT, UN COMPLÉMENT INDIRECT ET UN DÉTERMINATIF.

« Il adresse ses prières à Dieu avant de partir. »

Qui?.....Il (u.).....sujet.
 Que fit-il?.....adresse.....verbe.
 Qu'est-ce qu'il adresse?.....ses prières.....complément direct.
 A qui?.....à Dieu.....complément indirect.
 Quand?.....avant de partir.....déterminatif.

« La poste envoie les lettres aux particuliers par les facteurs. »

Quoi?.....La poste.....sujet.
 Que fait-elle?.....envoie.....verbe.
 Qu'est-ce qu'elle convoie?.....les lettres.....complément direct.
 A quel?.....aux particuliers.....complément indirect.
 Par quel moyen?.....par les facteurs.....déterminatif.

1.—PHRASE SIMPLE INVERSÉ DANS LE COMPLÉMENT INDIRECT.

« L'Évangile nous ordonne de faire l'aumône. »

Quoi?.....L'évangile.....sujet.
 Que fait-il?.....ordonne de faire.....verbe. De faire mo-
 [dine ordonne.]

Qu'est-ce qu'il ordonne } ..l'aumône.....complément direct.
 [de faire? }

Qu'ordonne-t-il?.....à nous.....complément indirect.

Ce complément, placé entre le sujet et le verbe, rend la phrase inverse.

2.—PHRASE SIMPLE INVERSE DANS LE DÉTERMINATIF.

« Adorons dans nos maux le Dieu de l'univers. »

Qui?.....(Nous).....sujet sous-entendu.
 Que faisons-nous?.....Adorons.....verbe dont le sujet n'a pas
 besoin d'être exprimé,
 parce que le mode est
 impératif.

Qu'est-ce que nous } ..le Dieu de...complément direct. De
 [adorons? } l'univers l'univers modifie le
 complément.

Dans quel cas?.....dans nos maux.....déterminatif.

Ce *déterminatif* placé entre le *verbe* et le *complément direct*, rend la phrase inverse.

3.—PHRASE COMPLEXE dans le *sujet* et INVERSE dans le *complément direct*.

« *La gloire et la réputation se perdent enfin dans les abîmes d'un éternel oubli.* »

[Premier sujet, *la gloire*.—Deuxième sujet, *la réputation*.]

- Quoi ? *La gloire* premier sujet.
- Que fait-elle ? *perd enfin* verbe au singulier dans l'analyse, par ce qu'il ne se rapporte qu'à un seul sujet. Ce verbe est modifié par l'adverbe *enfin*.
- Qu'est-ce qu'elle perd ? .. *se (ou elle)* complément direct mis avant le verbe. Ce qui rend la phrase inverse.
- Où ? *dans les abîmes d'un éternel oubli* déterminatif. *Un éternel oubli* modifie ce déterminatif.
- Et quoi ? *La réputation* second sujet.
- Que fait-elle ? *perd enfin* verbe également au singulier dans l'analyse par ce qu'on ne le fait rapporter qu'à un seul sujet.
- Qu'est-ce qu'elle perd ? .. *se (ou elle)* complément direct mis avant le verbe.
- Où ? *dans les abîmes d'un éternel oubli* déterminatif modifié.

1.—PHRASE COMPLEXE dans le *verbe*.

« *L'oisiveté étouffe les talens, et de plus, engendre les vices.* »
 (*L'oisiveté*) étouffe, premier verbe.—(*L'oisiveté*) engendre, second verbe.

- Quoi ? *L'oisiveté* sujet.
- Que fait-elle ? *étouffe* verbe.
- Qu'est-ce qu'elle étouffe ? .. *les talens* complément direct.
- Que fait-elle encore ? *engendre de plus* .. verbe modifié par l'adverbe *de plus*.
- Qu'est-ce qu'elle en- }
 gendre ? } ... *les vices* complément direct.

4.—PHRASE DIRECTE COMPLÈTE dans le *déterminatif*.

« Cultivez la terre pour avoir une grande abondance de blés, de vins, de fruits. »

- | | | |
|---------------------------------------|--|--|
| Qui? | (Vous)..... | } sujet toujours sous-entendu dans les phrases impératives. verbe à l'impératif. |
| Que faites-vous? | cultivez | |
| Qu'est-ce que vous devez cultiver? .. | la terre ... | } complément direct. |
| Pourquoi? | pour avoir une grande abondance de blés, | |
| Pourquoi encore? .. | pour avoir une grande abondance de vins, | } 1er. déterminatif. |
| Pourquoi encore? .. | pour avoir une grande abondance de fruits. | |

ANALYSE DES PHRASES COMPOSÉES, dont seulement la principale est modifiée par une *subordonnée relative*.

1.—PHRASE RELATIVE qui modifie le *sujet*.

« Tout ce que le globe enserre célèbre un Dieu créateur. »

- | | | |
|--------------------|------------------------------|---------------------------------|
| Quoi? | Tout ce que le globe enserre | } sujet avec ses modifications. |
| Que fait-il? | célèbre un Dieu créateur. | |

2.—PHRASE RELATIVE qui modifie le *verbe*.

« Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité. »

- | | | |
|--------------------|--|---------------------------------|
| Quoi? | les ouvrages bien écrits | } sujet avec ses modifications. |
| Que seront-ils? .. | seront les seuls qui passeront à la postérité. | |

« Il ne peut cacher les remords qui déchirent ses entrailles. »

- | | | |
|------------------------------------|---|--|
| Qui? | Il (lui) | } sujet. |
| Que fait-il? | ne peut cacher ... | |
| Qu'est ce qu'il ne peut cacher? .. | les remords qui déchirent ses entrailles. | } complément direct modifié par la phrase subordonnée, qui déchirent ses entrailles. |

4.—PHRASE RELATIVE qui modifie le régime indirect.

« Le silence est le parti le plus sûr pour celui qui se défie de soi-même. »

Quoi? Le silence . . . sujet.
 Qu'est-il? } est le parti le } verbe avec ses modi-
 } plus sûr } fications.
 Pour qui? } pour celui qui se } régime indirect avec
 } défie de soi-même. } ses modifications.

5.—PHRASE RELATIVE qui modifie le déterminatif.

« Il répondit avec une modération qui lui gagna tous les cœurs. »

Qui? Il (lui) sujet.
 Que fit-il? répondit verbe.
 Comment? } avec une modéra- } déterminatif avec
 } tion qui lui ga- } ses modifications.
 } gna tous les }
 } cœurs. }

6.—PHRASE MODIFIÉE par une conjonction et par une subordonnée déterminative.

« On parle peu quand la vanité ne fait pas parler. »

Qui? On sujet.
 Que fait-on? parle peu . . } verbe modifié par
 } l'adverbe peu.
 Dans quel cas? } quand la vanité } déterminatif avec
 } ne fait pas } ses modifications.
 } parler. }

DE LA PONCTUATION.

- 1.—La ponctuation se fait au moyen de signes reçus pour indiquer les pauses que l'on doit faire en lisant.
- 2.—Elle sert à indiquer les sens partiels qui constituent un discours, à indiquer la liaison ou la disjonction des idées.
- 3.—La ponctuation est encore indispensable pour distinguer la différence des degrés de subordination qui conviennent à chacun des sens partiels,

4.—Les signes de la ponctuation sont les suivans :

- 1^o.—La virgule (,)
- 2^o.—Le point-virgule (;)
- 3^o.—Les deux points (:)
- 4^o.—Le point (.)
- 5^o.—Le point d'interrogation (?)
- 6^o.—Le point d'exclamation ou d'admiration (!)
- 7^o.—Le trait de séparation (—)
- 8^o.—Le trait d'union (-)
- 9^o.—Les points de suspension (.....)
- 10^o.—Les parenthèses ()
- 11^o.—Les guillemets ("")
- 12^o.—L'alinéa.

5.—Lorsqu'on parle ou qu'on lit, on a besoin de pauses pour respirer; de là une des premières règles de la ponctuation.

6.—On a besoin aussi, pour se faire comprendre, de distinguer les divers sens du langage; de là une deuxième règle de ponctuation.

7.—Enfin la troisième règle de ponctuation repose sur les différens degrés de subordination qui conviennent à chacun des sens partiels du langage.

DE LA VIRGULE.—(,)

8.—La virgule (,) indique la moindre de toutes les pauses, une pause presque insensible.

9.—La virgule (,) sert surtout à séparer et à faire distinguer toutes les parties d'une phrase complexe.

10.—Toutes les parties complexes d'une phrase doivent donc être séparées par des virgules, à moins que ces parties ne soient unies par des conjonctions.

- 11.—S'il y a plusieurs sujets, plusieurs verbes, plusieurs complémens ou plusieurs déterminatifs, tous les sujets, les verbes, les complémens ou les déterminatifs, sont séparés par la virgule (,).

EXEMPLE D'UNE PHRASE COMPLEXE AVEC PLUSIEURS SUJETS.

La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour qui ne sait pas en user.

EXEMPLE D'UNE PHRASE COMPLEXE DANS LE VERBE.

Il alla dans cette caverne, trouva des instrumens, abatit des peupliers, et mit en un seul jour un vaisseau en état de voguer.

- 12.—S'il y a des modifications dans les parties logiques d'une phrase complexe, on ne met la virgule qu'après chaque modification, pour ne pas la séparer de la partie logique à laquelle elle est subordonnée.

- 13.—Si deux parties logiques d'une phrase complexe sont liées par une des conjonctions *et, ni, ou*, la conjonction suffit pour marquer la diversité des parties, alors la virgule se retranche. Exemples: Un style toujours noble *et* rapide distingue les écrits de Bossuet.—*Ni* l'or *ni* la grandeur ne nous rendent heureux.

- 14.—Cependant si ces deux propositions de même nature, ou deux parties complexes d'une phrase, excèdent la portée commune de la respiration, alors on fait usage de la virgule, qu'on place avant la conjonction. Exemples: *Tout reconnaît ses lois, ou brigue son appui.....Nul n'est content de sa fortune, ni mécontent de son esprit.*

- 15.—Si une phrase est simple et directe, et que son étendue n'excède pas la portée commune de la respiration, elle doit s'écrire de suite sans aucun signe de ponctuation.

EXEMPLES :

Un malheureux est une chose sacrée.—La punition d'un scélérat est sa conscience.

- 16.—Lorsque l'ordre direct des parties d'une phrase est dérangé par une inversion, la partie logique totalement déplacée doit être terminée par une virgule, si elle commence la phrase.

EXEMPLES :

De tous les plaisirs, il n'en est guères de plus délicieux que ceux que l'on goûte après une bonne action.—A tous les discours qu'on peut tenir de moi, je préfère le témoignage de ma conscience.

Si la phrase était directe, on l'écrirait sans virgule :—
Je préfère le témoignage de ma conscience à tous les discours qu'on peut tenir de moi.

- 17.—Il faut mettre entre deux virgules toute phrase ou proposition incidente, purement explicative, c'est-à-dire, toute phrase qui se place entre les parties logiques d'une phrase principale à laquelle elle n'appartient pas.

EXEMPLE :

Les passions, qui sont les maladies de l'âme, ne viennent que de notre révolte contre la raison.

On voit que la phrase incidente, *qui sont les maladies de l'âme*, est bien indépendante de la phrase principale, puisqu'on peut dire fort bien : *Jes passions ne viennent que de notre révolte contre la raison.*

- 18.—Quand une phrase est composée, il est rare que la subordonnée relative soit séparée de la principale par une virgule.

EXEMPLES :

Ne vous fiez pas aux hommes qui outragent la vérité dans leurs discours.—La gloire des grands hommes doit toujours se mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir.

- 19.—On sépare par une virgule les prépositions avec leur complément qui se trouvent au commencement ou à la fin de la phrase, mais qui forment une partie logique qu'on peut retrancher sans nuire à l'intégrité de la phrase.

EXEMPLES :

Il faut payer ses dettes, le salaire des artisans, les gages des domestiques, *avant que de faire des charités.*— Ses gardes affligés imitaient son silence, *autour de lui rangés.*

- 20.—A moins qu'elles n'excèdent la portée ordinaire de la respiration, les parties logiques d'une phrase simple et directe ne doivent pas être séparées par des virgules.

EXEMPLES :

Il adressa ses prières à Dieu pour le sauver.— *Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes.*

- 21.—On sépare par une virgule, ou l'on met entre deux virgules, les mots en apostrophe, selon qu'ils se trouvent au commencement, dans le corps, ou à la fin de la phrase.

EXEMPLES :

O mortels, l'espérance enivre.— *Français, vous savez vaincre et chanter la victoire.*

- 22.—La virgule s'emploie aussi pour remplacer le verbe qui est sous-entendu dans le second membre d'une phrase.

EXEMPLES :

On a toujours raison, le destin, toujours tort.

Ici, la virgule placée après le mot *destin* remplace le verbe *a*. C'est comme si l'on disait : *Le destin a toujours tort.*

L'éloge de Démosthènes revient sous la plume de Cicéron, comme l'éloge de Racine sous celle de Voltaire.
C'est-à-dire, *comme l'éloge de Racine revient sous celle de Voltaire.*

1.—
con
gra
con
tio
2.—
tio
ter
vir
sé

Plato
che
pr
étr
on
3.—
su
qu
gu
il
un

Poli
ja
av
g
se
q
fo
p
t

DU POINT-VIRGULE.—(;))

- 1.—Le *point-virgule* (;) indique, et une pause plus considérable que la virgule seule, et une plus grande séparation entre les parties principales qui constituent les phrases complexes ou une proposition.
- 2.—Lorsque les parties principales d'une proposition composée sont subdivisées en parties subalternes, celle-ci doivent être séparées par de simples virgules, tandis que les parties principales seront séparées par le *point-virgule* (;).

E X E M P L E :

Platon et Cicéron, chez les anciens ; Clark et Leibnitz, chez les modernes, ont prouvé métaphysiquement et presque géométriquement, l'existence du souverain être. Les plus grands génies, dans tous les siècles, ont cru à ce dogme consolateur.

- 3.—Lorsque plusieurs propositions incidentes sont subordonnées au même sujet, et que toutes ou quelques-unes d'entr'elles sont subdivisées par des virgules qui y marquent des repos ou des distinctions, il faut séparer chaque proposition de la suivante par un *point-virgule* (;).

E X E M P L E :

Politesse noble, qui sait éprouver sans fadeur, louer sans jalousie, railler sans aigreur ; qui saisit les ridicules avec plus de netteté que de malice ; qui jette de l'agrément sur les choses les plus sérieuses, soit par le sel de l'ironie ; soit par la finesse de l'expression ; qui passe légèrement du grave à l'enjoué, sait se faire entendre en se faisant deviner, montre de l'esprit sans en chercher, et donne à des sentimens vertueux le ton et les couleurs d'une joie douce.

- 4.— Dans le style coupé, si quelque-une des propositions détachées qui forment le sens total, est divisée par quelque cause que ce soit, en parties subalternes distinguées par des virgules, il faut séparer par un *point-virgule* (;) les propositions partielles du sens total.

EXEMPLE:

Cette persuasion, sans l'évidence qui l'accompagne, n'aurait pas été si ferme et si durable ; elle n'aurait pas acquis de nouvelles forces en vieillissant ; elle n'aurait pu résister au torrent des années, et passer de siècle en siècle jusqu'à nous.

- 5.— Dans l'énumération de plusieurs choses opposées ou seulement différentes que l'on compare deux à deux, il faut séparer les unes des autres par un *point-virgule* (;).

EXEMPLE:

Là, (dans le ciel,) brillent d'un éclat immortel, les vertus morales et chrétiennes des Lamoignon, des Pascal, des Fénelon ; là, les reines, les princesses, les héroïnes chrétiennes reçoivent une couronne de louanges qui ne périra jamais ; là, Turenne paraît aussi grand qu'il l'était à la tête des armées, et dans le sein de la victoire.

DES DEUX POINTS.—(:)

- 1.— Les deux points (:) marquent une pause encore plus considérable que le point-virgule.
 2.— On emploie les deux points (:) après une phrase finie, mais suivie d'une autre, qui sert à l'étendre ou à l'éclaircir.

EXEMPLE :

Il est de la sagesse de tout gouvernement de ne souffrir de bras oisifs que le moins qu'il est possible : peut-être ne faudrait-il pour cela qu'adopter la loi de Solon, qui notait d'infamie tous les citoyens oisieux.

3.—On met les deux points après une proposition qui annonce une énumération.

EXEMPLE :

Il y a dans la nature de l'homme deux principes opposés ; l'amour-propre, qui nous rappelle à nous ; et la bienveillance qui nous répand.

4.—On met les deux points (:) avant la proposition qui est précédée d'une énumération.

EXEMPLE :

Du lait, du pain, des fruits, de l'herbe, une onde pure : C'étaient de nos aïeux la saine nourriture.

5.—On met les deux points (:) lorsque l'on a annoncé un discours direct, soit qu'on le cite comme ayant été dit ou écrit, soit qu'on le propose comme pouvant être dit par un autre ou par soi-même.

EXEMPLE :

La mort n'effraie point l'homme vertueux qui, satisfait du rôle qu'il a joué, se retire de la scène avec tranquillité, et dit : J'ai vécu, j'ai bien fourni la carrière que le sort m'avait tracée.

DU POINT SIMPLE.—(.)

Le point simple ou absolu (.) indique le repos le plus complet, et se met à la fin de toute phrase qui a un sens tout-à-fait indépendant de ce qui suit.

EXEMPLE :

Le temps passe si rapidement, qu'à peine avons-nous le loisir de former des projets, bien loin d'avoir celui de les exécuter.

DU POINT D'INTERROGATION.—(?)

Le *point d'interrogation* (?) se met après toute proposition qui interroge, soit qu'elle soit pleine ou elliptique, soit qu'elle fasse partie du discours où elle se trouve, soit qu'elle y soit seulement rapportée comme prononcée directement par une autre.

EXEMPLES :

Qu'y a-t-il de plus beau ? ... L'univers.
De plus fort ? La nécessité.
De plus difficile ? De se connaître.
De plus facile ? De donner des avis.
De plus rare ? In tyran qui parvient à la
(vieillesse.

DU POINT D'EXCLAMATION

O U

D'ADMIRATION.—(!)

Le *point d'exclamation* ou *d'admiration* (!) se met après les phrases qui expriment la surprise, la terreur, la pitié, la tendresse, la joie, ou tout autre sentiment.

EXEMPLES :

O mon fils ! ô ma joie ! ô l'espoir de mes jours !—
Que les sages sont en petit nombre ! qu'il est rare
d'en trouver !—O suprême plaisir de pratiquer la
vertu !—O si la sagesse était visible, de quel amour
les hommes s'enflammeraient pour elle !

DU TRAIT DE SÉPARATION.—(—)

Le *trait de séparation* (—) s'emploie pour éviter la répétition de *dit-il*, *répondit-il*, et pour annoncer le changement d'interlocuteur.

EXEMPLE :

L'homme, sourd à la voix du sage, ne dira-t-il jamais : C'est assez, jouissons ? Je le ferai, dit-il ; — Mais quand donc ? — Dès demain. — Eh ! mon ami, la mort peut te prendre en chemin ; — Jouis dès aujourd'hui.

DU TRAIT D'UNION.—(-)

Le *trait d'union* (-) est, quant à sa forme, semblable au *trait de séparation* (—). Il sert à lier les mots composés.

EXEMPLES :

Coup-d'Œil. — Hôtel-Dieu.

Le *trait d'union* (-) se met aussi entre les verbes et les pronoms placés après les verbes.

EXEMPLES :

Irai-je ? — Viens-tu ? — Donne-lui ? — Allez-y.

Il lie aussi les monosyllabes *là, ci*.

EXEMPLES :

Celle-ci. — Celui-là. — Ceux-là.

DES POINTS DE SUSPENSION.—(.....)

Les *points de suspension* (.....) annoncent une interruption dans le discours, il s'emploient dans les grands mouvements de l'âme, lorsqu'on laisse échapper des phrases interrompues et sans suite.

EXEMPLE :

Tu vas ouïr le comble des horreurs :
J'aime.....à ce mot fatal je tremble, je frissonne.
J'aime.....

Les *points suspensifs* s'emploient aussi dans le genre plaisant, lorsqu'on interrompt son discours pour laisser quelque chose à deviner, ou pour faire attendre quelque chose d'extraordinaire.

EXEMPLE :

J'ai vu.....sans mourir de douleur,
J'ai vu.....siècles futurs ! vous ne le pourrez croire !
Ah ! j'en frémis encor de dépit et d'horreur !
J'ai vu.....mon verre plein, et je n'ai pu le boire.

DE LA PARENTHÈSE.—()

La *parenthèse* est formée par deux crochets (), ou demi-ovales, qui servent à renfermer une note ou une phrase courte qui ne s'enchaîne pas avec les autres.

EXEMPLE :

L'homme doit discerner (s'il veut se rendre heureux,)
Du plaisir innocent le plaisir dangereux.

DES GUILLEMETS.—(“ ”)

Les *guillemets* (“ ”) servent à indiquer les parties du discours que l'on emprunte aux autres, ou ce que l'on cite d'eux, ou ce que l'on suppose. Ils se mettent avant le premier mot (“), après le dernier (”), ou au commencement de chaque ligne empruntée ou supposée.

EXEMPLE :

Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :

“ *Partout en ce moment on me bénit, on m'aime.*

“ *On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer,*

“ *Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer ;*

“ *Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage. :*

“ *Je vois voler partout les cœurs à mon passage.”*

DE L'ALINÉA.

Ecrire *alinéa* ou à la ligne, c'est abandonner la ligne où l'on vient de terminer une phrase, pour recommencer une autre ligne. Ce qui arrive quand on change de sujet.

La nouvelle ligne, pour devenir plus sensible, et marquer la plus grande de toutes les pauses, comme aussi la plus grande distinction des sens des phrases, rentre un peu, et ne commence pas au niveau des autres.

FIN.

IMPRIMÉ PAR LUDGER DUVERNAY,

A L'IMPRIMERIE DE LA MINEPVE,

No. 29, Rue St. Paul.

